

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE ANALYSE DES DISCOURS SUR LA FRANCOPHONIE

DANS LA REVUE *LE FRANÇAIS DANS LE MONDE*

(1995-2007)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

ANITA RATHÉ

JANVIER 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le soutien constant de ma directrice de recherche Monique Lebrun, professeure au département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Je désire lui témoigner ma profonde gratitude pour ses conseils avisés, ses encouragements et sa disponibilité. Dès nos premières rencontres, durant mon premier cours à la maîtrise, elle est devenue une source d'inspiration. Elle mérite toute mon admiration pour son engagement envers ses étudiants, ses connaissances étendues et son enthousiasme communicatif.

Mes remerciements vont ensuite à madame Gladys Jean et monsieur Paul Pupier, tous deux professeurs au département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM, qui ont agi à titre de lecteurs de ce mémoire.

Enfin, des remerciements particuliers vont à mon conjoint, Raymond Simard, ainsi qu'à nos enfants, Hélène et Renaud, pour leur confiance et leur appui indéfectible tout au long de cette aventure. Mille mercis affectueux!

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX..... | vii |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES | viii |
| RÉSUMÉ | ix |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I | |
| PROBLÉMATIQUE..... | 3 |
| 1.1 L'expansion de l'approche interculturelle | 3 |
| 1.2 Interculturalité et francophonie..... | 4 |
| 1.3 La revue FDLM | 6 |
| 1.4 Objectifs et questions de recherche | 8 |
| CHAPITRE II | |
| CADRE THÉORIQUE | 10 |
| 2.1 Francophonie(s) : l'origine du terme et ce qu'il recouvre | 10 |
| 2.2 Normes et variétés: quel(s) français enseigner? | 12 |
| 2.2.1 En Afrique | 12 |
| 2.2.2 En Belgique et au Québec | 14 |
| 2.2.3 De la monocentricité/pluricentricité du français | 16 |
| 2.3 Diversité culturelle : quelle(s) cultures enseigner?..... | 18 |
| 2.4 Francophonie et matériel didactique..... | 20 |
| 2.4.1 Stéréotypes et ethnocentrisme | 24 |
| 2.4.2 Variation linguistique dans les manuels | 25 |
| 2.5 Littératures francophones | 26 |
| CHAPITRE III | |

| | |
|--|----|
| MÉTHODOLOGIE..... | 30 |
| 3.1 Type de recherche..... | 30 |
| 3.2 Choix du corpus..... | 31 |
| 3.3 Choix de la période..... | 33 |
| 3.4 Grille de collecte et d'analyse de données..... | 34 |
| 3.5 Description et interprétation des résultats..... | 39 |
| 3.6 Avantages et limites de la méthode | 40 |
| CHAPITRE IV | |
| DESCRIPTION DES RÉSULTATS | 42 |
| 4.1 Division de la période analysée | 42 |
| 4.2 Francophonie et géopolitique: période 1995-1998 | 43 |
| 4.2.1 Vie des associations..... | 43 |
| 4.2.2 Sommets francophones..... | 46 |
| 4.2.3 Réflexions et opinions – FDLM (rédaction) | 47 |
| 4.2.4 Réflexions et opinions – FDLM (autres)..... | 51 |
| 4.2.5 La revue <i>Diagonales</i> | 52 |
| 4.2.6 <i>Diagonales</i> – réflexions et opinions..... | 54 |
| 4.2.7 Enjeux et limites de la Francophonie | 59 |
| 4.3 Francophonie et géopolitique: période 1999-2007 | 63 |
| 4.3.1 Vie des associations..... | 64 |
| 4.3.2 Sommets francophones..... | 66 |
| 4.3.3 Réflexions et opinions..... | 70 |
| 4.3.4 La francophonie africaine..... | 77 |
| 4.3.5 Canada | 84 |
| 4.3.6 Ouvertures francophones..... | 85 |
| 4.3.7 Limites et paradoxes de la francophonie..... | 86 |
| 4.4 Francophonie et sociolinguistique: période 1995-1998..... | 89 |
| 4.4.1 Diversité et richesse linguistique: volet descriptif | 90 |
| 4.4.2 Diversité et richesse linguistique: volet opinions..... | 93 |
| 4.4.3 Littératures francophones..... | 95 |

| | | |
|---|--|-----|
| 4.5 | Francophonie et sociolinguistique: période 1999-2007..... | 98 |
| 4.5.1 | Diversité et richesse linguistique : volet descriptif | 98 |
| 4.5.2 | Reconnaissance et valorisation de la diversité pour l'avenir de la francophonie : Volet opinions | 104 |
| 4.5.3 | Particularités culturelles des pays francophones | 108 |
| 4.5.4 | Ouverture sur les cultures francophones. Volet opinions..... | 110 |
| 4.5.5 | Francophonie et littératures | 113 |
| 4.6 | Résultats quantitatifs..... | 128 |
| CHAPITRE V | | |
| INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS..... | | |
| 5.1 | FIPF, francophonie et rôle de la France..... | 130 |
| 5.1.1 | Rôle des associations..... | 130 |
| 5.1.2 | Zones à cibler | 132 |
| 5.1.3 | Avenir du français : le combat pour le plurilinguisme | 133 |
| 5.2 | Francophonie institutionnelle | 136 |
| 5.3 | Représentations de la francophonie | 140 |
| 5.4 | Variation linguistique en francophonie | 143 |
| 5.5 | Francophonie culturelle | 146 |
| 5.6 | Fiabilité des sources..... | 150 |
| CONCLUSION | | |
| RÉFÉRENCES..... | | |
| APPENDICE A | | |
| ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE | | |
| APPENDICE B | | |
| ÉQUIVALENCES NUMÉROS/ANNÉE | | |
| APPENDICE C | | |
| ÉCRIVAINS FRANCOPHONES APPARAISSANT DANS FDLM: 1999-2007 .. | | |

APPENDICE D
EXEMPLES DE GRILLES D'ANALYSE DU CORPUS 186

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

| Figure | Page |
|---|------|
| 2.1 Répartition des manuels et méthodes FLE et FLS..... | 22 |
| 3.1 La revue <i>Le français dans le monde</i> 1987-1998 | 31 |
| 3.2 La revue <i>Le français dans le monde</i> 1999-2000 | 32 |
| 3.3 La revue <i>Le français dans le monde</i> 2001-2008 | 33 |
| 3.4 Grille d'analyse | 35 |
| 3.5 Variables à inclure dans l'analyse | 38 |

Tableau

| | |
|---|-----|
| 4.1 Écrivains francophones 1995-1998..... | 96 |
| 4.2 Écrivains francophones 1999-2007..... | 118 |
| 4.3 Pourcentage de la revue FDLM consacré au français et à la littérature hors France..... | 128 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

| | |
|-----------|---|
| DIA | Revue <i>Diagonales</i> |
| FDLM | Revue <i>Le français dans le monde</i> |
| FIPF | Fédération internationale des professeurs de français |
| FLS | Français langue seconde |
| FLE | Français langue étrangère |
| FS | Revue <i>Francophonies du Sud</i> |
| OIF | Organisation internationale de la francophonie |
| SEDIFRALE | <i>Sesiones de Docentes e Investigadores en Francés Lengua Extranjera</i> : Congrès des professeurs et chercheurs en français langue étrangère. |
| s.p. | Sans pagination |

RÉSUMÉ

Le but de cette recherche est de mettre en lumière les différentes facettes de la francophonie, en lien avec ses modalités d'intégration en enseignement du français langue étrangère (FLE) et du français langue seconde (FLS), telles qu'elles sont présentées dans une revue de diffusion mondiale destinée aux enseignants. Comment y aborde-t-on la francophonie, tant dans son ouverture sur les littératures francophones que dans la variation linguistique? Pour répondre à cette question, nous avons choisi d'étudier la revue *Le français dans le monde* (FDLM) et ses suppléments sur une période déterminante au point de vue de l'évolution de la notion de francophonie, soit de 1995 à 2007.

Notre étude est réalisée à partir d'une analyse de contenu. La grille d'analyse que nous avons mise au point a servi à recueillir les passages clés concernant les réalités géopolitique et sociolinguistique de la francophonie. De plus, cet outil nous a permis de recueillir les données concernant les littératures francophones, leur répartition géographique et la proportion de la revue qui leur est consacrée.

Durant la période 1995-1998, la revue FDLM présente un contenu traditionnellement centré sur la France, alors qu'elle réserve le contenu francophone à son supplément *Diagonales* (qui cessera de paraître fin 1998). Au cours de la période 1999-2007, le FDLM ouvre ses sections Culture et Société (cinéma, littérature, musique, mode de vie...) à la francophonie. Nous avons constaté une ouverture décisive aux littératures francophones à partir de 1999, tant par les comptes rendus d'ouvrages littéraires que par des articles et dossiers s'intéressant à l'enseignement des littératures francophones.

La francophonie institutionnelle teinte la revue de multiples façons. Par rapport à la mondialisation, le FDLM met la Francophonie de l'avant comme acteur essentiel dans la lutte pour la diversité culturelle et le plurilinguisme. À partir de 2001 paraît le supplément *Francophonies du Sud*, financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Le continent africain y reçoit une attention particulière sous différents aspects : considérations historiques, diversité des statuts de la langue, représentations culturelles.

Il ressort de notre travail que la revue a évolué vers une volonté manifeste de sortir du franco-centrisme et a adopté une conception ouverte sur différents horizons francophones. De plus, tant la revue principale que ses suppléments réussissent généralement à éviter le subterfuge des généralités et à minimiser les pièges de la folklorisation. Il est intéressant de noter à ce propos que la revue comble un décalage et fait figure de relais entre la recherche et les enseignants, car les littératures francophones sont peu présentes dans les manuels et rarement abordées dans la formation initiale des enseignants.

Mots clés : francophonie, français langue seconde, français langue étrangère, littératures francophones.

INTRODUCTION

Quelques auteurs se sont intéressés à la place de la francophonie dans les manuels de français langue seconde ou de français langue étrangère (Fleig-Hamm, 1998; Dumont, 2002; Dervin et Keihäs, 2008). Leurs études diachroniques démontrent une certaine évolution quant à l'ouverture à la francophonie des manuels analysés. Ce sujet s'inscrit dans les réflexions contemporaines sur la didactique du français et les différents contextes d'enseignement, car, dans une optique interculturelle, la diversité et la richesse des différentes cultures de la francophonie multiplient les occasions de points de vue et de croisements. Or, de l'avis de ces auteurs, beaucoup reste à faire afin d'arriver à une meilleure représentation des réalités culturelles de la francophonie.

Nous avons choisi d'envisager cette question à travers les discours d'une revue de diffusion mondiale destinée aux enseignants de français, *Le français dans le monde* (FDLM). Organe officiel de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), le FDLM se présente, selon le site internet de la revue, comme un « instrument privilégié de la diffusion du français » et un « outil de formation » pour les enseignants de français langue étrangère (FLE) et de français langue seconde (FLS). Cette étude sera réalisée à partir d'une analyse de contenu pour laquelle nous avons élaboré une grille comportant les volets géopolitique et sociolinguistique de la francophonie. L'objectif principal de notre recherche est de décrire et d'analyser les représentations de la francophonie dans la revue durant la période 1995-2007, période à partir de laquelle nous formulons l'hypothèse que la revue s'est éloignée d'une vision franco-centrée de la francophonie.

Dans le premier chapitre, nous exposons la problématique de notre sujet d'étude, ainsi que les objectifs s'y rattachant. Le deuxième chapitre présente les concepts importants de notre étude. Puis, dans le troisième chapitre, nous expliquons

la méthodologie choisie afin de mener à bien notre analyse. Dans les deux chapitres suivants, nous présentons les résultats de notre analyse, ainsi que leur interprétation. Enfin, le dernier chapitre fait état de la conclusion de notre recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Nous verrons dans cette partie comment la compétence interculturelle est un élément essentiel en didactique des langues. Nous poursuivrons en expliquant les liens avec la francophonie et le rôle de la revue FDLM sur cet aspect de mieux en mieux connu de l'enseignement des langues et présenterons, en fin de chapitre, nos objectifs et questions de recherche.

1.1 L'expansion de l'approche interculturelle

Durant la décennie 1990, la didactique des langues s'est enrichie de l'apport de nouvelles analyses au sujet de l'approche interculturelle. Lussier (1997) a proposé un cadre de référence synthétisant les divers modèles théoriques de la compétence culturelle. En Europe (Byram et Zarate, 1997) et aux États-Unis (Bennett et Bennett, 1993), des chercheurs ont également contribué à la description des différents stades du développement de la compétence interculturelle. Le développement de la compétence linguistique ne suffit pas, et c'est ce que la recherche en didactique des langues nous enseigne de plus en plus (Abdallah-Preteille, 1996). L'interculturalité est maintenant reconnue comme une composante essentielle de la didactique des langues. « Le maintien d'un enseignement purement linguistique ou langagier est désuet. Le développement d'une compétence de communication interculturelle s'impose. » (Lussier 2005, p. 126). S'il est important de prendre en compte l'optique interculturelle dans l'enseignement des langues, c'est non seulement pour communiquer efficacement, mais aussi parce qu'elle représente un enjeu éthique : elle permet de combattre la xénophobie et l'ethnocentrisme, d'éviter les préjugés. « Un apprenant efficace sur le plan de la compétence interculturelle a la capacité de

s'ouvrir à d'autres cultures et de vouloir communiquer avec des apprenants d'autres cultures. » (*Ibid.*, p. 127).

1.2 Interculturalité et francophonie

En didactique du FLE/FLS, la découverte d'autres cultures s'ouvre sur les multiples régions de la francophonie. Manessy (1992) met l'accent sur la nécessité « d'accorder une dimension interculturelle à tout enseignement-apprentissage du français », puis sur celle « qui consiste à accepter l'idée qu'il n'y a pas un français mais des français, que la francophonie est multiple et que chaque locuteur est appelé à s'approprier la langue française » (p. 73-74).

Les professeurs de français de partout à travers le monde ont, en général, une bonne connaissance de la francophonie, appuyés par un matériel didactique présentant de plus en plus, mais insuffisamment, aux dires de certains (Fleig-Hamm, 1998; Condei, Dufay et Lebrun, 2006), une conception ouverte de ce concept. Ils sont de mieux en mieux outillés pour guider leurs élèves vers une meilleure compréhension des cultures étrangères, mais où l'on parle français. C'est ainsi que les enseignants de FLE ou de FLS, en faisant connaître et aimer la langue, feront également mieux connaître les cultures qui en sont porteuses. L'acquisition de la compétence culturelle polarisée par cette notion de francophonie des apprenants s'accompagnera aussi du développement de leur capacité de réflexion et de compréhension.

Dans les manuels de français langue seconde ou étrangère, la place accordée aux pays et régions autres que la France a longtemps été marginale. Fleig-Hamm (1998) a analysé onze manuels de FLS destinés à une clientèle universitaire. En introduction, l'auteure pose ainsi ce que devrait être une représentation satisfaisante de la culture : « ... une bonne représentation vise à souligner la diversité et la richesse des pays et régions étudiés, à fournir des informations exactes et à montrer ces

cultures sous un jour réaliste, d'un point de vue non colonialiste et non ethnocentrique.» (s.p.) Or, ses conclusions font état d'un écart entre le modèle proposé et les représentations de la diversité. Les textes fabriqués contiennent des informations superficielles, parfois même erronées, et manquent de réalisme. Les informations sont souvent de type encyclopédique et présentent de nombreuses statistiques. Ce type de quantification est jugé très réducteur : « Pour développer une compétence culturelle, il faut passer par des textes » (s.p.). Quant aux textes authentiques, l'auteure remarque qu'ils font l'objet de manipulations qui résultent en une information soit incomplète, soit quelque peu faussée.

Dumont (2002) a analysé le concept de francophonie dans des manuels de FLS couvrant une trentaine d'années. Dans les années 60 et 70, la question francophone était décrite en termes politiques ou comme un concept colonial. Vers la fin des années 90, on voit apparaître dans les manuels une ouverture à la culture francophone, prenant en compte les préoccupations des élèves et visant à les sensibiliser à quelques aspects de la francophonie. On y présente entre autres la richesse et la variété littéraires de la francophonie. En ce qui concerne la présentation de cette notion dans les manuels, Dumont préconise trois objectifs selon les niveaux d'enseignement : au niveau 1 (années 1 à 5), l'initiation à la culture francophone doit se faire à travers des textes de lecture variés, puis viser une parfaite intégration de la langue et de la culture francophone; au niveau 2 (années 6 à 9), elle doit se faire en recourant à des textes d'auteurs francophones « de tous horizons »; dans les manuels du niveau 3 (années 10 à 12), la francophonie deviendrait un sujet de réflexion à partir de thèmes comme la rencontre des cultures et les mutations de l'Afrique.

Spaëth (2003) a examiné les implications didactiques des liens entre francophonie et FLE. De 1960 à la fin des années 1990, alors que la discipline FLE connaissait une période de construction et de stabilisation institutionnelles et théoriques, la francophonie s'organisait dans le cadre d'institutions fortement politiques qui mettaient en œuvre des projets éducatifs dans des régions non

couvertes par le FLE. La mise en place institutionnelle de la discipline FLE se joue au moment de la décolonisation et de la réapparition de la notion de la francophonie : « la création en 1961 de *Le Français dans le monde* (LFDM), revue historique emblématique de la discipline, est l'une des conséquences objectives de l'implication des différents ministères dans la nouvelle configuration politique » (*Ibid.*, p. 39).

Le FLS, « *surgeon disciplinaire du FLE* » (*Ibid.*, p. 34), s'est développé dans des contextes plurilingues très divers recoupant généralement ceux de la francophonie.

Le FLS, à la fin des années quatre-vingt-dix, en dégageant une réflexion sur l'enseignement/apprentissage du français – dans les contextes où il entre dans la construction sociale et personnelle des locuteurs – oblige à définir ou redéfinir la place de la francophonie dans cette configuration disciplinaire plastique. (*Ibid.*)

Une nouvelle configuration se profile, « une géographie didactique de la francophonie », qui remet en question le partage habituel Nord/Sud et « où les modes d'appropriation du français liés aux finalités éducatives sont déterminants » (*Ibid.*, p. 43)

1.3 La revue FDLM

Si quelques études se sont penchées sur les représentations de la notion de la francophonie dans les manuels de FLS/FLE, l'exploration d'une autre source d'information importante, la revue de la Fédération Internationale des professeurs de français, n'avait pas été entreprise. Par son statut « d'instrument privilégié de la diffusion du français », *Le Français dans le monde* se veut « plus que jamais, un outil de formation », tel qu'il est présenté dans le site internet de la revue. Comment s'organise cette formation? Nous retrouvons dans la revue un premier type de discours, centré sur la classe, et qui prescrit des savoir-faire, ainsi qu'un deuxième type de discours diffusant plutôt des savoirs et des réflexions (Moirand, 1986). En ce sens, les revues didactiques jouent un rôle de médiateur de concert avec les manuels (Faleiros, 1999). Une des particularités de la revue étant sa périodicité, ce type de

publication permet évidemment une adaptation plus rapide aux changements et à l'évolution des théories de son champ d'application, une souplesse peu impartie aux manuels.

La revue FDLM nous est apparue comme un choix pertinent pour étudier l'évolution des idées dans le domaine de l'enseignement du FLE, rejoignant ainsi Moirand (1988) et Faleiros (1999). Moirand s'est livré à une analyse des discours de la revue afin de relever les rapports entre théories linguistiques et enseignement des langues, alors que Faleiros a orienté son analyse sur l'enseignement de la littérature dans la revue. Comme ces deux chercheurs, nous avons opté pour ce corpus en raison de sa grande diffusion auprès des enseignants de français langue étrangère. Revue internationale reconnue, elle profite d'une large distribution et est considérée comme la référence pour les professeurs de FLE hors de France. On y retrouve en outre des articles de nombreux théoriciens de renom. De plus, comme son appellation l'indique, la revue vise à explorer le français sans se limiter à une vision traditionnellement « centrée » sur le français et la culture de la France. La revue FDLM offre ainsi une vitrine intéressante des diverses représentations de la francophonie. Enfin, la publication de la revue s'est poursuivie de façon continue depuis 1961, ce qui nous permet un accès à un vaste corpus. À la manière d'un miroir des courants didactiques, « FDLM constitu[e] un objet privilégié pour étudier le mouvement des 'idées' au travers des discours tenus aux enseignants de Fle (...) » (Moirand, 1988, p. 16).

Faleiros (1999), dans son analyse des discours sur l'enseignement de la littérature dans cette même revue, a relevé dans la première période étudiée (1968-1972) cinq articles sur un ensemble de 71 qui présentent des auteurs non français : «... ce qui montre que la revue est essentiellement axée sur la France, même si elle est destinée à un public à l'étranger. L'ethnocentrisme se dégage donc comme une caractéristique dans le choix des textes. » (p. 70). L'analyse de la seconde période (1992-1996) ne remet pas en cause cette tendance. L'aire géographique majoritaire

continue à être la France. Sur 72 textes, trois d'entre eux réfèrent à une autre aire géographique et trois autres proposent des textes provenant de plusieurs aires géographiques à la fois (p. 91). Le chercheur explique ce caractère ethnocentrique dans le choix des textes littéraires d'abord par la nature de la revue, qui reçoit l'aide du gouvernement français, puis par « son caractère civilisateur » encore présent. Pour des raisons historiques, elle tient à conserver sa place « comme référence du monde francophone » (p. 103). « Nous ne pensons pas pour autant que cette attitude se justifie. » (*Ibid.*) Malgré cela, la revue présente quelques articles d'auteurs qui avancent « qu'un contact avec des écrivains d'autres nationalités peut être très productif. » (*Ibid.*)

Les raisons invoquées par Faleiros (1999) nous amènent également à nous interroger au sujet de l'influence sur la revue que peuvent avoir le soutien du ministère des Affaires étrangères et le partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie. Peut-on entrevoir des considérations d'ordre institutionnel et politique imprégnant les discours de la revue?

On peut s'attendre à ce que la revue soit influencée par les changements qu'a connus la notion de francophonie, ainsi que par les actions entreprises par les institutions internationales vouées à la francophonie.

1.4 Objectifs et questions de recherche

L'objectif principal de notre recherche est de décrire et d'analyser les représentations que se fait la revue FDLM du concept de francophonie. Il s'agit pour nous d'identifier si la revue a tenu compte, dans son discours, du concept de francophonie au cours de deux périodes prédéterminées. Les objectifs spécifiques qui en découlent sont les suivants:

- 1- décrire et analyser les représentations de la francophonie dans la revue durant la période s'étendant de 1999 à 2007 et leur évolution.

- 2- décrire et analyser le traitement de cette notion en adoptant des points de vue tant qualitatif (les descriptions et opinions relevées dans la revue) que quantitatif (la proportion de la revue consacrée aux régions de la francophonie, la proportion consacrée aux écrivains de chaque région francophone).
- 3- décrire et analyser les implications de l'évolution des représentations de la francophonie sur la didactique du FLE/FLS dans la revue.

La poursuite de ces objectifs nous amène à la formulation des questions de recherche suivantes:

- 1- Quelles représentations de la francophonie retrouve-t-on dans la revue FDLM?
- 2- Comment ces représentations se sont-elles transformées au cours de la période analysée?
 - a) La notion de francophonie s'est-elle éloignée d'une conception franco-centrée?
 - b) Quelles implications ces changements ont-ils sur la didactique du FLE/FLS dans la revue?

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, nous définirons nos principaux concepts, soit ceux de francophonie, de compétence interculturelle et de revue didactique, afin de mieux éclairer les diverses facettes de notre objet de recherche. Nous explorerons ces concepts en relation avec la diversité linguistique et culturelle de l'espace francophone, ce qui nous amènera à prendre en considération les questions de la norme et de la place de la(des) culture(s) dans l'enseignement du français. Enfin, nous aborderons les ambiguïtés liées à la dénomination des littératures francophones.

2.1 Francophonie(s) : l'origine du terme et ce qu'il recouvre

La portée de la notion de « francophonie » a fait et fait encore aujourd'hui l'objet de nombreux débats. D'abord, elle ne revêt pas la même signification pour tous les locuteurs de français, ni même pour les dictionnaires: est-ce un ensemble de populations francophones, un ensemble des pays de langue française, un mouvement en faveur de la langue française ou tout cela à la fois?

On réfère habituellement à Onésime Reclus pour situer l'apparition du mot « francophonie ». Ce géographe français l'avait employé dans son livre *France, Algérie et colonies* (1880) pour désigner les espaces géographiques où le français était parlé. Le mot serait ensuite tombé dans l'oubli pour réapparaître dans les années 1960, tant dans les mentalités que dans les dictionnaires. C'est au cours de cette période que plusieurs chefs d'État, à la tête d'anciennes colonies françaises, ont manifesté la volonté de se réunir pour former une entité politique qui s'appuierait sur les affinités culturelles et linguistiques avec la France. Ce projet n'allait finalement se concrétiser que plusieurs années plus tard, mais le terme « francophonie » avait alors commencé à se répandre.

Réalités géopolitique et sociolinguistique

Il convient ici d'introduire les nuances importantes que le terme recouvre, puisqu'il désigne en fait deux réalités un peu différentes. Nous adopterons ici la distinction maintenant largement reconnue pour présenter cette notion: la Francophonie avec une majuscule initiale désigne la réalité institutionnelle à caractère géopolitique (Salgado, 2003), réalité que Leclerc (2008a) désigne comme « l'ensemble des gouvernements, pays ou instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges » (s.p.). Quant à la francophonie avec une minuscule initiale, elle doit être comprise comme une réalité sociolinguistique, « l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications. (*Ibid.*) » La francophonie ne tient pas compte des implications politiques, du statut de la langue dans le pays en question ou de l'appartenance ou non de ce territoire à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (Salgado, 2003). Les deux réalités décrites ci-haut ne sont donc pas superposables: des pays ou territoires où la présence du français est importante, l'Algérie par exemple, n'adhèrent pas au monde francophone, faute d'entretenir de bonnes relations avec lui; à l'inverse, des pays non francophones ont adhéré à l'OIF (Bulgarie, Albanie, Égypte...). Les raisons expliquant l'adhésion de ces pays à l'organisation tiennent soit aux liens historiques qu'ils ont avec la France, soit à des considérations géographiques et au fait qu'ils s'engagent à maintenir et à promouvoir l'enseignement du français et à s'en servir dans les communications internationales. Les enjeux ne sont pas toujours clairement linguistiques, mais également culturels, économiques et politiques. L'adhésion de nouveaux pays à la Francophonie sert entre autres à réagir à la mondialisation et à l'influence de l'anglais.

La notion a connu récemment un virage vers une francophonie de nature plurielle et pluricentrique (Rey, 2006), et l'acceptation des francophonies s'accompagne d'une opposition à leur hiérarchisation. Parallèlement, les thèmes de la

défense du plurilinguisme et de la diversité culturelle se multiplient dans de nombreux colloques et congrès portant sur la francophonie.

Après une première francophonie, liée à l'expansion coloniale, de la fin du 19^e siècle, puis une deuxième, née dans les années 60 par le Sud et fille de la décolonisation, la troisième francophonie naît du passage des espaces postcoloniaux aux espaces de dialogue interculturel. (Guillou, 2008, s.p.)

2.2 Normes et variétés: quel(s) français enseigner?

Lorsqu'on aborde le concept de francophonie, on évoque inévitablement, au plan sociolinguistique, le phénomène de la variation. Nous décrivons trois situations puisées sur trois continents différents: en Afrique, en Belgique et au Québec.

2.2.1 En Afrique

Depuis les années 1980, grâce aux travaux des linguistes, les variétés régionales de la francophonie ont fait l'objet d'une description de plus en plus détaillée. Une controverse sur la pertinence de ces recherches a cependant été déclenchée, notamment en terre africaine où partisans et adversaires d'un « français *d'Afrique* » ou d'un « français *en* Afrique » s'opposaient (Mbodj, 2005). À la question posée par Kossi A. Afeli – « Le français d'Afrique, pour quoi faire? » –, Manessy (1993) répond en invoquant d'abord le décalage entre la référence à une norme centrale et l'usage africain et revendique pour ce dernier « une authenticité et une légitimité qu'ont depuis longtemps acquises les autres variétés régionales, au Québec, en Suisse, au Luxembourg ou en Belgique. » (p. 22). Sur le plan pédagogique, il plaide l'ouverture à la variation:

[...] le but est de réintroduire le français dans l'univers de la parole africaine dont un enseignement fondé exclusivement sur une norme exogène l'a exclu, de rompre la diglossie qui l'enferme dans un domaine réservé d'où il ne peut sortir que par effraction, d'en faire une variété du répertoire communautaire plutôt qu'un supplément à celui-ci. (*Ibid.*)

Si Kossi A. Afeli (1990, cité dans Manessy, 1993, p. 15) craint la cristallisation du français d'Afrique, ou la création d'un « français créolisé ou pidginisé, un 'français périphérique' » à l'usage des Africains, Manessy (1993) affirme que l'établissement de normes pédagogiques ne remet en question « ni l'intégrité ni l'unicité du 'bon usage' et [qu']elle en sauvegarde l'universalité » (p. 23). De cette démarche transparaît tout de même une conception traditionnellement hiérarchique des normes puisqu'elle « autorise les différenciations nécessaires à l'intérieur du continuum dont le pôle supérieur est ce bon usage même et le pôle opposé, multiple, les diverses formes populaires du français africain. » (*Ibid.*)

Dumont (1990) s'appuie également sur les travaux des linguistes décrivant les variétés régionales du français pour affirmer que le français est une « langue multiple » et que les particularismes lexicaux ne doivent plus être considérés comme « du folklore ».

Réduire la norme du français à sa dimension hexagonale, c'est le rendre totalement inapte à l'expression identitaire de chacun, c'est donc le condamner à très court terme à n'être qu'une langue parlée par un relativement petit nombre de locuteurs [...] (p. 39).

La redéfinition de la norme ou des normes permettrait en outre de réduire le sentiment d'insécurité linguistique des usagers du français (Manessy 1992, Moreau 1999).

Il y a aussi, pour les pays francophones du Sud, que le français en usage dans l'école, et par voie de conséquence, l'école elle-même, pourraient enfin ne plus être perçus comme des corps étrangers. Il y a enfin qu'en légitimant explicitement la variété propre de français qui a, d'ores et déjà dans le fonctionnement social, acquis le statut de standard dans chacune des différentes communautés francophones, on contribuerait au respect et à la valorisation de leur identité et de leur différence. (Moreau, 1999, s.p.)

Du point de vue pédagogique, Dumont (1993) propose de permettre la prise de conscience du « français africain » pour mener l'apprenant, à travers une progression

qui est à discuter, à une véritable maîtrise du français. Mbodj (2005) retient quant à lui que « ceux qui rejettent l'existence d'un français d'Afrique souhaitent affirmer leur appartenance à une Francophonie dotée d'une seule langue, le français » (s.p.), langue naturellement enrichie par les différents apports de l'espace qu'elle occupe. La redéfinition des normes n'est donc pas toujours bien accueillie, y compris par les responsables de l'éducation:

[...] quel que soit le type d'africanisation de la norme proposée, on se heurte à la vive résistance d'une partie de l'opinion publique des pays concernés. Ce sont en particulier les responsables de l'éducation qui s'opposent à l'idée d'institutionnaliser des usages africains, que ce soit sous forme de dictionnaire ou à l'intérieur des salles de classe. (Pöll, 2005, p. 244)

2.2.2 En Belgique et au Québec

La référence précédente aux usages répertoriés dans un dictionnaire rejoint une problématique étudiée dans d'autres régions de la francophonie. Lors de la refonte de 1989 du *Petit Larousse*, qui introduisait à peu près 300 belgicisms nouveaux, Klinkenberg (2007) a analysé les attitudes recueillies dans les articles de la presse belge. Même si la plupart soulignent favorablement l'introduction des nouveaux termes, les attitudes relevées chez certains auteurs font ressortir que les particularismes géographiques, accompagnés d'une indication précise de leur localisation, nuisent à la conception d'une langue d'usage collectif et général. « Le mythe d'une langue pure, gardée qu'elle est à l'abri des contaminations externes, est également mobilisé » (Klinkenberg 2007, s.p.). L'auteur reconnaît dans cette attitude « la conception, persistante dans nombre de pays d'Europe et particulièrement dans certaines zones de la francophonie, selon laquelle une société n'est cohérente que si elle s'exprime d'une seule voix. » (*Ibid.*). Selon lui, c'est le Québec « qui semble vivre le plus paisiblement son altérité » (*Ibid.*). Quoique l'épisode controversé de la publication du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* en 1992 – principalement provoqué par les indications concernant les registres de langue – ait démontré que la

fragilité linguistique des Québécois n'avait pas disparu. Récemment, deux événements reliés à la variété québécoise du français démontrent que la définition de la norme linguistique québécoise est encore inachevée (De Villers, 2008). En premier lieu, l'annonce de la publication imminente du *Franqus*, le dictionnaire du français standard en usage au Québec, a réanimé le débat entre « endogénistes » (tels qu'ils sont désignés par Lionel Meney) et « exogénistes ».

Au Québec, certains linguistes (Jean-Claude Boulanger, Jean-Claude Corbeil, Pierre Martel, Claude Poirier, etc.) considèrent que le « français standard », celui que décrivent les grammaires (Grevisse, etc.) et les dictionnaires (*Petit Larousse*, *Petit Robert*, etc.), est un modèle linguistique étranger (une norme « exogène » dans leur terminologie). Selon eux, le français du Québec doit être vu comme un « système linguistique autonome », avec sa norme propre (ou norme « endogène »), qu'ils désignent du nom de « français québécois standard ». (Meney, 2004, s.p.)

Pour Meney, le choix du gouvernement québécois de soutenir le projet *Franqus* « signifie qu'il favorise “le standard québécois”, au détriment du français international » (Meney, 2005, s.p.). L'auteur déplore que les Québécois n'aient pas été consultés sur ce choix et qu'aucune « recherche sérieuse » n'indique leur préférence majoritaire pour un français local au détriment du français international. Qualifiant ce choix d'« arbitraire », Meney avance que cette entreprise risque même « de favoriser la ghettoïsation » du Québec (*Ibid.*). Dans une réplique à Meney et Paquot, le linguiste Verreault explique l'objectif principal de l'entreprise:

Bien des Québécois attendent depuis longtemps que leur variété de français soit enfin décrite dans un dictionnaire, car ils savent qu'une telle entreprise est nécessaire pour que, à travers la variété de français qui les exprime, tous les autres francophones puissent enfin accéder à leur vision du monde et à leur univers socioculturel, encore trop souvent méconnu ou réduit à sa dimension la plus folklorique. Décrire cette variété dans son registre standard ne signifie donc pas que les linguistes variationnistes s'apprêtent à créer une nouvelle langue. (Verreault, 2008, s.p.)

En deuxième lieu, l'éventualité de voir une « langue standard québécoise » devenir la norme dans l'enseignement au Québec – telle que proposée par le Parti québécois – a soulevé des réactions chez les spécialistes et dans la presse québécoise.

Si nous sommes si isolés linguistiquement, comme le disent les péquistes, pourquoi devrions-nous nous isoler encore plus en enseignant une sorte de créole québécois, une langue qui n'existe pas? » (Gil Courtemanche, 2008, *Le Devoir*).

Paquot (2008) s'appuie quant à elle sur une étude récente de l'Office québécois de la langue française pour ajouter que « Les Québécois ne veulent pas de la langue standard québécoise »:

À propos de l'enseignement, les opinions sont très nettement définies : 76,8% d'entre eux pensent que «le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international» et 88,3% qu'«il est souhaitable qu'on utilise les mêmes ouvrages de référence comme les dictionnaires et les grammaires partout dans la francophonie». (s.p.)

2.2.3 De la monocentricité/pluricentricité du français

Parallèlement à une définition non hiérarchique de la francophonie qui met de côté la dichotomie opposant le français hexagonal et les autres variétés, le modèle pluricentrique offre une autre perspective d'analyse des normes d'une langue.

Réduire la norme du français à sa dimension hexagonale, c'est le rendre totalement inapte à l'expression identitaire de chacun, c'est donc le condamner à très court terme à n'être qu'une langue parlée par un relativement petit nombre de locuteurs [...] (Dumont 1990, p. 39)

Inspiré par les travaux du linguiste allemand Kloss (1978) et de ses successeurs (Von Polenz, 1988; Ammon, 1989), Clyne (1992) a présenté une série d'études sous la loupe du modèle pluricentrique. Le terme *pluricentrique* sert à décrire les langues présentant plusieurs centres normatifs. Ainsi, vers la fin des années 1980, les études sur la variation en allemand ont délaissé le point de vue « écart par rapport au centre » pour le modèle pluricentrique. Outre les aspects linguistiques, les auteurs de ces

études prennent en compte le statut des variétés, leur degré de codification, l'impact de la pluricentricité sur le changement linguistique et les réformes et le degré de symétrie des relations. Ainsi, presque toujours, la norme d'une variété nationale a un statut plus élevé que les autres variétés. De plus, la relation entre les variétés nationales peut se modifier au gré des changements observés au point de vue de la concentration démographique, ou du pouvoir économique et politique; l'anglais, le portugais et l'espagnol en constituent de bons exemples alors que le statut des variétés nationales au Nouveau Monde a acquis le statut équivalent de leurs homologues de l'Ancien monde.

Lüdi (1992) explique que c'est précisément le concept du « bon usage » rattaché à la langue française qui lui confère son caractère monocentrique. Selon lui, l'évolution de la langue française vers la pluricentricité se développe à des degrés divers selon la volonté politique de la population, mais aussi d'après des facteurs économiques, démographiques et selon la distance linguistique et géographique de la France. L'auteur expose le cas du français du Québec, qui présente les plus grandes différences par rapport au français central et où une variété locale standard a été choisie comme norme pédagogique. Allant au devant des objections et résistances que la (re)définition de normes engendre, Lüdi postule que « la multiplicité des normes ne saurait constituer une menace pour un groupe démontrant une conscience linguistique forte, telle que représentée par les locuteurs francophones, mais plutôt une chance pour l'avenir du français » (notre traduction de Lüdi, 1992, p. 169).

Pour Klinkenberg (2007), la centralisation linguistique du français repose sur un facteur quantitatif bien simple: la majorité des locuteurs ayant le français comme langue maternelle se retrouve en France. Les blocs anglophone, lusophone et hispanophone, quant à eux, démontrent la tendance inverse: leur ancienne métropole est devenue très minoritaire. L'auteur donne quelques exemples de décentralisation qui lui font affirmer qu'une conception polycentrique du français est en progression. Au plan des politiques linguistiques et terminologiques, les mesures de féminisation

adoptées au Québec, dans certains cantons suisses et en Belgique francophone – féminisation de noms de métiers, titres et fonctions notamment – constituent un exemple démontrant un mouvement plus important en périphérie qu’au centre. Autre exemple donné par cet auteur: l’application des rectifications orthographiques proposées en 1990 se remarque surtout en Suisse et en Belgique. Il illustre également son propos avec l’exemple de la lexicographie. Nous avons déjà cité son étude dans laquelle de nombreuses et diverses réactions avaient été recensées dans la presse après l’introduction de 300 nouveaux belgicisms dans *Le Petit Larousse* en 1989. Or, près d’une dizaine d’années plus tard, la refonte de 1998, qui introduisait 200 belgicisms nouveaux, n’a guère suscité de réactions: les articles étaient moins nombreux et plus favorables, ce qui fait dire à l’auteur que « la Chasse aux belgicisms semble décidément fermée » (Klinkenberg, 2007. s.p.).

Au Québec, pour ce qui est de l’enseignement du français langue seconde/étrangère, la situation a évolué depuis les années 1970-1980 où « la prédominance de la norme hexagonale était incontestée » (Pöll, 2005, p. 247), alors que la langue enseignée aux non-francophones porte maintenant les caractéristiques du français québécois si le professeur est d’origine québécoise: « Rien de plus normal en principe que l’enseignement de cette variété, puisque la clientèle aura beaucoup plus de chances d’être confrontée à des locuteurs canadiens qu’à des Français » (*Ibid.*, p. 248).

2.3 Diversité culturelle : quelle(s) cultures enseigner?

Parallèlement à la question soulevée par la variation linguistique (quel français enseigner?), se posent d’autres interrogations: Quelle place doit-on réserver à l’enseignement de la culture en classe de FLS/FLE? Quelle culture enseigner? Comment le faire? Si tous les spécialistes reconnaissent l’importance de la culture dans le développement de la compétence de communication, l’accord se fait moins unanime lorsqu’il s’agit de déterminer l’inclusion de la culture dans les programmes

et le matériel didactique. D'après Lussier et Turner (2005), certains d'entre eux s'opposent à un enseignement qui négligerait complètement la culture ou la limiterait à des éléments folklorisants ou aseptisés; certains soutiennent également que la culture ne devrait pas être considérée comme une cinquième habileté greffée aux habiletés linguistiques (expression orale, compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite). Abdallah-Preteceille en 1996 présentait la relation entre la langue et la culture en termes de complémentarité:

L'interrelation de la langue et de la culture, depuis longtemps reconnue par les ethnologues et les anthropologues, est considérée désormais comme un point d'ancrage de l'enseignement de toute langue vivante. Il ne s'agit plus de juxtaposition des apprentissages, mais de complémentarité. (p. 170)

Pour Tang (1999), les liens entre la langue et la culture en salle de classe sont inextricables, « language is culture » (s.p.). Si langue et culture sont à ce point reliés, et que la culture est présente d'une façon implicite en salle de classe, doit-on prendre en compte l'enseignement intentionnel dans les curriculums? D'un point de vue méthodologique, Lessard-Clouston (1997) soutient que les apprenants tireront avantage de leçons planifiées et bien élaborées sur la culture : « in terms of the methodology of culture teaching, a laissez-faire approach is not adequate. Just as we are intentional in terms of what grammatical structures we teach and how, we must also be systematic about our culture teaching. » (s.p.)

La question de la culture en enseignement du français nous amène également à réfléchir sur les choix à opérer devant la diversité culturelle de l'espace francophone. Cette diversité culturelle prend sa place dans une perspective interculturelle et d'ouverture.

L'interculturel est une manière d'analyser la diversité culturelle, mais à partir des processus et des dynamiques selon une logique relevant de la variation et de la complexité. C'est donc avant tout une démarche, une analyse, un regard et un mode d'interrogation sur les interactions culturelles. (Meunier, 2007, p. 7)

La dimension interculturelle s'inscrit elle-même dans une perspective où la complexité, l'hétérogénéité constituent la norme, et non « un handicap devant être compensé par des aides » (*Ibid.*, p. 12). En enseignement des langues, l'objectif est de « faire des apprenants des locuteurs ou des médiateurs interculturels, capables de s'engager dans un cadre complexe et un contexte d'identités multiples, et d'éviter les stéréotypes accompagnant généralement la perception de l'autre dans une seule et unique identité » (Byram, Gribkova et Starkey, 2002, p. 9). La compétence interculturelle est donc beaucoup plus qu'une question de connaissances. Ce sont plutôt dans ses dimensions de « savoir être, savoir apprendre/faire, savoir comprendre et savoir s'engager » que la compétence interculturelle doit être comprise dans les processus d'enseignement/apprentissage (*Ibid.*, p. 19)

2.4 Francophonie et matériel didactique

La revue FDLM est considérée dans notre projet à l'égal d'un matériel didactique, en raison non seulement des réflexions qu'elle contient, à l'usage des enseignants, mais aussi pour les pistes didactiques nombreuses qu'elle propose, et, dans le cas qui nous concerne, des pistes permettant d'explorer la notion de francophonie dans une optique interculturelle. Comme tout matériel, cette revue a ses forces et ses faiblesses. Claude Vargas (2006) décrit les imperfections inhérentes au manuel scolaire, des lacunes qu'une revue comme *Le Français dans le monde* est destinée à combler:

Un manuel est un objet statique, ce qui produit certains types d'imperfections: 1) comme il possède une certaine durée de vie, le temps peut altérer la pertinence de ses contenus; 2) son caractère figé le rend difficilement adaptable à toute une série de phénomènes dynamiques, qu'il s'agisse de certaines recommandations des textes officiels, du problème de la diversité culturelle des élèves, ou de l'évolution des médias, ce qui pose le problème de sa fonctionnalité didactico-pédagogique. (p. 23)

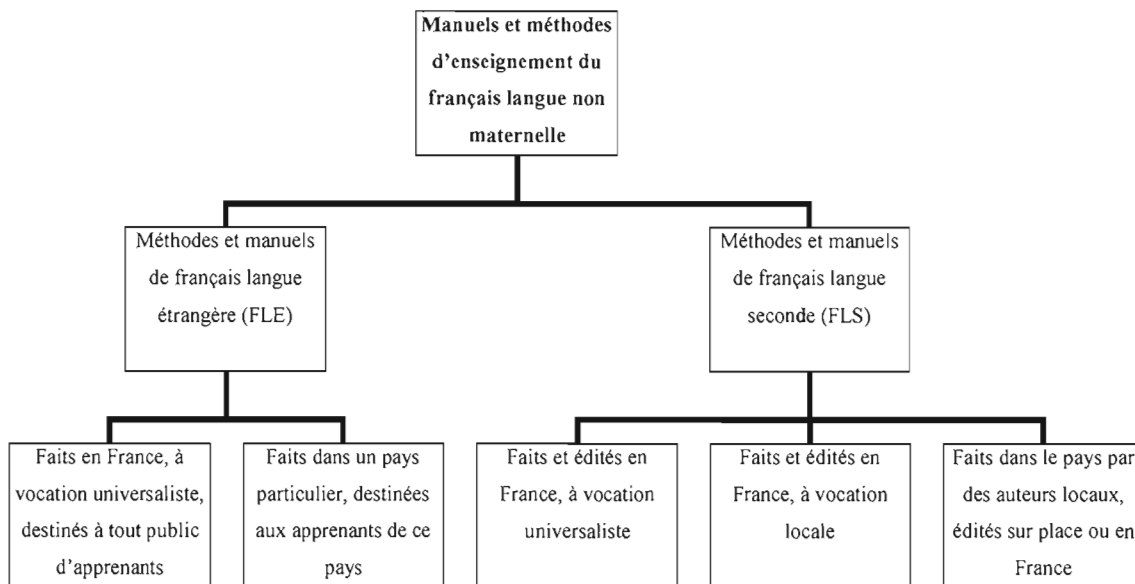
S'appuyant sur des observations tirées d'expériences menées au Tchad et en Guyane, Verdelhan-Bourgade (2004) a démontré le rôle complexe que peut jouer le manuel en situation d'enseignement du FL2-langue de scolarisation : « le manuel (de langage) est apparu comme facteur d'évolution des représentations des maîtres et des pratiques langagières des enfants » (p. 3). En outre, le manuel s'est révélé un outil de formation des enseignants et le stimulus d'innovations. Moyen de connaissance des autres cultures, le manuel peut même, dans certains cas, représenter le seul lieu possible de cette ouverture.

Le processus observé est donc le suivant: l'introduction du manuel a provoqué un changement, chez l'enseignant, d'attitudes pédagogiques et d'activités scolaires, lesquelles ont généré des comportements langagiers nouveaux chez les apprenants, en classe et hors de la classe, qui ont, à leur tour, conduit les enseignants à modifier leurs représentations de la langue et du langage, et de la pédagogie. On voit apparaître une forte interaction entre les représentations et pratiques du maître d'une part, les pratiques langagières des enfants d'autre part, les évolutions des unes et des autres étant provoquées par l'outil-manuel comme médiateur des apprentissages. (*Ibid.*, p. 4)

Les objectifs culturels peuvent différer en langue étrangère et en langue seconde selon les contextes, nous rappelle Lessard-Clouston (1997). De même, « tout auteur de manuel, tout enseignant doit faire des choix, sélectionner des éléments de culture qui seront intégrés à l'enseignement de la langue. » (Lebrun, 2006, p. 168). Devant la grande diversité observée en matière de contenu culturel dans les manuels et méthodes d'enseignement du français langue non maternelle, Verdelhan (2006) a proposé une répartition de ceux-ci en deux grands ensembles, qui se subdivisent eux-mêmes en d'autres ensembles (cf. Figure 2.1). Si dans un premier temps on peut simplifier en disant que les méthodes de FLE « parlent de la France » et les méthodes de FLS « parlent du pays auquel elles sont destinées », la réalité est en fait un peu plus complexe. D'abord, les méthodes de FLE se divisent en deux grandes catégories : 1. des méthodes faites en France, destinées à tout public d'apprenants, peu importe sa localisation géographique; les contenus culturels sont centrés sur la découverte de la

France et 2. des méthodes faites dans un pays particulier, destinées au public de ce pays; le paysage culturel y est plus diversifié.

Figure 2.1
Répartition des manuels et méthodes FLE et FLS (d'après Verdelhan, 2006)



Les manuels de FLS se répartissent en trois catégories. Premièrement, on retrouve des manuels à vocation universaliste, comme en FLE, avec une collaboration « plus ou moins réelle » d'auteurs provenant des pays visés. Deuxièmement, il existe des manuels à vocation locale, destinés vers un seul pays. Ces manuels sont parfois faits et édités en France, à la suite d'une commande placées par des pays. Troisièmement, il y a des manuels conçus par des auteurs locaux et publiés dans le pays; des auteurs français y participent parfois, selon une collaboration plus ou moins étroite. Une fois ces critères établis, Verdelhan a analysé un corpus d'une dizaine de manuels de FLS destinés à des apprenants afin d'étudier l'interculturalité en langue seconde. Nous énumérerons quelques-unes de ses conclusions pertinentes à notre propre étude.

– C'est la littérature qui sert principalement de vecteur de l'interculturalité, même s'il est question parfois de musique, de cinéma ou de sport.

- Les textes littéraires des manuels proviennent de la France et de la francophonie. La francophonie est plus particulièrement africaine dans les manuels destinés à l’Afrique.
- Le français local a très peu de place dans les manuels. La diversité linguistique n’est pas plus présente que la diversité ethnique ou culturelle, et pas plus présente dans les manuels locaux que dans les manuels généralistes.
- Le poids du passé colonial interdit de parler de la France. De plus, la francophonie mondiale est souvent ignorée ou négligée. L’interculturalité se borne à la francophonie africaine, dans sa dimension littéraire ou artistique, ce qui est déjà important. Et encore, de façon paradoxale, cette francophonie est-elle surtout présente dans les manuels pilotés par des auteurs français, comme si les auteurs africains eux-mêmes n’étaient pas toujours convaincus de leur propre patrimoine culturel.

Au Québec, Lebrun (2006) s’est penchée sur l’ouverture à la culture de la majorité des manuels de FLS destinés aux apprenants anglophones du Québec. Au sujet de la francophonie, l’auteure mentionne que les manuels québécois de FLS traitent prioritairement de la « francophonie immédiate, celle des francophones minoritaires canadiens, et des Louisianais »; on y retrouve peu ou pas de mention des Haïtiens, des Africains francophones; pas d’explication de ce qu’est la francophonie, du français langue internationale. L’auteure souligne également que la culture seconde (C2) « leur est encore trop largement présentée par fragments » (p. 176).

Cette présentation fragmentaire de la culture rejoint une autre faiblesse reprochée par les chercheurs, celle de la superficialité de la culture représentée dans les manuels. Schultz (2004), signalant la demande croissante pour une composante francophone dans les programmes de français aux États-Unis, constate que bien que les manuels introduisent généralement une part appréciable de textes francophones, le traitement de ces textes est superficiel: on se borne souvent à une brève présentation de l’auteur et de son pays d’origine. Les apprenants sont donc amenés à reconnaître la différence, mais pas ce qu’elle signifie. Dans une expérience menée auprès d’étudiants de deuxième année à l’Université Berkeley de Californie, l’équipe de professeurs du programme d’études françaises a préparé des séquences

d'enseignement avec des textes littéraires francophones provenant de différentes régions de la francophonie. À partir de textes choisis dans la culture acadienne et cajun, par exemple, les étudiants sont sensibilisés à la richesse de la langue et à la complexité des études culturelles en réfléchissant sur les stéréotypes culturels et la réalité sous-jacente. Cette approche rejoint, selon Schulz, l'orientation des récentes recherches en langue étrangère.

The incorporation of Francophone literature should be done in an effort to encourage in students the development of critical reflection on the meaning of culture on its deepest levels, a goal that is very much in keeping with educational trends in general and with those of foreign language education in particular. (Schultz, 2004, p. 261)

2.4.1 Stéréotypes et ethnocentrisme

Au cours d'une étude sur la compétence culturelle développée par les manuels de FLE, Auger (2001) a observé une progression par paliers, les auteurs présentant une altérité homogène aux apprenants débutants qui progresse vers une conception de plus en plus hétérogène pour les niveaux avancés. Pour éviter le piège de l'ethnocentrisme, l'avènement de la didactique des langues-cultures a conduit les auteurs de manuels à avoir recours aux documents authentiques. Néanmoins, le choix des documents passe lui aussi à travers des « filtres culturels » de l'auteur. Les représentations culturelles peuvent donc tendre vers la stigmatisation et la réduction de l'altérité.

Les auteurs d'études critiques au sujet du contenu culturel des manuels scolaires de FLE montrent du doigt le caractère réducteur et stéréotypé des images du pays concerné et de la francophonie « souvent réduite à la France éternelle » (Condei, Dufay et Lebrun, 2006, p. 7). Est-ce par manque d'ouverture? Le problème doit se poser autrement en réalité. Condei *et al.* font référence aux anthropologues Preiswerk et Perrot pour rappeler un éclairage essentiel à la question de l'ethnocentrisme.

[...] quelle que soit notre volonté d'ouverture, nous ne pouvons éviter de voir le monde à travers le prisme de nos habitudes culturelles, de lui appliquer des grilles de lecture qui nous ont été inculquées depuis notre enfance par la société dans laquelle nous vivons. » (*Ibid.*, p. 7)

Transposé à la confection de manuels scolaires, ce phénomène s'accompagne d'une contrainte supplémentaire. Les auteurs de ce type d'ouvrages doivent composer avec la nécessité de donner une représentation simple et accessible de la société. Dans ces conditions, « les exigences de la pédagogie érigent la stéréotypie et l'ethnocentrisme en lois constitutives de ce genre de discours » (*Ibid.*, p. 7-8). Doit-on renoncer alors à l'analyse critique de ces aspects des manuels? Non, répondent les chercheurs; il s'agit cependant de bien cibler les valeurs éthiques véhiculées dans leur contenu. Les analyses de manuels doivent poursuivre deux objectifs essentiels:

1° plutôt que de souligner avec insistance les stéréotypes qui affleurent dans ces ouvrages, veiller à rendre compte autant que faire se peut de la diversité de leur discours, 2° essayer d'interpréter le plus finement possible les éléments saillants de leur discours en tenant compte de leur contexte de production et de réception, et notamment de l'époque et de l'institution dont ils émanent. En ce sens, croyons-nous, nous dépasserons la simple prise de conscience, parfois agacée, des différences, et nous permettrons la réflexion socioculturelle. (Condei *et al.*, 2006, p. 8)

Sur ces derniers points, les choix opérés par les revues didactiques n'échappent pas au risque des filtres culturels des auteurs.

2.4.2 Variation linguistique dans les manuels

Eloy (2003) a constaté la maigre part consacrée à la variation dans les manuels descriptifs, qui se limitent à la description de la langue normée. Or, l'apprentissage d'une langue étrangère reste peu approfondi, voire incomplet, s'il n'intègre pas la variation. L'apprentissage de la variation passe progressivement d'une description explicite à une imprégnation de pratiques authentiques. L'auteur considère « parfaitement concevable que l'enseignement d'une langue étrangère, pour de pures

raisons de méthode, doit commencer par le focalisé, qui est plus simple, pour aller vers le plus foisonnant, le plus dispersé » (Eloy, 2003, p. 12). Les choix didactiques doivent aussi prendre en compte la compétence passive et la compétence active de l'apprenant. Cette distinction montre une asymétrie qu'on retrouve également chez le locuteur natif qui reconnaît beaucoup plus de formes non standards qu'il n'en produit. Aux États-Unis, Valdman (2000) propose « une incorporation prudente et réfléchie » de la variation linguistique dans l'enseignement du FLE. Cela implique d'abord, de la part des professeurs, une connaissance des paramètres de variation (facteurs sociaux, niveaux de langue et style), puis un « normativisme éclairé, c'est-à-dire une attitude tolérante mais réaliste envers la variation linguistique. »:

[...] le normativisme éclairé que je préconise n'implique nullement le rejet du FS [français standard] comme supra-norme puisqu'elle est reconnue comme modèle pan-francophone même par les linguistes québécois qui revendiquent leur droit à la différence linguistique. D'autre part, il est utopien [sic] de poser comme objectif l'acquisition par les apprenants de la capacité de modifier leur discours selon la situation énonciative que possèdent les locuteurs provenant d'une région particulière de la Francophonie : celui qui apprend une langue étrangère ne peut en avoir comme cible qu'une forme neutralisée qui ne correspond en fait à aucune norme native *stricto sensu*. (p. 664)

2.5 Littératures francophones

Nous avons vu précédemment, avec l'analyse de Verdelhan (2004) sur les manuels de FLS, l'importance décisive de la littérature comme vecteur de l'interculturalité. La présence des littératures francophones dans les curriculums n'est cependant pas systématique. Or, celles-ci constituent un champ fertile pour aborder des réflexions sur les variations linguistiques et culturelles. Les spécialistes de la francophonie littéraire émettent toutefois des réserves devant les diverses tentatives de catégorisation: « L'espace littéraire francophone est un ensemble flou et mouvant dans lequel les découpages fondés sur l'histoire ou la géographie sont souvent discutables. » (Caitucoli, 2004a, p. 2). Beniamino (2003), quant à lui, s'interroge sur la pertinence de la notion d'espace souvent associé à la francophonie:

Le propre des notions d'espace (et donc de frontière) – lorsqu'on les applique au domaine littéraire – est pourtant de considérablement compliquer l'approche de la francophonie. En effet, ce qui est alors considéré comme « espace francophone » est une combinaison très complexe d'espaces définis par des logiques multiples – la langue, la culture, l'histoire et la géopolitique par exemple. (Beniamino, 2003).

Caitucoli (2004a) décrit la littérature comme « force glottopolitique ». Il s'appuie sur la définition de Guespin et Marcellesi, pour qui le terme *glottopolitique* désigne...

[...] les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. (cité dans Caitucoli, 2004a, p. 2)

Pour diverses raisons (historiques, culturelles, sociales et économiques), les littératures dites « francophones » ou « d'expression française » se trouvent en face de « dilemmes glottopolitiques » : français vs langue(s) nationale(s) ou régionale(s), français central vs français périphériques, etc. (*Ibid.*). L'expression « littératures francophones » est par ailleurs contestée par de nombreux écrivains africains d'expression française. L'écrivain Amin Maalouf, francophone d'origine libanaise, se dit « contre la littérature francophone » (*Le Monde*, 10 mars 2006). Selon lui, nous devrions nous habituer à dire « écrivains de langue française », et réserver les vocables de « francophonie » et de « francophone » à la sphère diplomatique et géopolitique. « Ce qu'il s'agit d'abolir, ce sont les oppositions stériles et discriminatoires: littérature du Nord contre littérature du Sud, littérature des Blancs contre celle des Noirs, littérature de la métropole contre celle des périphéries... » (*Ibid.*). En plus du partage centre/périphérie, l'équation *écrivain + langue française + origine géographique hors de France = écrivain francophone* crée une séparation qu'on s'explique mal. L'écrivain congolais Alain Mabanckou (2006) décrit bien le

malaise engendré par ce type d'analyse: la littérature francophone n'est perçue comme « une littérature des marges », « celle qui virevolte autour de la littérature française, sa génitrice » (*Le Monde*, 20 mars 2006, p. 15). Il se demande si cette hiérarchisation est à l'origine du fait que « les écrivains francophiles », définis comme ceux qui ne viennent pas de pays francophones et qui ont choisi d'écrire en français, sont rapidement intégrés dans les Lettres françaises. « Ainsi Makine, Cioran, Semprun, Kundera, Beckett sont placés dans les rayons de la littérature franco-française tandis que Kourouma, Mongo Beti, Sony Labou Tansi relèvent encore de la littérature étrangère, même s'ils écrivent en français » (*Ibid.*).

À la question « Pourquoi écrivez-vous en français? », l'auteure québécoise Monique Proulx (2006) a exprimé une réaction symptomatique du fossé entre les représentations des écrivains hors de France et celles de nombreux représentants du milieu littéraire français:

Ça ne va pas. On ne peut pas demander à un francophone : pourquoi écrivez-vous en français? [...] C'est malpoli. C'est nul et non avvenu. Pour tout dire : terriblement parisianiste. [...] Ne voyez-vous pas que dans la façon de formuler vos questions, de traiter de francophonie comme si vous n'en étiez pas (d'un côté les Français – c'est-à-dire les authentiques, les seuls à l'avoir, l'affaire – et de l'autre, la francophonie, tous métèques et sous-produits plus ou moins rachitiques des premiers). (*Libération*, no 7730, 16 mars 2006)

La journaliste Valérie Marin La Meslée (2006), dans un article intitulé « Pour en finir avec “la francophonie” », qualifie ce dernier terme de « mot assommoir » et se désole de la controverse entourant la francophonie au Salon du Livre de Paris de 2006 (*Le Point*, no 1748, 16 mars 2006).

Le Salon du livre ouvre ses portes aux écrivains de langues françaises venus d'ailleurs, grandis au milieu d'autres langues et porteurs d'autres imaginaires. À l'étranger, on a compris depuis longtemps que l'Hexagone ne représente qu'une partie, seulement, des littératures francophones [...] (Marin La Meslée, 2006, p. 124)

Caitucoli, au sujet des littératures « francophones », a aussi signalé les « ambiguïtés francocentristes » de cette dénomination, mais note le virage opéré par cette notion : « Il semble donc que la dynamique soit favorable au décentrement, qui est le versant littéraire de la polynomie linguistique : remise en cause de l'opposition centre/périphéries et refus des mécanismes hégémoniques. » (Caitucoli, 2004b, p. 11).

Les pages précédentes nous ont permis d'expliquer les concepts importants utilisés dans notre étude et de faire ressortir les dynamiques en cours au sein de la francophonie linguistique, culturelle et littéraire. Nous avons précisé les nuances liées au concept de francophonie, dans sa réalité institutionnelle à caractère géopolitique ainsi que dans sa réalité sociolinguistique. Nous avons ensuite abordé le phénomène de la variation linguistique en francophonie, notamment par les débats entourant l'ouverture à la variation dans l'enseignement du français dans différentes régions francophones. Ont suivi des réflexions au sujet d'une définition non hiérarchique de la francophonie, qui s'inspire du modèle pluricentrique plutôt que de la dichotomie opposant le français hexagonal et les autres variétés. Nous avons également inclus dans notre cadre théorique des études traitant de la diversité culturelle en enseignement du français, particulièrement au sujet des choix à opérer devant cette diversité. Les analyses sur la place de la variation linguistique dans le matériel didactique et sur la présence des littératures francophones comme vecteur de l'interculturalité complètent le tour d'horizon des études et des concepts pertinents à notre recherche.

Dans le prochain chapitre, nous allons décrire la méthodologie choisie, la construction de notre grille d'analyse, nos choix quant au corpus et à la période analysée.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre traitera de nos choix méthodologiques, effectués en fonction de nos objectifs, c'est-à-dire de décrire et d'analyser a) les représentations de la francophonie dans la revue *Le français dans le monde* durant la période 1995-2007 et leur évolution; b) le traitement que la revue réserve à la francophonie des points de vue qualitatif et quantitatif, et c) les implications de l'évolution des représentations de la francophonie sur la didactique du FLE/FLS dans la revue. Il y sera question du type de recherche, du choix du corpus, du choix de la période, ainsi que de notre grille d'analyse. Nous terminerons ce chapitre en précisant les avantages et les limites de la méthode choisie.

3.1 Type de recherche

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, nous avons choisi d'effectuer une recherche qualitative portant sur des documents écrits. Deslauriers (1991) définit ainsi ce type de recherche: « Le terme recherche qualitative désigne ordinairement la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites [...] (p. 6). L'intérêt de ce type de recherche est précisé par Karsenti et Savoie-Zacj (2004): « La recherche qualitative permettrait, entre autres, de recueillir des données décrivant des situations d'intérêt (liées à la question de recherche ou au problème de recherche) et de laisser les explications “émerger” de ces descriptions. » (p. 116).

Il est important de souligner également qu'une recherche qualitative n'élimine pas pour autant l'utilisation de données quantitatives, ce à quoi nous aurons recours au cours de cette recherche : « “des chiffres” ne viennent qu'enrichir et soutenir les résultats de l'étude. » (*Ibid.*, p. 116). Parmi les méthodes d'analyse qualitative, c'est

l'analyse de contenu qui nous est apparue comme la plus appropriée pour mener à bien cette recherche. Nous nous référons à la définition proposée par Bardin (1986):

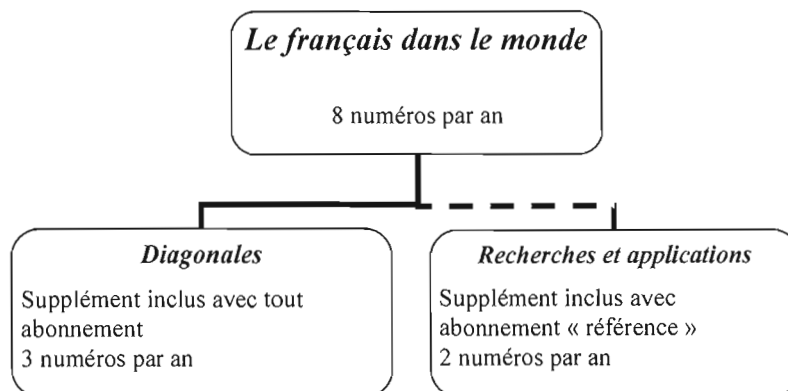
Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages. (p. 43)

Par le traitement méthodique du contenu implicite et explicite des textes de la revue FDLM, l'analyse de contenu nous permettra de systématiser les différents aspects de la francophonie traités dans notre corpus en vue de proposer une interprétation du matériel retenu en fonction de nos objectifs de recherche.

3.2 Choix du corpus

Les documents qui seront soumis à notre analyse proviennent de la revue FDLM qui, depuis sa fondation en 1961, participe à l'aventure de la didactique du français langue étrangère. Depuis, l'évolution de cette discipline et l'émergence de la didactique du français langue seconde ont influencé le choix des contenus, ainsi que la façon de les présenter. Par exemple, à partir de 1987, c'est sous la forme d'un supplément qu'apparaît le contenu destiné à rendre compte de l'élargissement des contextes d'apprentissage de la langue française. (cf. tableau 3.1)

Figure 3.1
La revue *Le français dans le monde* 1987-1998

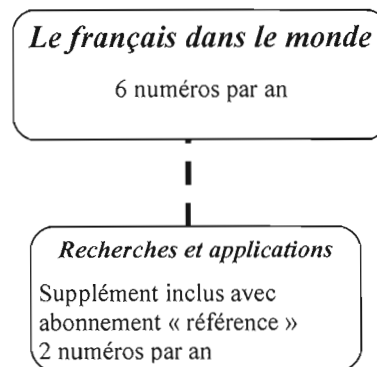


Le supplément *Diagonales* a été lancé en avril 1987. Il est présenté comme un projet visant à participer à la définition d'une méthodologie du français langue seconde, « une didactique de terrain, construite sur une utilisation souple des modèles théoriques disponibles, sur une décentralisation des lieux d'élaboration et de conception des produits d'enseignement ». Les pays pris en compte sont ceux où le français occupe « une place privilégiée » – langue officielle, langue d'enseignement ou langue de communication, sans être langue maternelle : Maghreb, Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, pays de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Pacifique, Suisse, Belgique, Canada. Voici un extrait de son projet éditorial:

Avec Diagonales, nous avons voulu offrir une revue ouverte sur les cultures différentes, créer un lieu où débattre de la définition du nouveau concept de français langue seconde, de la nature du français à enseigner en termes d'objectifs mais aussi en termes de contenu et de rapport à la norme. (DIA-1, avril 1987, p. 5)

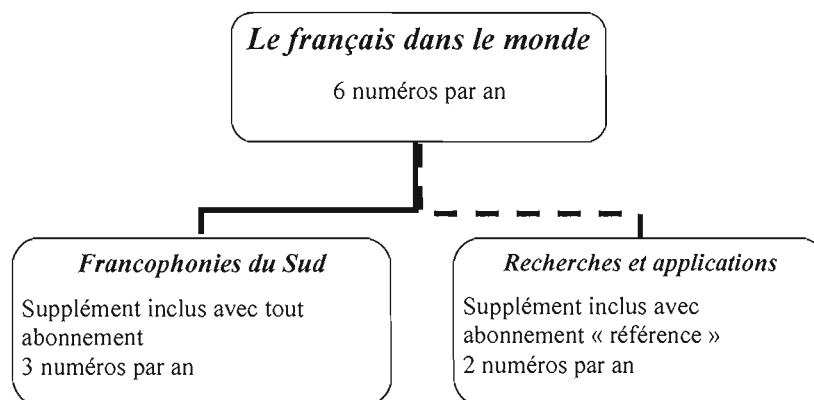
Quant au supplément *Recherches et Applications*, il offre des réflexions théoriques et pratiques sur un thème particulier. En 1999, *Diagonales* cesse d'être publié et son contenu est absorbé dans la revue principale (cf. Figure 3.2).

Figure 3.2
La revue Le français dans le monde 1999-2000



Deux ans plus tard, un nouveau supplément voit le jour, *Francophonies du Sud* (cf. Figure 3.3). Devant une « urgence conjoncturelle » et grâce au soutien financier de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, cette nouvelle publication sera consacrée aux problèmes de l'enseignement du français en Afrique et dans l'océan Indien.

Figure 3.3
La revue *Le français dans le monde* 2001-2008



3.3 Choix de la période

Afin de comprendre les changements entraînés par l'évolution de la conception de la francophonie, nous avons préalablement consulté les sommaires des numéros de la revue à partir du tout début des années 1980. Cette étape nous a permis de constater que la revue FDLM, jusqu'à l'arrivée du supplément *Diagonales* en 1987, proposait très peu d'articles concernant la francophonie. À l'opposé, les années les plus récentes (la dernière décennie) foisonnaient d'articles consacrés à notre sujet d'étude. Nous avons donc convenu d'analyser la publication sur une période d'une douzaine d'années, ce qui convenait à une recherche effectuée dans le cadre d'une maîtrise. La période 1995-2006, désignée à cette étape, s'est finalement fixée jusqu'à la fin de 2007, un choix qui s'est imposé pour identifier l'état le plus actuel possible de la

problématique. Au cours de cette période, des événements marquants jalonnent le parcours de la francophonie institutionnelle (cf. Appendice A). Parallèlement au combat pour la reconnaissance de la diversité culturelle à l'UNESCO, la Francophonie vise à se positionner, notamment à l'heure de l'élargissement de l'Union européenne, dans le cadre de la diversité linguistique et culturelle. Du côté linguistique et didactique, l'effervescence de la recherche portant sur les variétés linguistiques du français et sur l'interculturel enrichit les réflexions portant sur la francophonie.

À partir de l'analyse de cette période, notre description vise ainsi à contribuer à la compréhension de la place accordée dans la revue à la francophonie dans l'enseignement du FLE et du FLS.

3.4 Grille de collecte et d'analyse de données

Nous avons construit une grille d'analyse correspondant aux critères décrits dans notre cadre théorique (cf. Figure 3.4).

Figure 3.4
Grille d'analyse

Périodique : FDLM, Diagonales (DIA), Francophonies du Sud (FS)

No :

Date :

Dossier thématique (s'il y a lieu) :

1. Réalité géopolitique

- 1.1 Vie des associations
- 1.2 Sommets francophones
- 1.3 Typologie sous-jacente
- 1.4 Recours à l'histoire

2. Réalité sociolinguistique – points positifs

- 2.1 Mise en relief de la richesse linguistique des français minoritaires
- 2.2 Mise en relief des particularismes culturels
- 2.3 Réflexion sur la dimension culturelle et idéologique des textes présentés
- 2.4 Transmission d'idées réalistes des sociétés francophones autres
- 2.5 Ouverture aux cultures francophones, volet opinions

3. Réalité sociolinguistique – points négatifs

- 3.1 Texte minimisant la richesse linguistique des parlers minoritaires
- 3.2 Texte minimisant les particularismes culturels
- 3.3 Atténuation de la dimension culturelle et idéologique des textes présentés
- 3.4 Présentation embellie, distordue ou fragmentaire de la société francophone minoritaire
- 3.5 Ethnocentrisme

4. Traitement des littératures francophones

- 4.1 Auteurs francophones cités
- 4.2 Réflexions et opinions

5. Statistiques

Nombre de pages du numéro :

- 5.1 Pourcentage consacré au français et à la littérature hors France
 - 5.1.1 Belgique et Suisse
 - 5.1.2 Canada
 - 5.1.3 Antilles
 - 5.1.4 Afrique : anciennes colonies françaises
 - 5.1.5 Asie : anciennes colonies françaises
 - 5.1.6 Autres
- 5.2 Pourcentage traitant spécifiquement du français et de la littérature de France
 - 5.2.1 Littérature migrante

Nous avons opté pour un modèle de grille mixte, c'est-à-dire que la majeure partie des catégories sont préexistantes et que nous avons gardé la possibilité d'inclure d'autres catégories en cours d'analyse (L'Écuyer, 1987; Mayer et Deslauriers, 2000). Cette technique souple permet également un raffinement des catégories, en ce sens que ces dernières ne sont pas immuables et peuvent être nuancées, complétées, modifiées ou rejetées (L'Écuyer, 1987).

Deux premières grandes catégories y figurent: la réalité géopolitique et la réalité sociolinguistique, suivies du traitement réservé aux littératures francophones. Les données quantitatives, qui complètent notre instrument de collecte et d'analyse, nous renseigneront sur la proportion de la revue consacrée au français et à la littérature des diverses régions francophones. Tout en compilant les données à l'aide de notre grille, nous les assortirons d'exemples clés destinés à améliorer la compréhension des concepts retenus. Nous décrivons tout d'abord la francophonie géopolitique telle que nous la présente la revue. Cette partie sera analysée en quatre points: d'abord, *Vie des associations* de professeurs de français – traitée principalement dans les rubriques Congrès et colloques – nous renseignera sur les orientations de leurs travaux pertinentes à notre sujet et leur origine géographique; en second lieu, le point *Sommets francophones* servira à recueillir toute l'information sur la francophonie institutionnelle; ensuite, sous la *Typologie sous-jacente* seront compilés tous les extraits de textes utilisant soit une typologie sous-jacente reliée à la francophonie – centre/périphérie, nord/sud, par exemple – soit une typologie qu'on lui associe – son rôle dans la valorisation de la diversité culturelle, du plurilinguisme; le dernier point de cette catégorie abordera le *Recours à l'histoire*, ou la mise en perspective d'une situation de francophonie sous l'angle d'un processus historique.

La deuxième grande catégorie touchera les aspects sociolinguistiques de la francophonie. Elle comprend les parties suivantes: tout d'abord un volet descriptif sur la *diversité et la richesse linguistique des français minoritaires*, suivi d'un volet descriptif sur les *particularités culturelles des pays francophones* et enfin un volet

opinions sur *l'ouverture aux cultures francophones*. Nous avons choisi de présenter cette catégorie en deux pôles opposés, points positifs/points négatifs, afin de contraster ces différentes approches de la variété, telles que l'ouverture ou l'ethnocentrisme.

La troisième grande partie sert à décrire le traitement que la revue accorde aux *littératures francophones*. Le choix de la littérature comme témoin des cultures francophones s'est imposé à plus d'un titre. Considérée comme « lieu emblématique de l'interculturel » (Abdallah-Preteuille et Porcher, 2001), la littérature est une représentante privilégiée de la culture. Dans le FDLM, bien que le cinéma et la musique, par exemple, fassent également l'objet de rubriques récurrentes, c'est la littérature qui occupe une place déterminante (qualitativement et quantitativement) dans la revue ainsi que dans les suppléments *Diagonales* et *Francophonies du Sud*. Que ce soit avec des dossiers sur des auteurs, l'exploitation pédagogique d'œuvres littéraires, ou la rubrique sur la parution d'œuvres littéraires, *Le français dans le monde* réserve de nombreuses pages, et ce à chaque numéro, à la littérature. Nous nous intéresserons en premier lieu à son analyse qualitative. Cette catégorie tiendra lieu également de point de référence pour effectuer une analyse quantitative de la place des littératures francophones dans les pages de la revue. Dans le but d'explorer la diversité des auteurs francophones cités, nous avons opté pour une classification selon l'origine géographique des auteurs, en les répartissant dans les aires francophones suivantes: France, Belgique, Suisse, Canada, Antilles, Afrique et Asie (anciennes colonies françaises). Les auteurs écrivant en français et ne provenant d'aucune de ces aires seront classés dans l'aire « Autre ».

Lors d'un premier essai de notre grille, nous avons rapidement constaté que l'unité de codage (ou d'enregistrement selon Bardin, 1986) serait de nature et de taille très variables. En ce qui concerne la taille de l'unité, nous remarquons que tantôt une phrase pourra être retenue, alors que tantôt un paragraphe entier ou plusieurs parties de paragraphes seront pertinents à la recherche. Le thème, comme unité de

signification qui se dégage du texte analysé, peut être découpé de multiples façons, puisqu'un découpage qui s'opère à un niveau sémantique nécessite une certaine flexibilité de l'unité d'enregistrement. « Faire une analyse thématique consiste à repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et donc la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi. » (Bardin, 1986, p. 105). Pour ce qui est de la nature des segments retenus, nous avons répertorié un large éventail de situations, qui peut s'étendre, par exemple, d'une simple mention d'un ouvrage sur la francophonie à un dossier complet sur le sujet, en passant par une entrevue avec une opinion émise dans le cadre d'une entrevue avec un auteur ou un fonctionnaire d'un ministère. Afin de raffiner notre analyse selon le type d'énonciateur (et d'énoncés), nous avons dû nous assurer d'indiquer le contexte (« entrevue avec... », « mention dans le cadre de la rubrique... », « fiche pédagogique », etc.).

Figure 3.5
Variables à inclure dans l'analyse

| | |
|----------------------------------|--|
| Qui? (Émetteur du message) | Rédacteur/trice en chef, chroniqueur, spécialiste, spécialiste invité (entrevue), etc. |
| Dit quoi? (Contenu du message) | Selon les catégories de la grille d'analyse |
| À qui? (Destinataire du message) | Enseignants de français en général; enseignants de FLE ou FLS lorsque c'est précisé |
| Contexte? (Nature du message) | Éditorial, entrevue, compte rendu (d'un ouvrage, d'un congrès...), mention, fiche pédagogique. |

L'étape suivante a consisté à lire tous les numéros de la revue et à y repérer les textes pertinents, eu égard aux composantes de notre grille. Nous avons transcrit systématiquement tout passage pertinent à chacune des catégories. Le corpus de la période analysée (1995-2007) comprend 85 numéros du *Français dans le monde*, 16

numéros de *Diagonales* et 15 numéros de *Francophonies du sud*. Nous joignons en annexe trois exemples de grilles (cf. Appendice D).

3.5 Description et interprétation des résultats

Nous avons procédé à la synthèse de chacune des catégories, par exemple les « Sommets francophones », puis à la description et l'interprétation des résultats. L'étape descriptive comporte deux éléments: une description basée sur l'analyse quantitative des résultats et une autre basée sur leur analyse qualitative (L'Écuyer, p. 61). Les données recueillies dans la section 5 de notre grille ont été rassemblées et transposées sous forme de tableaux. Quant à la description des données qualitatives, elle représente le compte rendu global de notre analyse. Nous atteignons ensuite l'étape de l'interprétation qui, en analyse de contenu, passe par l'inférence: « Le propre de l'analyse de contenu est l'inférence », affirme Bardin (1986, p. 116). Voici comment elle décrit ce processus:

Si la *description* (l'énumération, résumée après traitement, des caractéristiques du texte) est la première étape, nécessaire, et si l'*interprétation* (la signification accordée à ces caractéristiques) est la phase ultime, l'inférence est la procédure intermédiaire qui permet le passage, explicite et contrôlé, de l'une à l'autre. (*Ibid.*, p. 39)

Les possibilités d'inférences (ou déductions logiques) s'articulent entre la surface des textes (éléments caractéristiques décrits et analysés) et les facteurs ayant déterminé ces éléments caractéristiques (*Ibid.*, p. 41). L'analyse de contenu fait ordinairement appel aux notions de contenus *manifestes*, mais quelquefois aussi aux contenus *latents*. Les premiers réfèrent au matériel brut de l'analyse, à « l'explicite », ce qui est ouvertement « dit » ou « écrit ». En ce qui concerne notre sujet d'étude, ce niveau d'analyse nous permettra, entre autres, de dégager les thèmes centraux du matériel analysé, d'expliquer les données du point de vue de notre problématique (L'Écuyer, 1990), de systématiser le contenu de la pensée des énonciateurs au sujet des concepts abordés dans notre étude, ainsi que d'examiner l'évolution et

l'importance des énonciations réparties sur la période de temps que nous avons prédéterminée (Van der Maren, 1995). Quant aux contenus latents, ils renvoient à « l'implicite », le « non-dit », le sens caché ou voilé des discours. Si plusieurs niveaux de lecture sont possibles, nous nous attarderons principalement, et en premier lieu, à l'analyse des contenus manifestes, comme le suggère L'Écuyer: avant d'évaluer ce qui n'est pas exprimé, il vaut mieux analyser minutieusement le contenu manifeste. À l'instar de cet auteur, nous considérons le contenu manifeste comme le « garde-fou » des analyses du contenu latent. Le choix de dépasser le seul contenu manifeste dépend, selon Van der Maren, « de la conception que le chercheur se fait de son informateur: son niveau ou son état de conscience, son indépendance ou sa dépendance à l'égard des déterminismes sociaux culturels, économiques, etc. » (Van der Maren, 1995, p. 412).

3.6 Avantages et limites de la méthode

Outil d'approfondissement des documents, l'analyse de contenu constitue une méthode utile pour faire ressortir les différentes caractéristiques d'un document et de mieux en faire apparaître sa signification. Elle est également utile « pour distinguer les dimensions de réalités nouvelles ou problématiques ou d'évaluer l'évolution du discours dans un groupe » (Mayer et Deslauriers, 2000, p. 170), ce qui correspond certainement aux visées de notre recherche. Cependant, comme toute autre méthode, elle comporte aussi des limites. D'abord, « l'analyse de contenu ne permettra jamais de restituer toutes les significations possibles d'un matériel » (*Ibid.*, p. 168). De plus, le choix des catégories et la sélection des unités de contenu peuvent être contestables; la validité de l'analyse de contenu tient surtout à la pertinence de ces dernières. Les questions de la fiabilité et de la validité de ce type d'approche sont reliées aux forces et faiblesses du jugement humain (Kelly, 1984). La fiabilité réfère entre autres à la constance du jugement du chercheur à travers le temps. Quant à la validité des

résultats, elle découle de la vigilance du chercheur à « contrôler » la subjectivité pouvant intervenir durant l'interprétation des résultats:

L'analyse de contenu porte en elle-même une certaine part de subjectivité au niveau du développement des mesures choisies et au niveau des inférences qu'elle tire des communications; dans les deux cas, le chercheur ne peut pas se baser sur l'évidence et doit exercer une certaine dose de jugement. (Kelly, 1984, p. 313-314)

Après avoir expliqué nos choix méthodologiques dans les pages précédentes, nous allons présenter, dans le chapitre suivant, la description de nos résultats.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES RÉSULTATS

Dans le présent chapitre, nous allons examiner les résultats que nous avons obtenus dans notre analyse. Nous présenterons d'abord les résultats de la section géopolitique, pour poursuivre avec la section sociolinguistique et les littératures francophones. Dans chacune de ces sections, nous décrirons les éléments pertinents à l'aide d'exemples clés. Nous terminons cette partie avec la présentation des résultats quantitatifs.

4.1 Division de la période analysée

En cours d'analyse, nous avons choisi de diviser la période prédéterminée pour notre étude en deux périodes distinctes: 1995-1998 et 1999-2007. Malgré le fait que nous nous retrouvions devant deux périodes d'inégale longueur, nous avons procédé à ce choix en constatant le changement de ligne éditoriale opéré à partir de 1999. La période s'étendant de 1995 à fin 1998 est marquée par une nette séparation entre FDLM et *Diagonales* en ce qui concerne la francophonie. Dans FDLM, les pays et régions autres que la France occupent une place marginale. Les diverses sections et rubriques de la revue sont centrées sur la France – et parfois l'Europe lorsqu'il s'agit d'éducation : par exemple, des rubriques telles que « Vivre en français/Europe » : *Programme Leonardo - L'Europe et sa formation* ou « Vivre en français/Éducation » : *France : l'éducation en direct*. On note une exception avec le numéro 272, qui présente une recherche sur l'école primaire africaine. « Société » est le titre d'une section consacrée à société française et qui comprend les sous-sections suivantes, accompagnées d'exemples représentatifs:

Société/Territoire: « La Bretagne qui gagne »; « Terre généreuse: la Picardie »; « Turbulent faubourg: Paris populaire ».

Société/Économie: « Renault: le premier Euroconflit »; « Les jeunes et l'emploi : le malaise français »; « La France et ses routiers ».

Société/Revue de presse: Hebdomadaires français. « Citoyens contre Front national »; « Cohabitation, une passion française ».

Société/Modes de vie: « L'esprit de la Villette »; « La sexualité tranquille : Les Français et l'amour ».

Société/Télévision: Chaînes françaises.

Société/Sport: « Tour de France ».

La rubrique « Livres choisis » présente un éventail d'ouvrages destinés à mieux faire connaître la France. En voici quelques exemples: *L'État de la France 96-97*, *La France paysanne*, *La France : permanences et mutations*, *La France dans le monde et le monde en France*, *Fêtes et traditions de France*, *Paris des écrivains*, *Paris des photographes...* Après avoir établi sommairement le contexte de cette première période, nous voici arrivés aux premiers résultats obtenus.

4.2 Francophonie et géopolitique: période 1995-1998

4.2.1 Vie des associations

La vie associative des enseignants de français est présentée dans la rubrique colloques et congrès du FDLM. Cette rubrique recense les rassemblements d'enseignants provenant de diverses parties du globe: Portugal, Espagne, Brésil, Mexique, États-Unis, Afrique du Sud, Liban, Thaïlande, Taïwan... Outre les brèves annonces – appels à contribution, publication des actes –, les colloques et congrès font aussi l'objet d'articles plus longs. Parmi les thèmes abordés, nous avons noté deux références aux difficultés du français aux États-Unis. Les signes d'une « crise du français » s'y sont multipliés durant cette période: la réduction des effectifs, la compétition interlinguistique (notamment la montée de l'enseignement de l'espagnol) s'ajoutent à l'inquiétude sur l'avenir de certains départements d'études françaises (FDLM-270, FDLM-276). Les congrès de l'Association américaine des professeurs de français tenus en 1996 et en 1998 proposent des pistes de solutions. D'abord, en

mettant de l'avant « l'atout que représente la connaissance d'une langue vivante internationale supplémentaire dans une formation » (FDLM-294, p. 34). Le français tient ainsi lieu de « valeur ajoutée » pouvant faire la différence entre deux candidats qui auraient une compétence professionnelle équivalente. Ensuite, les « opérations de promotion » doivent être intensifiées: « outils mis à disposition des enseignants (kit de promotion), rôle du site internet comme instrument de liaison, perspective d'une grande semaine nationale de la francophonie sur l'ensemble du territoire des États-Unis en novembre [...] » (FDLM-300, p. 80). Une autre dynamique se déroule dans le pays voisin, au Mexique. L'enseignement du français y a trouvé « une terre d'accueil » (IXe Congrès de l'Amifram, FDLM-294, p. 83). « Il est évident que le Mexique entend profiter de la force linguistique, politique et culturelle que constitue sa présence au sein des pays de langues romanes pour préserver sa singularité face à son grand voisin américain. » (*Ibid.*).

Lors du congrès de la FIPF au Japon en 1996, plusieurs conférences cherchent à « préciser le rôle et la place de la francophonie tant sur le plan politique, économique que culturel » (FDLM-283, p. 34). En Grèce, les professeurs de français réfléchissent sur « l'avenir du français dans une Europe pluriculturelle ». Par ailleurs, le pluralisme linguistique et la diversité culturelle sont au cœur des travaux des SEDIFRALE (professeurs et chercheurs en/de français langue étrangère de l'Amérique latine). Un article est consacré à ce congrès (1997) qui place le français, selon la revue, face à diverses mutations.

[...] sous la pression des instances internationales, plusieurs pays sont en train d'élaborer des réformes (ou des projets de réformes) de leur système éducatif afin de prendre en compte les langues et les cultures nationales.

Mutation donc aussi des associations qui vont ajouter à leur vocation formative *une approche plus nettement politique*. Il appartient aujourd'hui aux enseignants, dans leurs associations, de constituer des *groupes de pression* pour défendre un réel plurilinguisme qui intègre les langues nationales tout en s'ouvrant aux autres cultures.

Deux écueils sont à éviter: l'enfermement régional dû à une focalisation sur les seules langues nationales, la standardisation culturelle due à une ouverture internationale confiée à la seule langue anglo-américaine. (FDLM-294, p. 82)
[c'est nous qui soulignons]

L'extrait précédent fait ressortir des éléments importants du rôle dorénavant attendu des associations de professeurs de français: un militantisme plus politique et axé sur la défense du plurilinguisme, corollaire du combat contre la standardisation linguistique et culturelle de l'anglo-américain.

Le Congrès national des professeurs d'Italie en 1998 fait l'objet d'un article de deux pages intitulé « Culture et modernité pour le français en Italie ». Organisé par l'ambassade de France et l'université de la Sapienza à Rome, cet événement est analysé par Jacques Pêcheur. D'emblée, le directeur de la revue se réjouit que les organisateurs aient choisi de

proposer un congrès centré non pas sur des contenus disciplinaires liés à l'apprentissage et à l'enseignement des langues, mais sur la culture que véhicule la langue et sur la capacité de cette langue et de cette culture à dire la modernité. Faire passer un message simple et décisif pour l'avenir du français: oui, la langue et la culture françaises d'aujourd'hui ont à dire et à faire penser sur la modernité, entendent le faire partager à d'autres et ne craignent pas la confrontation. (FDLM-296, p. 74)

Boutros Boutros-Ghali, le nouveau secrétaire général de la Francophonie, a déclaré lors de ce congrès que « le combat pour le français ne peut se faire qu'au travers du "plurilinguisme" qui appartient au patrimoine de l'humanité » (FDLM-296, p. 75). Selon Pêcheur, cette position est en adéquation avec celles des associations présentes au congrès national. Devant l'imminence de la réforme de l'organisation des enseignements, les associations tiennent au maintien d'une « diversité de l'offre linguistique dès l'apprentissage précoce » (*Ibid.*) et à l'enseignement d'une seconde langue vivante obligatoire dès le premier cycle du secondaire.

4.2.2 Sommets francophones

Journée de la francophonie, « semaine culturelle francophone au Portugal » (FDLM-288, p. 96), Biennale de la langue française représentent des exemples d'événements mentionnés dans le FDLM. Du côté institutionnel, cette période est marquée par deux Sommets de la Francophonie (Cotonou, 1995; Hanoï, 1997) et les Jeux de la francophonie à Madagascar en 1997, des événements qui sont mentionnés dans les deux revues. *Diagonales* consacre un article au Sommet de Cotonou, sous le titre « Un nouveau départ » et souligne le virage politique pris par la Francophonie. « L'étape décisive qui vient d'être franchie est la transformation lentement mûrie et enfin établie dans les faits d'une solidarité culturelle puis économique en un véritable projet politique. » (DIA-37, p. 36). Un nouveau défi s'ajoute à la feuille de route de l'institution, les autoroutes de l'information: « défendre le plurilinguisme sur les inforoutes, y développer en particulier les informations en français et permettre au réseau francophone de communiquer largement grâce aux nouvelles technologies » (DIA-37, p. 37).

L'apport de l'internet à la Francophonie est de nouveau évoqué dans le numéro 44 de *Diagonales*. Les objectifs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et du Haut Conseil de la Francophonie en matière de nouvelles technologies y sont rapportés, notamment l'accroissement de la masse de contenus numérisés en français, l'accès à l'internet pour le plus grand nombre dans les pays du Sud, ainsi que l'augmentation et l'amélioration des contenus des sites francophones. Dans le numéro suivant, le Sommet de Hanoï, et particulièrement la nomination de Boutros Boutros-Ghali au nouveau poste de Secrétaire général créé lors de l'événement, sont analysés par Sébastien Langevin.

L'Égyptien Boutros Boutros-Ghali a été élu par les dirigeants des États membres pour devenir Monsieur Francophonie sur la scène des grandes organisations internationales, celui qui devrait à la fois donner le *la* et réconcilier les musiciens de l'actuelle cacophonie francophone. (DIA-45, p. 24)

L'auteur relate les tractations ayant précédé l'élection de Boutros-Ghali à ce poste.

[...] lors de la Conférence ministérielle [préparatoire au Sommet], ceux qui contestaient la personnalité de Boutros Boutros-Ghali, ou la fonction de Secrétaire général, ont tenté de limiter les pouvoirs attribués à ce poste, en particulier la durée de son mandat, finalement fixé à quatre ans, et son autorité sur l'Agence francophone. (*Ibid.*, p. 25)

Un article de Françoise Ploquin approfondit les Assises de l'enseignement du français et en français tenues à Hué en 1997 (réunion préparatoire au Sommet de Hanoï).

La conviction de l'Agence est qu'il faut utiliser la force politique représentée par l'organisation francophone pour inciter les chefs d'État se réclamant de la francophonie à intensifier l'enseignement de la langue et de la culture françaises dans les écoles de leurs pays respectifs. Dans un monde où la nécessité de la connaissance de l'anglais n'est pas contestée, cette revendication revient à développer une stratégie de multilinguisme. Un trilinguisme minimum est donc conseillé à tout ressortissant d'un pays francophone. (FDLM-294, p. 80)

Le deuxième grand choix de l'AUPELF [Association des Universités Entièrement ou Partiellement de Langue Française] réside dans l'investissement massif des technologies de l'information et de la communication par la francophonie. (*Ibid.*, p. 80-81)

4.2.3 Réflexions et opinions – FDLM (rédaction)

Le numéro 286 (janvier 1997) du FDLM présente plusieurs innovations. De nouvelles rubriques sont introduites (Tendances, Modes de vie, Images, Lieux de mémoire, Revue de presse) et un éditorial ouvre maintenant la revue. Jacques Pêcheur, directeur de la revue, y justifie les nouveautés ainsi:

La concurrence de plus en plus forte entre les langues, les enjeux liés au pluralisme linguistique et culturel, les changements qui affectent les systèmes éducatifs, le désir d'apprendre plus vite, la diversification toujours plus grande des parcours d'apprentissage nous conduisent à vous proposer aujourd'hui un *Français dans le monde* renouvelé, soucieux de rendre compte de tout ce qui bouge, témoigne, s'interroge, se publie. (FDLM-286, p. 3)

Dans son deuxième éditorial, Pêcheur présente le « tour de francophonie européenne », des centres de formation qui offrent des séjours linguistiques et culturels durant l'été. Cette présentation prend l'allure d'une mise au point:

Ceux qui vous accueilleront entendent faire partager des valeurs qui sont largement ancrées dans l'imaginaire collectif et qui n'ont rien à voir avec le déchaînement xénophobe, les peurs identitaires, la tentation du repli sur soi qui sont aujourd'hui largement commentés, vilipendés, dénoncés, et à juste titre, dans la presse internationale.

Cette France-là, cette francophonie-là ne sont pas les nôtres, attachés que nous sommes à faire lire, entendre, voir, comprendre une langue et les cultures qu'elle exprime dans sa diversité, son ouverture, sa curiosité, sa quête d'universalité, notre manière à nous de décliner, d'honorer le nom que porte notre revue. (FDLM-287, p. 3)

En janvier 1998, Pêcheur fait écho aux nombreuses et diverses manifestations de la Francophonie qui ont eu lieu au cours des mois précédents, et met en garde « contre ceux qui auraient la tentation de réduire la francophonie au cercle des élus »:

Une francophonie réduite au pré carré des quarante neuf pays adhérents du mouvement francophone ne saurait faire oublier cette francophonie mondiale d'enseignants, d'étudiants, de chercheurs, de décideurs politiques, économiques ou administratifs, d'artistes, de francophiles de tous horizons qui, plus que l'autre nous semble garantir l'avenir du français. C'est en tout cas celle à laquelle *Le français dans le monde* s'identifie depuis plus de trente-cinq ans.

C'est en effet cette francophonie mondiale qui, à notre sens, assure à notre langue son statut de langue internationale. Rien ne serait donc plus dangereux qu'une francophonie repliée sur elle-même et sur ses institutions qui amènerait le français au rang de langue régionale et ferait oublier que notre langue a toujours été plus grande que son territoire. (FDLM-294, p. 3)

La référence à la concurrence entre les langues revient dans l'éditorial du numéro 295 (février-mars 1998). Choisir le français ne représente pas une démarche « pour aller contre la demande sociale qui réclame l'anglais pour tous, demande qu'il faut satisfaire, mais pour anticiper, pour prendre un temps d'avance ». Le français demeure « cette langue en plus, garantie d'exception autant que d'universel. » (FDLM-295, p. 3).

Dans l'éditorial du numéro suivant (avril 1998), la question du rayonnement de la langue française est placée sous l'angle des représentations, « le message que la langue et la culture française sont en mesure de faire partager dans un monde en plein bouleversement politique et économique, sociologique et anthropologique, écologique et culturel » (FDLM-296, p. 3). Pêcheur revient sur « la présence de la langue française sur les réseaux », l'intégration de la société de l'information dans le système éducatif et de recherche de la France. L'entrée de la revue sur internet, qui coïncide avec le numéro 297 (mai-juin 1998), est l'occasion de mettre à la disposition des lecteurs « les moyens les plus actuels de la communication » (FDLM-297, p. 3).

À l'occasion du 300^e numéro, Pêcheur centre son propos sur la question de la diffusion du français.

L'enjeu est de taille: il s'agit d'intégrer les défis d'une modernité qui bouleverse notre perception de l'espace et du temps, nos modes de communication, notre relation au savoir et à sa transmission. Il nous revient aussi de prendre en compte la permanence d'un certain imaginaire attaché à notre langue et de la revisiter, en quelque sorte d'en recharger le message. L'exercice n'est pas facile, il va à l'encontre d'un monde d'une nation enracinée qui est l'exacte contre image du modèle virtuel et décentré en train d'émerger sous l'effet de la révolution des technologies de la communication et de l'information. (FDLM-300, p. 3)

Le dernier éditorial de la première période annonce une « mutation éditoriale et rédactionnelle ». Cette mutation est une réponse

aux évolutions constatées dans la diffusion du français, les changements opérés ou en cours touchant les stratégies de cette diffusion et les dispositifs qui la servent, le souci d'être en adéquation avec l'image de notre langue aujourd'hui, et d'aider les enseignants à relever les nouveaux enjeux et défis de l'enseignement. (FDLM-301, p. 3)

Le directeur de la revue explique dans un article de quatre pages son point de vue sur la diffusion du français, « Scénario pour le français, demain » (FDLM-300, p. 23-26). Il développe son argumentation autour de la question des représentations

du français, « problématique éminemment déterminante pour l'avenir » (*Ibid.*, p. 23).

Un obstacle à lever: l'unitarisme.

« La virtualité contre l'espace unifié »:

L'avenir pour le français passe donc par une multiplication des sites; par l'accroissement de la quantité d'informations disponibles; par un abandon de la volonté de contrôle qui bloque la visibilité mondiale de notre culture. En effet, ce qui caractérise une intelligence distribuée, c'est une conception décentralisée de l'échange et du partage. (*Ibid.*, p. 25)

L'expression de la modernité revient dans son discours sur la « décentration contre la nation »:

Elle est la conséquence directe de la révolution des technologies de l'information et de la communication. Elle impose un fonctionnement a-national ou transnational où la nation est vécue comme aventure spirituelle. [...] ces trois vecteurs de la modernité que sont la mobilité, la virtualité et la décentration ou la déterritorialisation, imposent pour l'avenir du français de privilégier les images d'*une langue en prise sur le changement*, capable de l'exprimer, de l'inventer; » (*Ibid.*)

Un des vecteurs liés à l'image du français, la culture, est repensé au pluriel:

Il ne faudrait pas que demain le français et son image restent prisonniers d'une conception républicaine de la culture qui entendait unifier, hiérarchiser, transmettre. Sans renoncer à la culture comme vecteur porteur de la diffusion du français, il convient de proposer *une culture qui se pense au pluriel*. (*Ibid.*, p. 26) [c'est nous qui soulignons]

L'universalité du français constitue l'autre vecteur à privilégier, une universalité repensée en fonction d'une opposition « culture et valeurs » contre « marché et produits ».

À l'ébauche d'une conscience universelle fondée sur la pensée complexe et la pensée post-moderne, l'Amérique oppose la mondialisation fondée sur le marché. Promouvoir l'image du français pour demain, c'est promouvoir une langue qui oppose au marché la culture, aux produits les valeurs, au repli identitaire, culturaliste et ethnocentriste, l'exception de l'universel. (*Ibid.*)

4.2.4 Réflexions et opinions – FDLM (autres)

Deux articles interpellent la France à propos de sa mission de faire « rayonner » le français et sa culture. La chronique « Tribune » donne la parole à Joop Van Schaik, professeur de français aux Pays-Bas. Pour lui, la France doit jouer un rôle central dans la revalorisation de la langue française.

La France a une tâche difficile à accomplir. D'abord revaloriser le français comme moyen de communication « international » et tendre l'oreille à ces dizaines de milliers de professeurs de français qui, tous les jours, s'efforcent de (re)donner au français sa place dans le monde, de faire rayonner sa culture et sa littérature. (FDLM-283, p. 36)

La rubrique « Société/Tendances » présente un entretien avec le célèbre publicitaire français Jacques Seguéla qui voit en la France non pas un pays en crise, mais « en mutation ». Face au nouveau millénaire, la France, « avec ses résistances habituelles refuse de bouger » (FDLM-286, p. 6). « Pays tourné vers le passé », la France n'a pas voulu voir le rôle que l'anglo-américain s'apprêtait à tenir. Même la France possède toujours une grande culture, « elle ne se donne pas les moyens suffisants de la faire rayonner » (*Ibid.*, p. 7).

La revue consacre deux pages au magazine télévisuel de TV5 *Espace francophone*, sous la plume d'un de ses instigateurs, Dominique Gallet. Celui-ci explique l'inspiration qui a guidé le projet, le plaçant en parallèle avec la francophonie institutionnelle. On retrouve l'essentiel d'une conception ouverte de la francophonie:

Le choix du titre de l'émission fut important. Je voulais qu'il exprime le mieux possible notre idée d'une francophonie ne se réduisant pas à l'institutionnel, d'une francophonie lieu de dialogue et d'échange entre les peuples, dans l'égalité et la liberté. D'une francophonie non repliée frileusement sur elle-même mais ouverte, attentive aux problèmes vitaux du monde contemporain. (FDLM-275, p. 33)

Il soulève la question de l'absence de connaissance mutuelle des différents peuples composant la Francophonie, incluant les Français.

Regroupement de gouvernements autour de principes et d'actions inconnus du grand public, l'institution francophone n'était pas le rassemblement de peuples conscients des enjeux communs, ni même se connaissant mutuellement (à cet égard, l'ignorance des Français était presque totale). Seuls deux vecteurs pouvaient véritablement contribuer à développer en profondeur cette nécessaire prise de conscience: l'éducation nationale et l'audiovisuel, plus particulièrement la télévision. (*Ibid.*, p. 32)

Suivant cette vision de la francophonie, l'aventure veut s'éloigner du modèle « centre/périphérie » et propose plutôt des « regards croisés » sur les peuples francophones.

Au nom de notre conception de la francophonie (comme par souci d'efficacité), le magazine devait très vite devenir l'affaire des réalisateurs et des techniciens de télévisions francophones. Ne pas être l'accumulation de documentaires conçus selon une vision parisianiste mais un foisonnement de regards croisés sur la vie des peuples appartenant à la communauté francophone. (*Ibid.*)

4.2.5 La revue *Diagonales*

Diagonales se présente comme la « revue de référence de la francophonie linguistique, culturelle et éducative » (DIA-33, p. 3). Si « place est faite à toute la francophonie » (*Ibid.*), la francophonie africaine y tient une place privilégiée:

La revue *Diagonales* est diffusée en Afrique, où elle assure un lien entre les différents responsables de systèmes éducatifs, et dans plus d'une centaine de pays où elle apporte aux enseignants une information désirée, sur la francophonie linguistique, éducative et culturelle. Une des missions essentielles dont se sent investie la rédaction est d'attirer l'attention de ces différents publics sur les grandes causes dont dépend l'avenir de la scolarisation et donc du développement en Afrique. (DIA-36, p. 3)

Le numéro 43 de *Diagonales* offre un tour d'horizon de différentes situations d'enseignement de FLS (p. 40-46). Il en ressort une grande diversité de contextes et un éventail de situations évoluant différemment selon ces contextes. À Mayotte,

collectivité départementale d'outre-mer française, le français est langue officielle. Pourtant, seulement 30 % de la population parle le français. Au nombre des difficultés: hétérogénéité des publics, déficiences des méthodes et des formateurs. En Tunisie, le français évolue lentement, depuis 1985, vers un statut de langue étrangère; un constat lié à l'arabisation progressive du pays. Au Liban, « une politique active de promotion linguistique » est menée par la Mission culturelle française en vue de permettre au français d'y garder une place de langue seconde. La situation en Belgique flamande est tributaire de considérations historiques, notamment l'établissement des frontières linguistiques en 1962. Au nombre des initiatives abordées: une « forme dynamique d'enseignement », une « vaste opération culturelle » visant à redonner son lustre au français. Pour illustrer la situation au Vietnam, Jean Clevy décrit la relance du français – classes bilingues, filières francophones universitaires – dont le succès s'explique parce qu'elle s'accompagne de « mesures fortes »: « implication des nationaux à tous les niveaux », « appuis d'établissement universitaires francophones réunis en consortiums », « implantation d'espaces francophones » (DIA-43, p. 43). L'enquête de Gérard Vigner sur le français en Afrique en fait ressortir le « statut flottant ». Le français joue le rôle de véhiculaire dans certains milieux, où il permet à des interlocuteurs africains parlant des langues différentes de pouvoir communiquer entre eux. À ce titre, il entre en compétition avec d'autres langues véhiculaires africaines, ce qui fait dire à l'auteur que « La dynamique des langues joue ici à plein et le paysage des échanges linguistiques est en constante recomposition » (DIA-43, p. 45). Le français est plus présent dans les régions où les langues vernaculaires sont plus nombreuses, alors qu'il l'est moins lorsqu'il n'y a que quelques langues africaines en usage (les pays de bande sahélienne, notamment).

4.2.6 *Diagonales* – réflexions et opinions

Le continent africain fournit de fort nombreux exemples servant à l'analyse de la position du français à l'intérieur d'un marché de langues complexe. Dans un « plaidoyer pour l'emploi des langues nationales », Zakari Tchagbale se désole du fait qu'au Sénégal, au Niger ou en Côte-d'Ivoire, « l'on continue à enseigner le français avec les mêmes procédés que dans les écoles de Marseille ou de Brest, dans l'ignorance totale du wolof, du haussa ou du dioula que parlent les élèves » (DIA-35, p. 39). Il invoque le bénéfice que procurent les premières années de scolarité en langue maternelle, mais met en garde contre une position extrême:

Le soutien à la recherche ne viendra que lorsque les bailleurs de fonds auront compris le caractère nuisible de deux extrémismes, celui du « français, rien que le français » et celui des »langues africaines contre le français ». Le français et les langues africaines ne se développeront, chacune dans le domaine qui est le sien, que dans un soutien mutuel. (DIA-35, p. 42)

Il voit comme un « signe des temps » l'engagement de la France dans un projet ivoirien où le français n'est plus la seule langue d'enseignement.

Français et Africains, nous devons cesser de nous leurrer et de nous faire peur mutuellement en matière de langue. Il est vain de croire que l'Afrique francophone puisse se passer du français avant peu. Il est tout aussi vain de croire en une extinction prochaine des langues africaines. La période des attitudes négatives n'a que trop duré. Il est temps d'y mettre fin. (*Ibid.*)

Dans les aires de FLS, le statut de langue officielle accordé au français ne rime pas forcément avec large diffusion du français. Dans « Le français langue seconde, à un carrefour politique », Bruno Maurer constate l'écart important qui existe entre la place (importante) du français d'un point de vue statutaire et celle (nettement plus discrète) occupée du point de vue du volume des échanges langagiers (DIA-36, p. 39). Le respect de la diversité et le soutien du français se retrouvent au cœur de son propos.

Promouvoir la francophonie, et particulièrement dans les pays où le français est langue seconde, c'est proposer l'existence d'un espace linguistique et culturel où la diversité pourrait être ménagée, où les langues et cultures nationales pourraient trouver dans le français un soutien, un instrument de développement, une interface entre leur patrimoine et la société de communication contemporaine faite d'autoroutes de l'information sur lesquelles, on le sait déjà, peu de langues auront l'autorisation de circuler. (DIA-36, p. 39)

Mais une politique d'enseignement ne suffit pas à assurer la diffusion du français. Maurer plaide pour la nécessité de promouvoir une nouvelle image du français, dont les *représentations* ne sont pas toujours positives: « un véritable travail de marketing est à réaliser » (*Ibid*, p. 40).

Un travail important est à mener au niveau des représentations pour contrebalancer l'image du français comme langue hégémonique, comme péril pour les langues et cultures nationales. Au contraire, il importe de mettre en avant par tous les moyens possibles le fait que le français peut se révéler le partenaire des langues avec lesquelles il entre en contact, un point d'appui face à une érosion culturelle chaque jour plus menaçante du fait de la mondialisation des échanges. Pour promouvoir cette image, il convient de favoriser toutes les actions contribuant à créer l'image d'une plus grande convivialité entre le français langue seconde et les autres langues. (*Ibid*. p. 40)

Parmi les actions à mettre de l'avant, l'auteur cite la promotion d'une « attitude d'accueil de la variation linguistique » que connaît le FLS, ainsi que la « reconnaissance légale d'un plurilinguisme de fait au sein même de la francophonie ». La citation précédente est révélatrice d'un autre type de rapport de forces, un autre système écolinguistique. Pour reprendre la terminologie du système gravitationnel élaboré par Calvet (1999), les enjeux de la francophonie décrits dans le FDLM se jouent principalement entre une langue supercentrale (le français) vis-à-vis la langue hypercentrale (l'anglais). Pour la francophonie représentée dans *Diagonales*, une langue supercentrale (le français) peut être perçue comme un « péril » pour les langues centrales et périphériques. En même temps que ces langues sont soumises à des forces centrifuges les éloignant de la langue supercentrale, elles subissent des forces centripètes qui les attirent vers son centre. Une situation qui, rappelle Calvet,

peut évoluer, car le modèle gravitationnel est « une photographie d'un processus mouvant de rapports de force » (*Idem*, 2007, p. 154). Posant la question « Le français est-il utile à l'Afrique ? » dans un article de *Diagonales*, Calvet rappelle une des forces en présence, la fonction de promotion sociale du français en Afrique francophone:

Disons-le simplement : le français est en Afrique francophone une clef sociale, une langue qui ouvre des portes: il est impossible au Sénégal, en Côte-d'Ivoire ou au Congo de devenir enseignant, médecin, avocat, etc., sans être francophone. En cela, la langue officielle assure la promotion sociale des élites, une promotion individuelle. Tout le problème est de savoir si le développement peut s'accommoder de ce type de promotion, ou s'il ne nécessite pas une promotion collective qui, elle-même, passera sans doute par les langues nationales. (DIA-40, p. 31)

Rappelant que la francophonie est définie, depuis le Sommet de Dakar en 1989, comme « un lieu de dialogue entre langues et cultures », Calvet en appelle à une discussion sur « une connaissance précise du terrain »:

[...] aucune réflexion sérieuse sur l'école (qui est après tout un fait social parmi d'autres) ne sera possible sans une bonne description des rapports entre les langues, sans une connaissance précise du fonctionnement linguistique de la société, de l'écologie linguistique. » (*Ibid.*, p. 32)

Jérémie Kouadio N'Guessan introduit l'épineuse question de l'affirmation de l'identité africaine autour du français et, surtout, de l'africanisation de la langue française. Il met également en lumière la complexité, voire l'antagonisme des représentations liées au français.

Ce débat, chacun le sait, tire ses origines dans l'histoire de la colonisation dont le français a été un des principaux attributs. Langue de colonisation, donc langue d'oppression, langue d'assimilation donc langue d'aliénation et de « glottophagie », mais également langue de liberté et des droits de l'homme, le français a été et est tout cela à la fois. (DIA-45, p. 33)

Il constate en outre que l'inscription des langues nationales dans les constitutions n'a pas altéré la position de « pouvoir linguistique » tenue par le français.

Langue privilégiée, le français l'est assurément dans les pays d'Afrique subsaharienne sous l'étiquette francophone. Ce privilège est d'abord juridique et social. La quasi-totalité des pays de cette sphère géographique ont adopté le français comme langue officielle et cela est inscrit dans leurs constitutions. Mais jusque-là, on doit reconnaître que la mention faite aux langues nationales dans les constitutions est de pure forme et obéit souvent à des convenances idéologiques, puisque la réalité du « pouvoir linguistique » est détenue par le français. (*Ibid.*)

Calvet, dans un numéro antérieur (DIA-40), avait souligné la place fondamentale qu'occupe l'Afrique dans la francophonie, affirmant que « c'est dans ce continent, et non pas en Europe ou en Amérique du Nord, que se joue l'avenir de la langue française » (p. 31). Cette affirmation s'appuie sur le postulat que « la natalité importante et les progrès possibles des taux de scolarisation y laissent présager une augmentation du nombre des francophones » (*Ibid.*). Dans le numéro 45, N'Guessan reprend la formule de Calvet tout en traçant l'évolution suivie par la langue française, de langue étrangère à « langue africaine d'adoption »:

L'avenir du français, dit-on, est en Afrique. Une telle prévision est fondée sur le nombre de pays qui ont adopté cette langue comme langue officielle et sur leurs populations en augmentation constante. Mais cette prévision s'appuie également sur l'observation que le français s'enracine de jour en jour en Afrique par les pratiques véhiculaire et vernaculaire qu'en font les locuteurs africains. Cet enracinement réel de la langue française en terre africaine s'accompagne du sentiment qu'idéologiquement et sociologiquement, cette langue a cessé d'être une langue étrangère pour devenir une langue africaine d'adoption face à d'autres langues africaines de souche. (DIA-45, p. 35)

À l'instar de Calvet qui estimait que la « promotion collective » en Afrique francophone devait passer par les langues nationales, N'Guessan signale le rôle essentiel que ces langues sont amenées à jouer dans le développement africain.

[...] enfin, et cette question est d'importance, dans la gestion des langues de l'espace francophone, on doit aboutir à la définition d'une véritable complémentarité entre français et langues nationales qui, parce qu'elles assument encore une part importante des besoins communicatifs des populations africaines, peuvent apporter une contribution décisive dans le processus de développement des pays africains. (*Ibid.*)

La question de l'enseignement des langues nationales est soulevée dans un entretien avec Kazadi Ntole, publié dans le numéro de février 1997. Ce dernier présente la position de l'Agence de la Francophonie à ce sujet:

Dans son action, l'Agence privilégie les langues dites transnationales. Ces langues qui couvrent plusieurs pays ou servent de langues d'intercommunication à des groupes linguistiquement différents: le wolof parlé par 80 % des Sénégalais et 40 % des Mauritaniens; les parlers manding (dioula, bambara, maninka) en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée et au Mali; le lingala au Zaïre et au Congo. (DIA-41, p. 3)

Ntole justifie le choix des langues nationales par deux principales raisons:

1. l'utilisation des langues nationales dans les premières années de l'enseignement primaire est le seul moyen efficace pour préparer l'enfant à assimiler la différence de langue et de pensées à laquelle l'école va le confronter;
2. c'est aussi la meilleure façon de prendre en compte ce formidable atout que représentent pour les enfants africains leur multilinguisme et leur pluriculturalité naturels. (*Ibid.*)

Autre contexte, autre résultat. À Haïti, l'introduction du créole dans les premiers cycles scolaires n'a pas donné les résultats escomptés, selon Madeleine Bogrand (« Haïti, la fracture scolaire », DIA-48): « Il semble qu'à Haïti, le niveau de l'enseignement ait chuté depuis l'introduction du créole » (p. 40). À partir du troisième cycle, le français est pratiquement l'unique langue d'apprentissage. L'auteure décrit les éléments d'une situation qu'on peut aisément qualifier de diglossique:

On peut véritablement parler de bilinguisme conflictuel : seule l'élite maîtrise convenablement cette langue de scolarisation. (*Ibid.*)

L'école haïtienne reproduit les privilèges de la classe dirigeante. L'élargissement de l'accès à l'éducation n'ouvre les portes que d'une école au rabais pour les plus défavorisés, et d'une école de l'élite pour les nantis. (*Ibid.*)

4.2.7 Enjeux et limites de la Francophonie

À l'instar du FDLM, *Diagonales* s'intéresse à l'enjeu que représente l'internet pour la francophonie.

La francophonie est un espace dont le centre est réparti sur quatre continents. Cette implantation multiple fait sa richesse mais aussi sa faiblesse. La possibilité qu'offre aujourd'hui l'internet de mettre en réseau les forces vives de ces différents pays apparaît comme une chance à saisir. (DIA-44, p. 3)

Dans ce même numéro, Françoise Ploquin rapporte les réflexions du Haut Conseil de la Francophonie au sujet du développement rapide des nouvelles technologies et de l'internet. La contribution de la francophonie revêt une dimension particulière:

Mais ce sont surtout les questions d'éthique [fiabilité des informations, droits d'auteur, sécurité des transactions] qui ont retenu l'attention des membres du Haut Conseil. Comme s'il appartenait aux francophones de faire constamment référence aux valeurs là où d'autres limitent leurs préoccupations au domaine économique. (DIA-44, p. 15)

L'extrait précédent sous-entend la francophonie « gardienne des valeurs » opposée, encore une fois, aux considérations d'ordre économique.

Tirthankar Chanda, dans l'article « La francophonie par ceux qui la font », commente la parution d'ouvrages traitant de la question de la francophonie. Il déplore au passage que les limites du mouvement francophone ne soient pas signalées dans ces ouvrages.

On regrettera [...] que Michel Guillou, qui est le premier responsable francophone à admettre sans langue de bois que le mouvement francophone est en panne, n'aille pas suffisamment loin dans son analyse du mal en s'interrogeant sur les limites d'un regroupement basé sur l'appartenance à un espace linguistique dans une époque marquée par la prééminence de la géographie et de la géopolitique de la proximité. (DIA-37, p. 5)

Dans le dernier numéro de *Diagonales*, Dominique Rolland relativise la conception de la francophonie décrite comme un vaste espace de fraternité.

La francophonie, ce n'est pas toujours cet espace de fraternité librement consentie, comme on voudrait le faire croire. Les écrivains, les cinéastes, les musiciens, les peintres, les comédiens d'Afrique, du Maghreb ou d'Asie ressortissants de cet espace virtuel, ceux donc qui constituent la matière et la chair de ce que l'on voudrait appeler francophonie ont souvent été les premiers à lutter contre le pouvoir central. (DIA-48, p. 24)

Dans cet article justement intitulé « Apprendre une langue imposée », Rolland lance un appel aux intervenants « du nord » (lire « français » à cause de la référence à la colonisation française):

Pédagogues, écrivains, enseignants, créateurs, intellectuels du nord, nous avons une responsabilité dans ce qui se passe dans les pays anciennement colonisés par nos grands-parents. Parce que la maîtrise des savoirs de l'Occident est essentielle à leur survie et que celle-ci passera, en raison de l'histoire et de liens qui effectivement perdurent, par la connaissance du français. (*Ibid.*)

Elle les exhorte ensuite à « réfléchir d'une manière un peu originale, en sortant des ornières et des sentiers battus à ce qui permettrait de mettre en place un équilibre entre culture d'origine et culture de l'école. » (*Ibid.*). La voie à privilégier passe par une approche anthropologique de la culture « qui sollicite de la part de l'enfant et du maître la compréhension des modes de fonctionnement de sa propre culture, qu'il s'agisse de parenté, d'organisation sociale, de religion, de conceptions du monde, de structuration du savoir » (*Ibid.*). Cette voie évite les écueils de la folklorisation et de marginalisation des cultures traditionnelles.

La parution du tout dernier numéro de *Diagonales* est l'occasion d'une mise au point au sujet du « combat » mené par la revue. Dans un article intitulé « *Diagonales* continue le combat sous une autre forme » (DIA-48, p. 13-15), Françoise Ploquin rappelle les objectifs poursuivis : « *Diagonales* est une revue militante. Elle s'est donné pour mission d'explorer le champ de réflexion qu'offre l'enseignement du et en français langue seconde (FLS) » (*Ibid.*, p. 14). À ce dernier objectif « éthique », la rédactrice en chef ajoute les considérations « esthétiques ».

Dans un grand nombre de pays où des étudiants d'origine modeste découvrent le français, la prise de contact avec cette langue se fait plus volontiers à partir de textes africains ou antillais qu'à travers la littérature classique ou moderne française. Un Indien ressent une affinité immédiate, une compréhension spontanée pour l'œuvre de Sembene Ousmane ou de Ahmadou Kourouma. Il aura plus de mal à ressentir la même fraternité avec les ouvrages de Claude Simon ou de Proust. *Diagonales* apporte à ce public de professeurs une information irremplaçable sur la vie culturelle foisonnante de cette francophonie dynamique, qu'elle s'exprime au Tchad, au Vietnam ou au Canada. (p. 13-14)

« Les pays africains où le français est langue seconde subissent une crise sans précédent des systèmes éducatifs » (*Ibid.*, p. 14). Un des problèmes soulignés, « qui est loin d'être résolu » est celui « d'un écartèlement considérable entre la culture de l'école, celle des manuels, celle qui est évaluée dans les examens et la culture ambiante » (*Ibid.*).

Les difficultés de la revue résident dans le fait que « les lecteurs potentiels ne peuvent pas acquitter le prix normal d'une revue informée, indépendante, fabriquée au Nord et s'adressant à plusieurs pays ». Sans soutien des institutions (le ministère français de la Coopération a dû cesser son aide) et aux prises avec des difficultés de diffusion, la revue s'est résolue à interrompre sa publication. Parmi les organismes sollicités, certains ont préféré apporter leur soutien à « des publications faites en Afrique par des Africains » (*Ibid.*, p. 15). Pourtant, « la tâche colossale », « le public

si nombreux » et « les problèmes si graves » auraient dû représenter des raisons suffisantes pour que la revue puisse continuer son travail :

Qui, si ce n'est une publication éditée en France et rédigée par des enseignants totalement indépendants, informera les acteurs de l'école que toutes les orientations prises par les bailleurs de fonds visent à faire prendre en charge par les parents le poids financier de l'école? (*Ibid.*)

Les propos de la rédactrice en chef sont appuyés par ceux de Georges Gros, rédacteur en chef de la Gazette de la presse francophone, dans l'article suivant, « Dans la francophonie : beaucoup de lecteurs, peu d'acheteurs »: « Aucune revue destinée à un public francophone ne peut survivre si elle n'est pas aidée financièrement » (DIA-48, p. 16). Énonçant ensuite sa définition de la francophonie, « elle est simple: est francophone celui qui veut parler en français », le rédacteur en chef spécifie trois conditions d'admissibilité que devrait remplir tout pays qui demande à faire partie de la Francophonie.

J'ai souvent dit que la France n'avait pas assez d'exigence à l'égard des pays qui se réunissent lors des sommets de la francophonie. La francophonie, pour vivre, doit s'appuyer sur trois bases: le soutien à l'enseignement du français, à la diffusion du livre et à celle de la presse en français. Les pays qui ne s'engagent pas sur ces trois points ne devraient pas pouvoir faire partie du club francophone. (*Ibid.*)

Ploquin annonce en terminant que la revue fusionne avec *Le français dans le monde*. Deux avantages ressortent de cette fusion. Premièrement, « [c]e mariage donnera satisfaction à tous ceux qui souhaitent voir s'établir une continuité entre l'enseignement du FLS et l'enseignement du FLE » et deuxièmement, il « apportera au public de la revue de référence qu'est *Le français dans le monde* l'éclairage francophone qui lui manquait. » (DIA-48, p. 15) C'est ce que nous allons analyser dans la section suivante consacrée à la description des résultats de la seconde période (1999-2007).

4.3 Francophonie et géopolitique: période 1999-2007

Le premier numéro du FDLM « nouvelle formule » est présenté par Jacques Pêcheur et Françoise Ploquin qui cosignent l'éditorial. La revue « multiplie et diversifie les prises de parole, les enquêtes de terrain, les ouvertures sur la perspective francophone et enrichit la partie documentaire. » (FDLM-302, p. 3). L'équipe de rédaction tient à promouvoir une image moderne de la francophonie.

Fidèle à sa volonté d'être le reflet d'une langue qui est un des vecteurs de la modernité, *Le français dans le monde* donne la parole aux personnalités qui illustrent la culture française, francophone et européenne d'aujourd'hui, se fait l'écho des débats qui animent la société française; il fournit ainsi aux enseignants la matière à des classes vivantes en prise directe avec l'actualité. (FDLM-302, p. 3)

S'éloignant de la vision pessimiste face à la progression du français, la revue met de l'avant une position qu'elle veut réaliste plutôt qu'optimiste. Jacques Pêcheur, le rédacteur en chef de la revue pendant 16 ans, en réponse à une question au sujet des idées reçues sur la diffusion du français, « oppose l'observation de la réalité à des généralisations souvent pessimistes. » (FDLM-311, p. 6-7). Interrogé sur le recul de l'enseignement du français dans de nombreux pays, il reprend le concept de marché des langues pour expliquer ce phénomène. « Le français comme langue enseignée est, tout comme sa culture, concurrencé. Aujourd'hui, les langues sont un marché... [...] Dans les pays non-francophones, elle reste la seconde langue étrangère enseignée après l'anglais. » (*Ibid.*). Quant à la rédactrice en chef qui lui a succédé, Françoise Ploquin, « elle est une ardente militante du plurilinguisme, des échanges interculturels et interdisciplinaires, de l'intercompréhension entre les langues. » (FDLM, site internet)

Francophonie, diversité et plurilinguisme

Le plurilinguisme s'affirme encore davantage au cœur de la ligne éditoriale de la revue au cours de la deuxième période. Les métaphores guerrières, qui appellent à l'engagement ou au volontarisme, se glissent dans les discours éditoriaux.

Nécessité d'investir les nouveaux médias, de favoriser l'accès au système mondial du savoir, d'encourager la multiplication des sites, chacun sait bien que c'est de ce côté-là que se gagnera *la bataille du plurilinguisme* et partant du français.

Mais chacun sait aussi que c'est par un renouvellement et une diversification de son offre que les institutions éducatives resteront dans la course à la *conquête* de nouveaux publics pour l'apprentissage des langues et singulièrement du français. (FDLM-303, p. 3) [c'est nous qui soulignons]

La question des « images » associées au français est également cruciale : « Et chacun sait enfin qu'à un monde qui change, il convient de proposer de nouvelles images. Et il est beaucoup question d'images dans ce numéro [...] une célébration plurilingue et multiculturelle d'un universalisme du français qui n'en finit pas d'étonner. » (*Ibid.*). La perception du français comme langue de la modernité est mise à l'avant-plan:

À cette cristallisation sur le passé, préférons l'urgence des *combats* pour demain! Diffuser une langue et une culture pleinement en prise avec la modernité, fidèles à elles même, c'est-à-dire telle que *Le français dans le monde* les a toujours présentées : ouvertes, accueillantes et inventives. » (Pêcheur, Édito, FDLM-305, p. 3) [c'est nous qui soulignons]

4.3.1 Vie des associations

Aménagement linguistique, promotion de la diversité, ouverture sur le monde: telles sont les alternatives encouragées par la FIPF (et la revue) en réponse à la globalisation (ou mondialisation, homogénéisation, uniformisation selon les auteurs).

... voilà ce que sont les professeurs de la FIPF: un très grand ensemble de personnes de bonne volonté, très différentes les unes des autres, à l'écoute, persuadées que le français est non seulement une belle langue, qu'ils aiment enseigner, mais aussi une manière de se rassembler autour d'un certain art de vivre, expression à prendre dans toute sa signification, d'un art de vivre fait d'*ouverture sur le monde*, de tolérance active, d'engagement humain et, par conséquent, de perfectionnisme professionnel. (FDLM-330, p. 8). [c'est nous qui soulignons]

La rédactrice en chef mentionne que le congrès mondial de la FIPF à Atlanta (2004) s'est entre autres prononcé pour la francophonie comme alternative à la mondialisation, pour la promotion, au travers de la langue française, de toutes les langues et cultures du monde, pour *l'ouverture aux différentes variantes du français* (FDLM-335, p. 14-15).

La vie associative est largement couverte, que ce soit par l'annonce de colloques et congrès, ou par la rubrique régulière « En direct des associations ». Au chapitre des préoccupations des nombreuses associations de professeurs de français figure la place de la « promotion », voire du « marketing » de la langue; par exemple, on réfléchit sur « Comment promouvoir le français en Asie » (FDLM-344, p. 10). En Égypte, les enseignants de français ont convenu de l'importance à accorder « à la traduction dans l'enseignement de la langue », et de « faire le “marketing” du français comme deuxième langue étrangère du pays [...] » (*Ibid.*)

Le congrès de la FIPF de 2006 au Paraguay, les SEDIFRALE, « se veut ouvert sur la francophonie, innovant et fédérateur dans ses contenus, et mettant en avant le français au cœur de la diversité culturelle et du plurilinguisme. » (FDLM-344, p. 14). Au cours de la même année, le premier congrès régional Asie-Pacifique de la FIPF se tenait à Taiwan. Parmi les propositions retenues, la revue mentionne « celle d'élargir l'enseignement de la culture française aux cultures francophones ou celle de faire du français la langue des échanges intellectuels » (FDLM-346, p. 13). On note également la préoccupation des enseignants envers les problèmes interculturels. « Des adaptations méthodologiques et didactiques efficaces au service et dans le respect de l'autre s'avèrent par conséquent indispensables. » (*Ibid.*)

Durant l'année 2007, la revue recense une « pléiade de congrès » (FDLM-354, p. 14-15). Les thèmes de ces rencontres font souvent référence à la « diversité » (culturelle et linguistique), « l'interculturel » et le « partenariat » entre les langues en francophonie. En voici quelques exemples:

FDLM-352, p. 7:

Thaïlande : « Le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique. »

Espagne : « L'interculturel, les TICE, le FOS et la didactique du FLE ».

Mauritanie: « Partenariat entre les langues en francophonie : perspectives descriptives et perspectives didactiques. »

Cameroun: « Universités francophones et diversité linguistique. »

FDLM-353, p. 6-7:

Troisième édition de *Francopolyphonie* autour des valeurs de la francophonie (mars 2008), Moldavie.

Écosse: « Francographies: identité et altérité dans les espaces francophones européens » mars 2008.

FDLM-354, p. 15:

Afrique, Lusaka: « Le français, une langue partenaire pour le développement en Afrique ».

Espagne: « La Catalogne au cœur de l'interculturalité. »

4.3.2 Sommets francophones

La deuxième période étudiée couvre quatre Sommets de la Francophonie: Moncton (Canada, 1999); Beyrouth (Liban, 2002); Ouagadougou (Burkina Faso, 2004) et Bucarest (Roumanie, 2006). Le Sommet de Moncton est marqué par des questions relatives aux droits de l'homme. Pêcheur mentionne quelques-unes des « affaires courantes » qui ont eu préséance sur les problèmes relatifs à la jeunesse, le thème originellement prévu pour cette rencontre:

Violences génocidaires au Burundi et au Rwanda, guerre civile en République démocratique du Congo, terreur au Togo, presse bâillonnée et journalistes incarcérés en nombre, crise à l'Agence universitaire de la francophonie accusés de gestion hasardeuse, élargissement sauvage d'une francophonie qui voit son identité se diluer, c'est vrai qu'il ne fait pas toujours beau sur la francophonie en ce moment... (FDLM-307, p. 14)

Au Sommet de Beyrouth, l'actualité régionale et internationale se retrouve une fois de plus au centre des travaux: lutte contre le terrorisme, conflit du Moyen-Orient, crise irakienne, situation en Côte d'Ivoire (FDLM-325, p. 14). Le compte rendu signé

par Aïcha Koraïchi (de l'Agence intergouvernementale de la francophonie) mentionne les engagements suivants:

Les termes de la Déclaration de Beyrouth adopté par les chefs d'État à l'issue du Sommet traduisent leurs positions communes sur ces sujets graves, tout en confortant la volonté de concertation politique au sein de la famille francophone. C'est plus globalement pour une Francophonie plus solidaire au service d'un développement économique et social durable que le Sommet s'est engagé. (*Ibid.*)

Le X^e Sommet, à Ouagadougou, voit encore une fois l'agenda de ses travaux bouleversé par l'actualité.

Si le thème officiel, « Francophonie, espace solidaire pour un développement durable », annonçait d'importantes décisions économiques, c'est plutôt les guerres en Côte d'Ivoire, en Haïti, République du Congo et au Rwanda qui ont monopolisé les travaux. (FDLM-337, p. 6)

Au sujet du Sommet suivant, à Bucarest, la revue rapporte un « sommet politique ».

Les sujets politiques n'ont pas manqué à l'agenda des délégations: on songe tout particulièrement à la situation au Liban, au drame du Darfour, à la crise que traverse la Côte d'Ivoire, aux processus électoraux en République Démocratique du Congo, aux transitions mises en œuvre en Mauritanie, en Haïti, etc. (FDLM-348, p. 14)

La « famille francophone » s'élargit lors de ce dernier Sommet, avec la reconnaissance, parmi les membres de plein droit, de la Grèce, d'Andorre, de l'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'arrivée de deux États associés, Chypre et le Ghana, et celle de trois observateurs, le Mozambique, la Serbie et l'Ukraine. (*Ibid.*)

La revue donne occasionnellement la parole à des acteurs de la francophonie institutionnelle et à des représentants de gouvernements membres de la Francophonie. Dans un entretien avec Roger Dehaybe, nouveau patron de l'Agence de la

Francophonie, on lui demande s'il croit, à l'instar de Theodore Zeldin, que « la langue française entre avec beaucoup de handicaps dans le troisième millénaire ». Sa réponse est éloquente:

Si la langue française n'avait pas de handicap, il n'y aurait plus besoin de francophonie. Si l'on a créé l'Agence, c'est parce qu'il y avait un problème et des difficultés à surmonter. Il nous appartient, en tant qu'organisation intergouvernementale, de susciter la confiance et de générer des résultats. Si l'on parvient à relever ces défis, à bien accompagner le travail fait sur le plan politique, alors j'ai confiance dans le nouveau souffle de la francophonie. (FDLM-306, p. 56)

Les résultats sont particulièrement attendus dans les pays du Sud.

Nous avons passé un contrat moral avec les pays du Sud, en les encourageant à enseigner et à utiliser le français parce qu'il leur garantissait ouverture internationale et accès au développement. Il nous revient de leur démontrer demain que nous ne les avons pas trompés. (*Ibid.*, p. 55)

La XXI^e conférence ministérielle de la francophonie, à Bucarest est rapportée dans le numéro de janvier 1999. « Avec Boutros Ghali, la francophonie a un visage et, désormais, une action politique et diplomatique : à son actif six missions d'observation électorale, des résolutions, des notions de soutien. » (FDLM-302, p. 6). Le rôle de l'Agence de la francophonie sera « de travailler vigoureusement à la relance du français dans les organisations internationales » (*Ibid.*). Pour le ministre français délégué à la Coopération et à la Francophonie, Charles Josselin, « on assiste au passage d'une francophonie défensive à une francophonie conquérante » (*Ibid.*). Le Haut Conseil de la Francophonie définit quant à lui la francophonie comme « une force de contestation » (FDLM-306, p. 13).

Après avoir redit leur combat pour le plurilinguisme, les orateurs ont commenté cette conviction comme un refus du conformisme à l'échelle planétaire. La francophonie s'est vue définir comme une force contestataire à l'échelle planétaire. Elle peut se charger de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme; elle se soucie d'assigner les finalités éthiques et sociales à la modernité scientifique. (*Ibid.*)

Par ailleurs, l'ouvrage intitulé *Philosophie de la francophonie. Contribution au débat* du Secrétaire du Haut Conseil de la Francophonie depuis 1981, Stélio Farandjis, est commenté dans ce même numéro: « Stélio Farandjis, acteur de premier plan de cette Francophonie naissante, “à la fois polycentrée et polyphonique”, nous gratifie ici d'une anthologie en forme d'hommage à la diversité » (FDLM-306, p. 56). Selon la revue, Farandjis

en appelle à l'éclosion d'une philosophie humaniste adaptée à la civilisation universelle du troisième millénaire. Au sein de cet espace discontinu et pluriel que constitue l'univers francophone, s'organise un métissage substantiel. [...] Ni tribaliste, ni impérialiste, la francophonie relève le défi d'une modernité éclairée, celle de l'échange et de la coopération entre les peuples. (*Ibid.*)

Aminata Traoré, ministre de la Culture et du Tourisme du Mali, identifie quelques paradoxes qui sont à l'origine des problèmes que rencontre la francophonie. Celle-ci « peut proposer un ordre mondial plus équitable si elle s'offre comme espace d'écoute qui permette aux sans-voix de se faire entendre. » (FDLM-306, p. 7). Mais elle rassemble « des dominants et des dominés », et elle représente « la langue du colonisateur » dans certains pays du Sud.

Parler français est considéré encore comme la possibilité de faire partie d'une élite. Ce qui risque de creuser le fossé, et d'exclure du débat les 80% qui ne parlent pas français. Je ne peux donc pas me faire le chantre d'une francophonie qui ne valorise que le français. Ce qui m'intéresse, c'est de m'approprier des moyens qui me permettent de me positionner en tant qu'Africaine, en tant que Malienne, en tant que citoyenne du monde et de rendre compte ainsi de la situation de mon pays, de débattre des enjeux mondiaux, de revendiquer enfin une plus grande reconnaissance de mes droits économiques, sociaux et politiques. Si les partenaires l'acceptent, la francophonie pourra jouer un rôle révolutionnaire. (*Ibid.*)

Mais, poursuit-elle, il ne saurait s'agir de faire de la francophonie « un espace de plus pour conforter des idées reçues, des demi-vérités sur l'ordre du monde, ou pour fermer uniquement la porte aux États-Unis » (*Ibid.*), ce qui lui vaudrait le discrédit touchant d'autres organisations internationales. « Si elle manie le double

langage, si elle demeure une affaire d'initiés, plus institutionnelle qu'opérationnelle, elle aura raté son objectif » (*Ibid.*).

4.3.3 Réflexions et opinions

Même si « le français conserve un statut de langue mondiale grâce à son déploiement à travers une série de réseaux et d'institutions. » (Pêcheur, FDLM-311, p. 7), on ne cesse de s'interroger sur son avenir. Celui-ci passe assurément par la valorisation du plurilinguisme et par une reconfiguration des rapports entre pays francophones.

Avenir de la francophonie et plurilinguisme

En réponse à la mondialisation, le plurilinguisme apparaît comme la voie à suivre pour la survie du français, comme le souligne Nique, directeur du Centre international d'études pédagogiques à Sèvres:

... j'ai confiance en l'avenir de notre langue dans la mesure où nous saurons adopter un positionnement réfléchi par rapport à l'évolution de l'anglais. Dire, montrer que la langue française est porteuse de culture et de connivence, qu'elle participe avec d'autres langues à *la valorisation du plurilinguisme*, que le mouvement francophone représente un gage positif pour son avenir. Oui, je crois fortement à l'avenir du français, mais dans un cadre qui est train de se reconfigurer. (FDLM-309, p. 10-11). [c'est nous qui soulignons]

Cette reconfiguration ne saurait progresser sans actions concertées, selon Beacco:

Le scénario par défaut, l'homogénéisation linguistique, risque de se produire, si aucune action volontariste d'envergure et des investissements collectifs concertés dans l'éducation linguistique ne viennent contrecarrer les dynamiques du marché et de la globalisation. (FDLM-314, p. 25-27).

Dans un plaidoyer en faveur de la valorisation du « français, langue de culture », Oliviéri (FDLM-320) présente dix propositions en faveur d'un « plurilinguisme organisé » et pour une restauration de la place de la culture dans l'enseignement des langues. Voici quelques-uns de ses principaux arguments:

1. La « défense » de la langue française ne passe pas par la nostalgie d'une époque révolue. [...] *Repensons la francophonie dans une visée prospective*, par rapport à une mondialisation qui n'est pas nécessairement une forme d'américanisation inavouée. [...] la francophonie, avec l'Europe et avec bien d'autres pays, a un combat à gagner pour la diversité culturelle !
2. Sa principale force (le français) réside d'abord en lui-même, dans la robustesse de sa constitution, mais aussi dans sa *capacité d'évolution*. Ne soyons donc pas frileux ! [...] on n'a pas le droit de refuser droit de cité à tout ce qu'on n'aime pas: la liberté de création est source de renouvellement. En revanche, il nous faut stigmatiser tous ceux – et ils semblent hélas de plus en plus nombreux – qui s'accommodent trop librement d'une langue appauvrie, et malmènent impunément la syntaxe et l'orthographe.
3. Il reste à l'opinion publique à prendre conscience de cette répartition des fonctions et à demander la mise en place d'une politique linguistique qui fasse du développement et de la diversification des langues dans nos systèmes éducatifs européens une priorité.
4. *L'avenir de la langue française passe par un plurilinguisme organisé* et par la prise en compte de la dimension culturelle. Ce que la langue française peut apporter au monde de plus précieux, ce sont *des valeurs* forgées au fil des siècles.
(FDLM-320, p. 35-36) [c'est nous qui soulignons]

Michel Le Bouffant, vice-président de la FIPF, revendique le droit au combat politique en faveur de la diversité:

Au-delà de la promotion du français et de son enseignement, en liant notre action pour le français à la reconnaissance, par chaque état du monde, de deux droits simples: le droit à l'éducation pour tous et le droit pour chacun d'apprendre au moins deux langues vivantes en plus de sa langue maternelle.
(FDLM-324, p. 10-11)

L'adhésion de dix nouveaux pays à l'Union européenne en 2004 a donné lieu à de nombreuses réflexions sur la place de la francophonie et la promotion du plurilinguisme. Dans ce contexte, Debyser mentionne l'importance des politiques linguistiques afin de communiquer plus efficacement au sein d'une Europe élargie:

...le terme d' « aménagement des langues » – préféré, notamment au Québec, à celui de « politique linguistique » – est une formulation assez heureuse en ce

qu'elle suggère qu'un tel projet ne se fait pas seulement à coup de règlements et de décrets, mais que sa mise en œuvre implique, comme pour l'aménagement du territoire, une dynamique participative de toute la société concernée. (FDLM-326, p. 42-43).

Dans un supplément au FDLM intitulé *Francophonies d'Europe* en mai 2004, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf, insiste sur l'importance du défi francophone en Europe.

Consciente de l'enjeu pour les francophones du monde entier du maintien du statut privilégié du français au sein des institutions européennes (langue de travail), la Francophonie a même fait de ce projet de promotion du français sur la scène européenne, l'une de ses priorités majeures pour les années à venir. (FE-1, p. 2).

Comme le répète à sa suite, dans le même numéro, Xavier Darcos, ministre français délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, les enjeux de l'élargissement sont importants:

L'adhésion de ces pays [...] représente aussi un véritable défi pour le statut du français dans les institutions européennes [...] L'enjeu est d'autant plus grand que, si le français décline en Europe, les pays francophones du Sud seront fondés à se demander s'il est utile qu'ils continuent de traiter avec l'Union en français [...] La diversité culturelle et linguistique est une des valeurs constitutives de l'Union européenne. Elle doit être une de ses forces. L'arrivée de dix nouveaux États peut constituer une chance pour le plurilinguisme en Europe [...] L'avenir du français se joue donc bien dans l'Europe élargie et le gouvernement français est décidé à tout faire pour relever le défi. (FE-1, p. 3)

Lors du premier congrès paneuropéen de la FIPF, à Vienne en novembre 2006, les enseignants ont vécu « la chaleur et la tonicité de la diversité culturelle » (FDLM-349, p. 15). Ils sont invités à militer en faveur de la diversité linguistique en Europe:

Premiers artisans de l'Europe multiculturelle, chaque enseignant agissant au sein de son association se doit d'influer davantage sur la politique linguistique de son pays. C'est dans cet esprit que « La Déclaration de Vienne », votée à l'unanimité à la fin du Congrès, alerte les pouvoirs publics sur la nécessité de rendre effectif l'enseignement obligatoire de deux langues vivantes dans toute l'Europe. (FDLM-349, p. 15)

La diversité linguistique, au centre des débats européens, est un thème qu'on retrouve également dans la rubrique « Documentation » de la revue qui recense de plus en plus d'ouvrages traitant de cette question. Ainsi, au sujet de *Plurilinguismes et école* de Danièle Moore (FDLM-351, p. 72), Jean Duverger écrit ces quelques lignes:

Éducation plurilingue, éducation au plurilinguisme, éducation linguistique, éveil aux langues, enseignement bi/plurilingue, etc. Toutes ces expressions et formulations fleurissent et fructifient, formant une nébuleuse qui s'impose de plus en plus dans l'horizon céleste de la didactique des langues. Il s'agit de proposer des tentatives de réponses à une préoccupation majeure de notre temps : dans ce monde caractérisé par la multiplication des échanges, l'explosion des modes de communication et l'intensité des flux migratoires, comment gérer la diversité des langues de la planète, langues qui ne sont pas que des codes mais aussi des manières de vivre et penser le monde? L'école se trouve en première ligne : elle accueille de plus en plus d'élèves venus d'ailleurs et devient ainsi un haut lieu de contacts des langues [...]

Centre/périphérie ou transversalité?

L'évolution de la francophonie s'accompagne de réflexions périodiques au sujet des façons de la définir et du rôle qu'elle doit jouer. Dans la section « Formation », Danièle Issa-Sayegh signe un article intitulé : « Francophonie : un concept en évolution » (FDLM-303, p. 35-37).

Le mot francophonie évoque aujourd'hui des notions très diverses et très contradictoires. En plus de cette équivoque, le terme gêne un nombre considérable de pays et risque de nuire au développement de celle-ci. Le mot francophonie fait référence parfois à des réalités historiques, géographiques, politiques et linguistiques fort différentes. Pour certains la francophonie est le signe d'un passé glorieux et d'un rayonnement universel, alors que pour d'autres elle représente une longue quête laborieuse au droit à la différence. Pour d'autres encore, elle est le symbole de l'oppression. Certains des artisans les plus actifs de la francophonie ont même annexé des pays ou des régions dont le caractère francophone est pour le moins discutable. (FDM-303, p. 35)

L'auteure rappelle la question des différents statuts du français dans les difficultés à définir la francophonie.

[...] la diversité des modes d'implantation du français: français langue maternelle, langue de l'émigration, langue de la colonisation, langue de culture joue un rôle important dans la définition du concept de la francophonie. En fait ce concept est un *concept ambigu* qui renvoie à des notions diverses et contradictoires et mobilise des images variées, souvent confuses ou contrastées. (FDLM-303, p. 36) [c'est nous qui soulignons]

Elle présente ensuite diverses tentatives de classification des francophones.

Des analystes comme Jean-Marc Léger et Michel Têtu utilisent les cercles concentriques pour illustrer la base géographique de la francophonie et pour indiquer la façon dont le français s'est implanté géographiquement dans les pays francophones. Cette représentation, où la France se trouve au centre du noyau, est souvent un obstacle à une relation harmonieuse entre les pays francophones, il suffit de se souvenir de la polémique suscitée par le choix du premier Secrétaire Général de la Francophonie [...] (*Ibid.*, p. 37)

La perception de la francophonie associée à des soupçons de néocolonialisme est toujours présente: « Nombreuses sont les tentatives officielles pour enrayer cette perception et réaffirmer que la francophonie n'est pas la perpétuation d'une relation coloniale sous une autre forme » (*Ibid.*).

La rédactrice en chef de la revue, dit, en 2001, s'interroger sur le rôle que peut jouer la francophonie dans le maintien des valeurs face à la globalisation (FDLM-316, p. 19). La francophonie envisagée à partir des notions de centre et de périphérie ne paraît la voie à privilégier. Le dossier « Français: le défi de la diversité » introduit le concept de réseau d'« amitiés transversales »:

Langue commune à de nombreux locuteurs dans le monde, le français a longtemps hésité sur ce qui pouvait être sa véritable vocation; affirmer sa prééminence à partir d'un lieu central, en définissant une norme commune pour des usages dont on préférerait ignorer les conditions effectives de réalisation, ou bien, à l'opposé, accepter la diversité des usages au service de familles culturelles très diverses, pour tisser de la sorte des réseaux d'« amitiés transversales », selon l'expression d'Amin Maalouf.

Cette voie semble être celle vers laquelle s'oriente le français aujourd'hui, en se concevant non plus comme un objet-langue abstrait, uniformément diffusé auprès de tous les locuteurs, mais comme un outil que chacun s'approprie selon ses modes propres, à ses fins particulières et dans les contextes les plus divers qui, par leurs profils, impriment aux français ainsi parlés dans le monde des marques distinctes. (FDLM-333, p. 43)

Mvé Ondo, responsable du bureau régional de l'Agence universitaire de la francophonie pour l'Afrique de l'Ouest, va dans le même sens.

... nous pensons que l'Afrique doit se trouver au centre de la langue française, et non à la périphérie. Il n'y a pas un français pour l'Afrique et un français pour les autres. [...] Nous voulons définir sans complexe et sans langue de bois la place du français en Afrique, mais aussi les rapports qu'il doit entretenir avec nos langues nationales. (FS-4, p. 23)

Entre universalité, cosmopolitisme et mondialisation, quelle place pour le français dans le monde? Vigner répond à cette question en proposant une nouvelle définition du français.

Le souvenir d'un passé glorieux, "quand l'Europe parlait français", et que les académies et les sociétés des Belles-Lettres européennes mettaient en concours des dissertations destinées à prouver l'universalité de la langue française, peut contribuer, par sa charge même, à brouiller la perception que l'on se donne aujourd'hui de la place du français dans le monde. (...) S'il fallait le définir (le français), en opposition à cet anglais véhiculaire mondial présent dans tous les systèmes éducatifs du monde, comme dans toutes les écoles de langues, nous pourrions dire que le français est un *vernaculaire transculturel*, c'est-à-dire une langue porteuse d'identités culturelles différenciées, langue qui ne peut être apprise/enseignée sans référence à l'univers des représentations, des croyances, des valeurs de l'interlocuteur francophone. (FDLM-322, p. 45-46) [c'est nous qui soulignons]

Le français dans le monde présente différents articles sur la France, ses personnalités et sa culture, mais adopte une attitude prudente quant à la place que ce pays occupe au sein de la Francophonie. À l'occasion, on nous rappelle l'ouverture de la notion de francophonie. Daniel Malbert, résumant l'exposition « La langue française dans tous ses états » à Lyon, Bruxelles, Dakar et Québec:

Le français, que l'on désigne toujours au singulier, est une langue qui ne s'appartient plus depuis longtemps, puisqu'elle est devenue la propriété de toute la Francophonie: contrairement aux idées solidement ancrées, elle n'est plus le pré carré de la France. (FDLM-313, p. 22).

Cerquiglini va dans le même sens: « [...] le français n'est plus l'affaire des seuls Français qui ne sauraient prétendre légiférer isolément, comme ils auraient parfois encore tendance à le faire. Le français est l'affaire de tous: de tous ceux qui s'y intéressent, de tous ceux qui en ont l'usage » (FDLM-333, p. 44-45).

L'aura de prestige et le symbolisme émanant des grandes institutions françaises leur confère tout de même un statut privilégié, voire de la plus haute importance, au sein de la Francophonie. Ainsi, lors de l'attribution du prix de l'Institut de France à la FIPF, la revue souligne l'événement en ces termes:

Cette décision, par laquelle l'Académie reconnaît d'une part le statut international de la langue, d'autre part le rôle des professeurs étrangers de français dans sa diffusion, à travers un grand Prix décerné à leur Fédération, est une démarche presque historique et un pas décisif. La reconnaissance est enfin venue, proposée par l'institution la plus ancienne et prestigieuse de France, hautement symbolique, dépassant nos espérances. (FDLM-336, p. 6)

De même, à l'occasion d'un compte rendu des XIII^e SEDIFRALE de Lima, la revue note que:

La présence de grands intellectuels français tels que Michel Serres, Henriette Walter, Bernard Cassen, Louis-Jean Calvet et alii apportait un ferment stimulant pour la réflexion tandis que les riches manifestations culturelles montraient comment les cultures locales pouvaient être enrichies et valorisées par leur contact avec la culture française. (FDLM-329, p. 15)

Si la francophonie doit être un lieu de rencontre et d'échanges, comme le soutient Alain Rey dans une réflexion sur le mot « usage » (des langues), ces échanges ne doivent pas être compris comme un enrichissement à sens unique (France vers cultures locales). Pour lui, il n'y a pas qu'un seul « bon usage », et il ne convient pas de se moquer des différents « accents » du français.

Si [la francophonie] est l'acceptation d'une variété d'usages capables de dialogue, c'est-à-dire de se comprendre, mais en s'acceptant, alors on continuera, dans le monde, à choisir le français comme langue étrangère. [...] La francophonie c'est, ce doit être, un lieu de rencontre et d'échanges. Enjeu central de la francophonie: un dialogue d'usages vivants. (FDLM-334, p. 18)

Sous le titre « Le français, langue à facettes », un article subséquent d'Alain Rey explicite le concept de polycentrisme qui a succédé à celui de centre/périphérie.

[...] quand on commence à parler de « francophonie » avec Senghor, Césaire ou Sihanouk, ce sont des francophones, extérieurs à la France, qui parlent d'eux-mêmes. Énorme différence. L'utilisation politique du concept est d'abord allée du centre vers les marges, du sentiment unitaire et normatif à celui à celui de réciprocité et de partage. Une certaine francophonie politique a tenté de la faire revenir vers un centre. Puis, en partie grâce au Québec et aux réactions africaines, le polycentrisme s'est imposé. (FDLM-349, p. 17)

Il met ensuite en lumière les avantages du concept de « langue en partage ».

La difficulté majeure me paraît être d'articuler une multitude de situations différentes sur l'idée unique, dénommée par un adjectif dérivé d'un nom de nation et d'État: « français ». or, il s'agit d'une langue, d'un lieu de pensée et de sentiment, d'une vision du monde qui n'est pas plus logique, pas plus universelle, pas plus humaine que les autres, mais qui porte, à sa manière unique parmi toutes les langues, sa part d'humanisme, de logique et d'affectivité. D'où la force d'une notion telle que « langue en partage », qui fait d'abord abstraction des lieux, des statuts sociaux et des situations de communication, notion qui peut recourir à un modèle unique, à une norme nécessaire à l'apprentissage mais qui, par l'idée de partage, remet en valeur ces éléments. La langue ne se partage pas comme un gâteau, mais comme un outil que chacun peut utiliser à sa manière. Ce partage n'est pas celui d'un bien, mais d'un pouvoir, pouvoir de penser et d'agir, pouvoir qui s'exerce à côté d'autres. (*Ibid.*)

4.3.4 La francophonie africaine

Hors de France, de la Belgique et de la Suisse, le sort de la francophonie se joue surtout sur le continent africain et au Canada. Les considérations historiques liées à la francophonie prennent toute leur mesure dans l'analyse de la situation sur le continent

africain. Non membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Algérie représente néanmoins le deuxième pays francophone après la France. Le revue nous décrit (FDLM-330) la refonte de son système éducatif, et fait ressortir par le fait même l'importance de l'histoire : « Les 132 années de colonisation ont marqué des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement [...] Le boom linguistique s'est produit après 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. » (p. 12-13). La revue identifie d'autres facteurs: la proximité géographique et culturelle de la France et de l'Algérie; les fréquents voyages entre les deux pays; et, enfin, les chaînes de télé françaises captées en Algérie. La francophonie comme « ouverture sur le monde » est également citée dans une analyse de la situation du système éducatif du pays (FDLM-315):

Une francophonie de tradition, héritée de l'époque coloniale, et une francophonie d'avenir pour un pays en proie à la violence qui souhaite s'ouvrir sur le monde. La langue française vit en Algérie, au rythme des réformes scolaires et des initiatives individuelles. (p. 14)

La situation du français dans le pays voisin, la Tunisie, est décrite sous l'angle de ses diverses représentations, telles que recueillies par une enquête restreinte menée au pays.

Dans un consensus social collectif, le français est perçu par certains comme une *langue utile, enrichissante* et synonyme de modernité; il constitue un outil précieux d'accès à la documentation et permet une ouverture, toujours souhaitée, vers d'autres cultures. Néanmoins, il est ressenti par d'autres comme un *instrument encombrant* qui menace de porter préjudice aux valeurs arabomusulmanes et par rapport auquel il est prudent de prendre le recul nécessaire. Certaines personnes interrogées continuent de reproduire une image négative de cette langue considérée comme « un moyen de domination culturelle dans leur propre pays. (FDLM-302, p. 12) [c'est nous qui soulignons]

La « persistance de représentations négatives » et de « résistances » ont évidemment des effets négatifs sur la motivation des élèves et leur acquisition du FLS (*Ibid.*, p. 13) Parmi les pistes de solutions, les auteurs de l'enquête ciblent la

transformation des rapports entre le français et la langue maternelle, « des rapports de complémentarité et non de concurrence » (*Ibid.*, p. 13). Un des objectifs serait de « [v]éhiculer, aussi bien dans les contenus que dans les pratiques d'enseignement, des concepts ou des valeurs telles que la reconnaissance de l'autre, la tolérance et la relativité. » (*Ibid.*).

Ainsi, l'une des orientations possibles serait de bâtir des contenus susceptibles d'atténuer ces représentations négatives de façon à réduire un tant soit peu l'idée de domination, de concurrence et, corrélativement, celle d'acculturation perçues par une catégorie d'élèves tunisiens. (*Ibid.*)

Le continent africain fournit également de fort nombreux exemples servant à l'analyse de la position du français à l'intérieur d'un marché de langues complexe. Dans un dossier sur le Rwanda, « Quel avenir pour le français? » (FDLM-307), Calvet relève les multiples facteurs jouant un rôle dans la situation linguistique du pays, notamment les événements politiques, « le retour des migrants qui ont acquis l'anglais dans les pays voisins », « le rôle ambigu de la France pendant le génocide de 1994 » (p. 15). Le pays a maintenant trois langues officielles : « Le Rwanda a une langue d'unification, le kinyarwanda, il avait une langue officielle, le français, et les nouvelles autorités ont décidé de promouvoir l'anglais au statut de langue co-officielle avec le français et le kinyarwanda [...] » (p. 15). Un facteur économique s'ajoute à la « position charnière du pays », entre anglophonie et francophonie: la langue de ses voisins de l'Est, où se trouvent les ouvertures sur la mer, est « plus le kiswahili que l'anglais » (*Ibid.*). Cela conduit l'auteur à dire que les dix prochaines années seront donc « des années tests, à la fois pour la capacité du pays à développer sa nouvelle politique linguistique, et pour les rapports entre trois langues véhiculaires de cette partie de l'Afrique, l'anglais, le français et le swahili » (*Ibid.*, p. 16)

Dans une enquête sur la langue en Mauritanie (FDLM-308), les auteurs présentent les atouts du français, dans ce pays, pour l'acquisition des sciences et des techniques. On fait aussi référence aux problèmes vécus par la francophonie africaine en rapport avec la diversité de statuts de la langue dans de nombreux pays. Ainsi, en

rendant compte d'un colloque national sur l'enseignement en français, langue officielle de scolarisation, au Sénégal en 2003 (FDLM-328), on mentionne que:

[...] l'une des difficultés de l'enseignement du français est liée à son statut. Le français, langue officielle, de communication et de travail, est considéré comme une langue seconde, le véhicule d'apprentissage de toutes les disciplines ainsi qu'une matière d'enseignement. Ajoutez la lourdeur des effectifs, le manque de qualification et de formation des enseignants, d'inadaptation des manuels... [...] Ces nombreux problèmes ne sont pas spécifiques au Sénégal. Les États généraux de Libreville en mars dernier ont soulevé des thèmes et difficultés analogues même si chaque système éducatif est spécifique. (p. 11-12).

Francophonies du Sud

Devant l'ampleur de ces problèmes, la revue a entrepris de publier, trois fois par année, le supplément intitulé *Francophonies du Sud*. Le premier numéro voit le jour en septembre 2001 « grâce à un apport financier déterminant de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie » (FS-1, p. 1). Les enseignants de français d'Afrique et de l'Océan Indien

disposent désormais d'un « supplément » consacré aux problèmes de ce continent (qui) répond à une urgence conjoncturelle. En effet, la diversité des statuts de la langue française dans cette région du monde (le français y est enseigné comme langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, langue des professions...), le désarroi de beaucoup d'enseignants sans formation initiale [...] commandent qu'une attention toute particulière soit accordée à l'enseignement de la langue française en Afrique. (*Ibid.*).

Selon Minyono-Nkodo, directeur de l'École Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé,

La crise est avant tout d'ordre épistémologique car elle concerne le statut même de la langue : quel est le statut de la langue française que doit parler l'Africain francophone? » « Donc, trois problèmes sont soulevés : l'objet même de la langue, le profil du locuteur et le profil de l'apprenant. Nul doute que les réponses à ces questions feront avancer de manière décisive le débat sur la crise du français en Afrique. (FS-4, p. 19)

La revue lui pose la question de la définition du français standard pour l'Afrique.

Le français est une langue multiforme. De même que sur le plan international, il est au contact d'autres langues (anglais, espagnol, allemand) le français, en Afrique, est au contact des langues nationales. Il est donc normal qu'il soit nourri de tous ces apports. En ce qui me concerne, je n'ai pas « la » réponse à cette question. (FS-4, p. 19).

Le concept du « français, langue partenaire », au côté des langues nationales, entre ici en ligne de compte. Il a été mis de l'avant lors des États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, en mars 2003, à Libreville. Les congressistes ont énoncé leur désir d'articuler véritablement langues, cultures et enseignement (FDLM-328). Selon Ndaywel Nziem (FS-4), il faut parler en Afrique d'une « francophonie de nécessité », passant par des langues partenaires: « La diversité linguistique est donc réellement une donnée du quotidien en Afrique francophone. L'école doit pouvoir refléter pleinement cette diversité et donc réserver la place qu'il faut aux langues nationales. » (p. 4-5)

Toutefois, les constats sur la situation du français en Afrique sont assez pessimistes. Comme le dit Garga (FS-4): « Plus qu'un fait, c'est une évidence: la langue française est malmenée par une grande majorité de ses utilisateurs en Afrique. » Des lacunes s'accumulent depuis la base : « À cela s'ajoute une absence de culture littéraire. [...] Et que dire de la pratique de la lecture ? Nulle. [...] États et parents privilégient de plus en plus les sciences, au détriment de l'apprentissage du français. » (p. 17-18). La revue souligne la distance entre la langue enseignée et langue parlée à la maison, en évoquant, entre autres, la situation du Niger où « L'échec scolaire et l'absence potentielle de débouchés conduisent de plus en plus de jeunes à abandonner l'école très tôt [...] avec un français rudimentaire et un niveau culturel faible. » (FS-6, p. 14). Cette situation ramène la question de la norme à enseigner en Afrique. Dans une synthèse des États généraux de l'enseignement du

français en Afrique subsaharienne francophone (tenus à Libreville en 2003), la revue y répond ainsi:

... *une langue française enfin adaptée aux spécificités de ses locuteurs* comme à leurs exigences en matière de modernité [...] L'Afrique doit tourner la page et proposer de nouvelles normes allant dans le sens d'une simplification des usages et des pratiques [...] Cette nouvelle *norme africaine* ne doit pas se limiter aux seuls emprunts et néologismes lexicaux mais s'étendre à la syntaxe du français. (FS-5, p. 8-11) [c'est nous qui soulignons]

Dans l'éditorial de *Francophonies du Sud* no 13, Bikoï pose la question : « Quelle langue pour le développement? ». L'apparition de la notion de français langue partenaire remonte au Sommet de Dakar en 1988; le français devait représenter un facteur de développement en Afrique. Or, si la majorité des pays francophones subsahariens sont parmi les plus pauvres du monde et que le taux de chômage des jeunes diplômés y est très important, « doit-on en conclure que le français, langue de scolarisation dans ces pays, n'est pas langue de développement? » (FS-13, p. 1). Évidemment, la réponse n'est pas simple, convient Bikoï.

Il convient néanmoins de reconnaître que la langue française a toujours été enseignée dans les pays francophones comme langue de la culture. Il est peut-être temps pour les enseignants, à tous les niveaux, de réfléchir sur les nécessaires *mutations pédagogiques* à opérer pour que le français soit aussi enseigné comme langue des affaires, langue des sciences et techniques, et comme disait l'autre, comme langue du pays d'Airbus, du Concorde, du Minitel, du TGV. (*Ibid.*) [c'est nous qui soulignons]

Le congrès de l'APFA-OI (Association des professeurs de français d'Afrique et de l'Océan Indien) de Lusaka, la capitale de la Zambie, consacre l'essentiel de ses travaux à cette réflexion, cette « mutation épistémologique »: « Enseignants, chercheurs, partenaires institutionnels et autres s'interrogeront sur les contenus, les méthodes, les compétences à développer pour que l'enseignement et l'apprentissage du français contribuent au développement du continent africain. » (*Ibid.*). Bikoï revient plus longuement sur ce congrès important dans le numéro suivant. Il fait

remarquer le manque de relais entre les décisions politiques et leur implantation dans les systèmes éducatifs.

Sur le plan politique, ou plus précisément, sur le plan des politiques linguistiques, les pays francophones de l'Afrique subsaharienne n'ont jamais, dans leur grande majorité, mis à exécution toutes les décisions prises lors des grandes conférences internationales sur les aménagements linguistiques à opérer pour introduire les langues nationales dans leurs systèmes éducatifs respectifs. (FS-14, p. 2)

Il réfère aux réflexions toujours d'actualité de Dominique Rolland, Gérard Vigner, Pierre Dumont et d'autres qui se sont interrogés sur les façons d'enseigner « un français qui soit langue de développement » (*Ibid.*): « Ils soulignaient la nécessité de la prise en compte de la culture de l'enfant africain, celle de la mise en place d'une culture de base commune » (*Ibid.*). Il reprend ensuite l'analyse de Calvet au sujet du poids du facteur culturel.

On aura compris que la triple approche (analytique, expérientielle et culturelle) suggérée par Louis-Jean Calvet sera au centre des débats de Lusaka. Louis-Jean Calvet qui, fort de l'expérience américaine, postule qu'« une langue ne se répand pas seulement parce qu'elle est le support d'une littérature; le facteur culturel est de peu de poids face aux facteurs économiques et politiques... Or toute l'action officielle des pays francophones semble depuis lors avoir totalement négligé dans ses analyses ce fait fondamental qu'on ne pouvait pas concurrencer avec des arguments culturels une expansion dont le moteur est économique. (Calvet, *La guerre des langues et la politique linguistique*). (*Ibid.*)

Il conclut en ciblant la condition indispensable à une vision optimiste de l'avenir du français en Afrique.

L'avenir de la langue française ne sera vraiment assuré en Afrique que si ce continent connaît une véritable expansion économique grâce au français. En clair, le partenariat langues africaines-langue française ne peut être un partenariat « gagnant-gagnant » que si la langue française se met résolument au service du développement de l'Afrique. (*Ibid.*)

4.3.5 Canada

Autre partenaire francophone important, le Canada joue dans la revue un rôle moindre que l’Afrique, quant à la défense de la francophonie. On fait allusion à la francophonie au Canada en l’associant fréquemment aux termes *sauvegarde*, *survivance* ou, dans une dimension plus positive, *promotion*. Un article consacré au Canada, dans le sillage du Sommet de la francophonie à Moncton en 1999, est coiffé du titre « Canada : vivre ou survivre francophone ». L’auteure, Françoise Ligier, cite l’exemple du français de l’est du Canada, en Acadie.

Les Acadiens ont lutté et luttent toujours avec opiniâtreté pour la survie de leur langue et de leur culture. Des lois protègent leurs acquis, mais ils doivent, sans relâche, exiger d’avoir leur place en français dans la vie publique, d’être servis en français dans les administrations, d’avoir des institutions scolaires en français, d’obtenir d’avoir une presse et des médias francophones de qualité qui parlent à la fois d’une réalité locale mais aussi internationale. (FDLM-306, p. 20)

Dans un autre numéro, on parle du 3^e congrès mondial acadien tenu en août 2004 en Nouvelle-Écosse et de leur attachement à une langue « souvent teinté de mots et d’expressions anglophones. Ici, parler français est synonyme d’obstination » (FDLM-334, p. 64). En ce qui concerne le Québec, on aborde le sujet des politiques linguistiques:

Une commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec a été créée en 2000. Ayant pour mandat de présenter au gouvernement des recommandations visant à assurer l’usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec, elle organisait en mars 2001 un colloque international intitulé « La diversité culturelle et les politiques linguistiques dans le monde » [...] Une réflexion sur le rôle de levier que peut jouer la francophonie afin d’assurer la *sauvegarde* et le *rayonnement* du français au Québec et dans le monde a clôturé la journée. (FDLM-316, p. 20) [c’est nous qui soulignons]

Les rédacteurs du FDLM évoquent également la revue *Québec français*, organe des enseignants de français du Québec, en soulignant qu'elle a reçu le prix du 3-juillet-1608, qui, comme l'écrit le directeur de la revue « rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'une association ou d'un organisme d'Amérique du Nord » pour la défense et la promotion de la langue française. (FDLM-322, p. 10). On parle également de l'Association canadienne des professeurs d'immersion et de sa promotion du français et du bilinguisme, de même que des 25 ans de l'Association québécoise des enseignants de français langue seconde.

Le Canada est riche de nombreuses associations pour la promotion et le soutien du français. Il faut dire que le français y connaît plusieurs statuts. Dans ce grand pays, le français langue maternelle de certaines régions côtoie le plus souvent sa version langue seconde ou étrangère en terres anglophones. (FDLM-335, p. 10-11).

4.3.6 Ouvertures francophones

Depuis 2007, un nouveau supplément s'ajoute aux deux numéros annuels de *Francophonies du Sud*. À partir de cette année, l'Organisation internationale de la Francophonie finance dorénavant un troisième supplément, traitant des questions de francophonie et de langue française dans une partie différente du monde. En 2007, le premier numéro s'intitulait *Francophonies arabes* et le deuxième numéro en 2008 a pour objet la francophonie en Amérique du Nord. *Francophonies arabes* s'intéresse au croissant de la francophonie constitué des pays du Maghreb, de l'Égypte et du Liban. Le supplément présente un entretien avec Boutros Boutros-Ghali (FA-1), dans lequel on lui demande si le français peut jouer un rôle dans l'unité arabe.

Le français pourrait avoir un rôle à jouer dans cette union de pays arabes à condition qu'il défende le principe de la diversité culturelle. Le déclin du français est dû à l'influence américaine, à la mondialisation anglo-saxonne. La langue française ne peut pas agir seule, elle a besoin de l'alliance avec le monde arabe, mais aussi avec les autres langues européennes contre l'uniformisation culturelle. (FA-1, s.p.)

Si l'enseignement du français progresse dans les pays du Golfe, une des questions demeure de savoir comment agir pour développer ce mouvement. Sur ce point, Boutros-Ghali identifie la condition à respecter pour y arriver, la « volonté politique » :

Sur ce terrain-là, la volonté politique semble être l'obstacle en France et en Europe. Il faudrait maintenir une certaine spécificité culturelle européenne et collaborer avec d'autres spécificités culturelles pour protéger, ou plus, démocratiser la mondialisation... Avec une volonté politique, le monde arabe et la Francophonie pourraient collaborer. Dans le cas contraire, si les États-Unis parviennent à s'imposer comme seuls représentants de la culture occidentale, la collaboration s'avérera difficile. (*Ibid.*)

4.3.7 Limites et paradoxes de la francophonie

« Ringarde », la francophonie? Les problèmes liés aux représentations de la francophonie prennent un aspect différent en son « centre », la France. Un article de Pierre Oudart commente la remise d'un rapport sur la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information, intitulé « Le désir de France » et remis au premier ministre d'alors, Lionel Jospin :

Patrick Bloche analyse le malaise particulier que semble éprouver la société française envers la francophonie, qui semble s'en désintéresser et la considérer comme définitivement « ringarde ». Il souhaiterait que les technologies de l'information, parce qu'elles sont des technologies de communication et qu'elles permettent d'autres formes de production d'informations et de connaissances, « refondent » la francophonie. (FDLM-302, p. 22)

Certains, dont Bernard Pivot, déplorent le manque d'intérêt de la France pour la francophonie. Pivot souhaite « plus de crédits, plus d'enseignants, plus de bourses, plus de livres, plus d'attention en faveur de la pratique de la langue française en dehors de l'Hexagone. » Il regrette également l'absence de la francophonie dans les thèmes de campagne électorale : « Le grand défaut de la francophonie, c'est qu'elle n'influe en rien sur les élections en France [...] Ah ! oui, comme on aimerait que l'État français fût un peu plus francophone et francophile... » (FDLM-314, p. 62)

Dans la foulée d'événements consacrés à l'accueil de la francophonie en France en 2006, la parution de l'ouvrage de Dominique Wolton, *Demain la francophonie*, est commenté par Jean-Louis Joubert. Celui-ci analyse la position de l'auteur au sujet de la francophonie, « cette réalité souvent déformée, décriée, voire ignorée » (FDLM-346, p. 71).

Le premier mérite de Dominique Wolton est de s'inscrire en faux contre l'image ringarde que l'on donne trop souvent de la francophonie: vestige dépassé de l'Empire colonial, nostalgie déplacée de la grandeur passée de la France, repliement sur une défense étriquée de la langue française fantasmée dans une sorte d'absolu de perfection linguistique. Non, pour lui, la francophonie est une idée moderne, qui doit être développée en harmonie avec le vaste mouvement de la mondialisation, pour résister précisément aux tentations unificatrices que celle-ci présente parfois. S'appuyant sur la signature à l'UNESCO, le 21 octobre 2006, de la « convention reconnaissant le principe de la diversité culturelle », il montre comment la francophonie peut être un agent puissant de cette diversité culturelle. (*Ibid.*)

Joubert convient que « parfois que le discours de Dominique Wolton reste encore franco-centré (“la francophonie, c'est une chance pour la France”) », ce qui n'empêche que son ouvrage « fait œuvre utile »; il constitue « une sorte de boîte à outils que les experts en francophonie auront à méditer » (*Ibid.*).

La revue présente en 2007 un entretien avec Hubert Védrine (ministre des Affaires étrangères de 1997 à 2002). Lorsque Ploquin et Pradal lui demandent son avis à propos du manque de sentiment d'appartenance des Français à l'Europe et la francophonie, Védrine relève des attitudes qui dénotent encore une fois la perception d'une francophonie « dépassée » et « ringarde ».

[...] les Français ne s'intéressent pas à la francophonie. Les élites françaises ont tort de se montrer aussi désinvoltes par rapport à la défense du français qu'elles considèrent comme dépassée, ringarde, alors que c'est notre disque dur! La honte de soi et la dissolution dans un magma global est à l'opposé de ce qu'il faut faire pour s'adapter intelligemment à la mondialisation et en tirer parti. (FDLM-350, p. 9)

Autres prises de position

Dans quelques-uns de ses éditoriaux, Pêcheur relève des paradoxes dans l'action (ou l'inaction) de la France au sujet de certains dossiers linguistiques. Ainsi en est-il de la décision de ne pas entériner la Charte européenne sur les langues régionales ou minoritaires.

Et voilà que l'adoption de cette Charte plonge la France dans un de ces débats qui prend vite des allures de guerre civile symbolique. Tous les ingrédients idéologiques touchant à la République, l'Unité, la Souveraineté, la Nation et bien évidemment Langue sont réunis pour que nous ayons droit à de beaux effets de discours. Soyons sûrs que la presse étrangère brocardera à l'envie cette France craintive, dressée sur ses ergots aussi pathétique que le dernier carré des grognards à Waterloo, aussi dérisoire que l'illusoire ligne Maginot. Que nos lecteurs se rassurent, *Le français dans le monde* ne se reconnaît ni dans cette image tristement réactionnaire ni dans cette défense archaïque et passéiste. (FDLM-305, p. 3)

Le patrimoine linguistique régional doit être protégé, au même titre que les églises, musées et châteaux, poursuit-il : « L'adoption partielle de la Charte européenne doit être l'occasion de montrer une France sans état d'âme linguistique et sachant parfaitement situer aujourd'hui ce que représente un héritage qui ne menace pas l'unité linguistique de la nation. » (*Ibid.*). Pour lui, l'attitude de la France contraste avec la volonté d'ouverture prônée par la francophonie :

À cette cristallisation sur le passé, préférons l'urgence des combats pour demain! Diffuser une langue et une culture pleinement en prise avec la modernité, fidèles à elles-mêmes, c'est-à-dire telle que *Le français dans le monde* les a toujours présentées : ouvertes, accueillantes et inventives. » (*Ibid.*)

Au début d'un numéro dont le thème est « L'avenir de la francophonie. Des mots ou des faits ? », Pêcheur constate une autre incohérence, cette fois-ci dans le dossier des langues de travail au sein de l'Union européenne.

Mauvaise nouvelle... À la veille du Sommet de Moncton, la France a fait un bien mauvais cadeau à la francophonie en refusant à la langue allemande la place de langue de travail qui lui revient dans l'Union européenne. *Si le plurilinguisme est un combat et non une incantation destinée à rassurer quelques nostalgiques*, il lui faut des alliés : la francophonie vient d'en perdre un. Il existe probablement de meilleures manières de s'adresser à la jeunesse francophone que par des gestes d'exclusion issus de bien piètres calculs. (FDLM-306, p. 3) [c'est nous qui soulignons]

Conclusion de la partie géopolitique

Les résultats de la partie géopolitique de notre étude sont riches de multiples éléments déterminants dans l'évolution de la francophonie. Ainsi, durant la première période, la francophonie est confrontée aux nouveaux défis de la modernité. L'enjeu que constitue l'internet pour la diffusion du français est particulièrement ciblé parmi les actions visant à présenter le français comme langue de modernité. Quant à la seconde période, elle est marquée par la poursuite et la consolidation du combat pour le français passant par le plurilinguisme. Le concept de partenariat entre les langues est également désormais mis de l'avant.

4.4 Francophonie et sociolinguistique: période 1995-1998

Nous avons noté en introduction à ce chapitre la place prépondérante accordée à la France dans le FDLM durant la période 1995-1998. La section culturelle – le théâtre, le cinéma, la littérature – n'échappe pas à cette prédominance française. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre consacré à la méthodologie, nous avons choisi d'étudier le traitement réservé à la littérature pour illustrer la part réservée aux cultures francophones dans la revue. Nous allons d'abord présenter les résultats correspondant à la section 2 de notre grille (Réalité sociolinguistique).

4.4.1 Diversité et richesse linguistique: volet descriptif

Dans la revue FLDM, c'est sous la plume du linguiste Louis-Jean Calvet que nous retrouvons la rubrique consacrée aux « Parlers du jour ». Il y présente l'origine d'un ou plusieurs mots en usage en français, par exemple « Les noms de l'homme » : un mec, un gus, un jules, etc. (FDLM-293); « Web, réseau » (FDLM-294). Par ailleurs, ses articles décrivent divers aspects de la variation du français en France : l'usage de *chrome* au sens de « dettes » dans le nord de la France (FDLM-275); le parler des banlieues parisiennes (FDLM-276); le « veul », parler du sud de la région parisienne, « évolution un peu brouillonne du verlan » (FDLM-281); le parler pied-noir (FDLM-286); l'avenir du verlan (FDLM-294). Dans un article sur le parler des jeunes Marseillais, il désigne les sources multiples de la variation observée.

Les jeunes Marseillais ne parlent pas comme les Parisiens, il suffit de se promener dans le quartier populaire du Panier pour s'en convaincre. On y entend certes quelques vieux mots d'argot remis au goût du jour, comme *gazière* pour « fille », mais on y entend surtout des mots locaux, puisés aux vieilles sources provençales ainsi qu'aux langues de migrants, l'italien, l'arabe, l'arménien. (FDLM-287, p. 22)

Il rappelle au passage la persistance du centralisme parisien:

On ne parle pas de la même façon à Brest, à Toulouse ou à Strasbourg, même si le centralisme a depuis longtemps imposé la version parisienne du français comme seule forme légitime. Le jacobinisme est pourtant si fort que, régulièrement, nous considérons les formes naissant dans la capitale comme les formes du français. (*Ibid.*)

Les sujets choisis lui fournissent parfois l'occasion de s'aventurer sur le terrain plus large de la francophonie. Dans « Il y a gosses et gosses » (FDLM-279, p. 79), il part d'une anecdote où un même nom peut différer de sens d'un pays francophone à un autre au point d'engendrer une confusion entre locuteurs de régions francophones différentes (le Québec et la France dans cet exemple). « Lorsqu'une langue se répand sur un vaste territoire, il est fréquent qu'elle se diversifie ainsi et que le même

signifiant en vienne à prendre différents signifiés » (*Ibid.*). Dans l'exemple qui suit, le prétexte est le sujet des néologismes formés avec le suffixe *-erie*.

Et ce type de néologisme est extrêmement fréquent, en France comme dans l'ensemble de la francophonie. Au Sénégal par exemple le mot *essence* a donné *essencerie* [...] Au Québec, les drogués se piquent dans des *piqueries*, il faut ajouter que les fumeurs y vont acheter leur drogue favorite non pas dans un *bureau de tabac*, ou un *débit de tabac*, comme en France, mais dans une *tabagie*. (FDLM-283, p. 53)

Le troisième exemple, les romans policiers d'Achille Ngoye (République du Congo Démocratique), est le point de départ d'une réflexion sur les mouvements de la langue française en Afrique.

Dans son premier roman un personnage « gagne son couscous », et l'on s'interroge sur les sources de revenu un peu louches d'un autre personnage de la façon suivante : « *Comment faisait-il pour mettre de l'huile de palme dans ses feuilles de manioc ?* »

Cette façon dont la langue s'adapte à la couleur locale montre, bien sûr sa malléabilité et sa sensibilité au milieu [...] et Ngoye en créant ces deux expressions nous montre à la fois les possibilités métaphoriques de la langue française et sa maîtrise de cette langue. (FDLM-297, p. 25)

Tout cela nous montre, une fois de plus, que l'appropriation de la langue française à laquelle se livrent de plus en plus les Africains, son utilisation identitaire, produisant de la néologie et des métaphores à foison, témoignent de ce que j'appellerai l'écologie des langues: c'est l'environnement qui se manifeste dans ces savoureuses nouveautés lexicales. (*Ibid.*, p. 26)

Dans la revue *Diagonales*, c'est d'abord la rubrique « Langue », avec Sylvie Justome, qui met en relief la richesse linguistique des français minoritaires. Les régions présentées sont tantôt précisément circonscrites – Île Maurice, Djibouti, Québec – tantôt très vastes – Afrique francophone, Afrique francophone occidentale, Francophonie. Dans ces derniers cas, l'article part d'un thème (par exemple, la parole, les argots scolaires) puis fournit des exemples provenant de plusieurs régions francophones. Nous avons relevé une diversité d'exemples provenant de grandes aires

francophones: Maroc, Algérie, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Zaïre, Niger, Tchad, Togo, Haïti, Québec, Belgique, Suisse.

La majorité des textes recense des innovations lexicales: emprunt, dérivation, composition, glissement sémantique. Par ailleurs, un texte décrit la tendance, dans le système verbal du français en Afrique, à substituer l'imparfait au conditionnel; un autre aborde les registres de langue avec les argots scolaires en Afrique francophone. Ces innovations sont évoquées selon différents points de vue, mais qui traduisent tous une ouverture à la variation. Par exemple, les emprunts sont présentés comme faisant partie intégrante des français minoritaires et témoignant de l'interpénétration des différentes langues qui se côtoient dans les différentes aires francophones. À Djibouti, « tout un vocabulaire transcrit du somali, de l'afar ou de l'arabe, offre ainsi le reflet fidèle de la culture djiboutienne et vient enrichir d'emprunts directs le lexique français » (DIA-35, p. 11).

Dans *Diagonales*, la mise en relief de la richesse des parlers francophones déborde parfois du cadre de la rubrique « Langue ». Ainsi en est-il d'une enquête menée au Maroc qui nous apprend qu'en marge des phénomènes d'emprunt existe « une masse importante de formations nouvelles qui relèvent de la créativité expressive des locuteurs francophones marocains » (DIA-35, p. 46). Un article fait une incursion dans le domaine morphosyntaxique, avec l'emploi très fréquent (en Afrique francophone) de l'imparfait, surtout avec le semi-auxiliaire « aller »:

[...] emploi qui s'étend de plus en plus, observons-nous, au détriment du conditionnel présent ou passé, plus difficile à manier morphologiquement : « *Si on oubliait de rendre ce devoir, on allait avoir des problèmes* » pour « *on aurait des problèmes* » (DIA-39, p. 12).

Par ailleurs, dans le cadre d'un entretien de deux pages, Hubert Lucot, le chef du projet de Dictionnaire universel francophone, explique la spécificité de ce projet qui a vu le jour à la suite du sommet de la francophonie de Cotonou en décembre 1995:

Ce dictionnaire rassemble les mots de la langue, les noms propres et des monographies encyclopédiques consacrées aux pays francophones. [...] Nous avons voulu témoigner de l'enrichissement de la langue française au fur et mesure que son usage se répandait dans le monde. L'ouvrage propose les équivalences synonymiques que les mots du français offrent à l'utilisateur à travers l'espace francophone. (DIA-43, p. 7)

La description « valorisante » de particularités linguistiques peut frôler l'exotisme ou le stéréotype. En fait, un seul article correspond à ce critère (« Le français à Maurice »):

Si les glissements de sens, quoique conceptuellement cohérents, sont souvent difficiles à interpréter, extensions et spécialisations procèdent bien souvent de *cette volonté toute mauricienne* d'adapter le vocabulaire aux réalités (géographiques, économiques...) de l'île. (DIA-34, p. 12) [c'est nous qui soulignons]

Le français mauricien a donné naissance à une langue fonctionnelle et imagée. L'insistance s'y marque par exemple par la répétition (*à force à force*), les réalités locales par une parataxe : *balai coco* (balai composé de nervures sèches de folioles de cocotier), *herbe pique fesse* (gazon ras, à feuilles raides et piquantes) sont autant de termes propres à *évoquer tout un pays à découvrir*. (*Ibid.*) [c'est nous qui soulignons]

4.4.2 Diversité et richesse linguistique: volet opinions

Bien qu'enrichissant la langue française, certaines particularités sont présentées comme un obstacle potentiel à l'intercompréhension entre francophones, notamment les glissements de sens:

La difficulté pour la communication et pour l'acquisition est que ces métamorphoses sémantiques restent invisibles dans l'aspect même de la langue: il y a ainsi beaucoup de « faux amis » à l'intérieur même de l'aire francophone, qui parfois compliquent (ou animent!) l'intercompréhension. (DIA-36, p. 9)

D'où l'importance d'en tenir compte lors de l'enseignement/apprentissage:

Le danger serait donc d'employer ces termes savoureux mais ambigus sans avoir conscience de leur particularité: c'est au moment de l'apprentissage que l'étude sémantique du vocabulaire doit faire une large place aux registres de langue et aux connotations sociolinguistiques. C'est aussi aux enseignants de faire reconnaître et non seulement « inventorier » ces particularismes [...] » (*Ibid.*)

Un autre article souligne des risques d'incompréhension, dangers qui découlent de la productivité, en Afrique francophone, de la suffixation minimale en *-er* pour former des verbes à partir de noms:

Le problème est que, si la rue se moque de l'étymologie, elle la remplace par la référence allusive à l'actualité et à situation, qui échappe à toute oreille extérieure et aboutit à des équivoques lorsque le néologisme forme un doublet: ainsi « virer » [de virement bancaire], « fonctionner » [de fonction publique], etc. Qui, hors de Djibouti, comprendra que « patrouiller », c'est circuler en ville pour draguer les filles, ou loin du Mali, que « torcher », c'est éclairer avec sa lampe torche? (DIA-38, p. 9)

Toujours du côté de l'Afrique francophone, un article s'intéresse aux « argots scolaires ». Bien que ceux-ci « permettent aussi aux jeunes dans la zone francophone de fraterniser par-delà les frontières, les cultures et les couleurs, tout en créant des clans, des bandes et des tribus [...] », ils peuvent être la source de situations problématiques, notamment à cause de la variété et de la polysémie des termes employés par les jeunes (DIA-42, p. 12).

Au-delà du pittoresque et de l'anecdote, ces argots des jeunes posent donc un vrai problème pédagogique, même s'il est très variable d'un pays francophone à un autre. Faudra-t-il bientôt, comme les professeurs américains formés à l'*ébonics**, se mettre aux argots scolaires pour communiquer avec les élèves? (*Ibid.*) * autre terme pour l'African American Vernacular English (AAVE)

Quant au français du Québec, il fait l'objet d'un article rappelant les réflexions qui ont mené aux propositions de féminisation des titres de fonction.

Aux questions morphologiques et lexicologiques ont rapidement succédé les arguments idéologiques et psychologiques, les uns voulant qu'un titre épïcène (comme *secrétaire*) marque l'égalité des sexes, les autres affirmant que la marque du féminin corrige une assimilation discriminatoire. (DIA-33, p. 11)

Certains accusent toutefois l'Office de « forcer la féminisation » et d'enserrer la rédaction dans un moule *politically correct*. Cette féminisation, toujours facultative, a au moins le mérite de mettre en lumière les phénomènes sociolinguistiques qui infléchissent tous les usages controversés de la langue. (*Ibid.*)

En terminant, l'article coiffé du titre « Le Dictionnaire de l'Académie ou le français en partage » (p. 62-64) par Claude Brévot Domzée, surprend à plus d'un titre. D'abord, on consacre trois pages à l'ajout de 30 vocables venus de pays où « le français est en partage » dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française. (FLDM-289, p. 62). Les nouvelles entrées au dictionnaire sont reproduites dans l'article. Ensuite, quant à la teneur de l'article, on qualifie de « significatif » cet événement « compte tenu de la tradition de purisme de l'institution » (*Ibid.*, p. 63). On y présente également cet événement comme significatif d'un point de vue stratégique: « L'Académie française, taxée parfois de conservatisme voire d'immobilisme, fait ainsi savoir que le français existe « au bout du monde » et est pris en compte Quai Conti! » (*Ibid.*).

4.4.3 Littératures francophones

Tout au long de la première période étudiée, la revue FDLM consacre quatre pages par numéro à la littérature. Nous avons relevé tous les noms d'auteurs francophones non français (*cf.* tableau 4.1). Le classement par pays d'origine vise principalement à estimer la place impartie aux diverses zones culturelles de la francophonie. Plus précisément, nous avons choisi de recenser les auteurs provenant de régions francophones extra-hexagonales, ce choix permettant entre autres d'inclure une partie importante de la littérature antillaise dans notre tableau. Ainsi, les auteurs martiniquais et guadeloupéens, bien qu'issus de départements français d'outre-mer, se retrouvent dans notre tableau au côté des auteurs provenant d'Haïti. Par ailleurs, nous avons constaté que l'exercice de classement des auteurs est parfois ardu, notamment dans le cas d'auteurs séjournant dans plusieurs pays (Assia Djebar, par exemple) ou dans celui d'auteurs installés en France qui retournent dans leur pays d'origine (Mongo Beti, par exemple). Même si ce type de classement n'est pas parfait, nous croyons toutefois qu'il est le plus adapté pour déterminer la diversité culturelle des écrivains francophones.

Première constatation concernant FDLM: les ouvrages qui font l'objet d'articles sont tous, à deux exceptions près (Aimé Césaire et Mouloud Mammeri), français. En revanche, on fait occasionnellement une place à la littérature issue de l'immigration. Ces écrivains sont d'origines diverses – Antilles, Amérique du Sud, Maghreb, Océan Indien, Moyen Orient. Durant ces mêmes années, c'est dans le supplément *Diagonales* que les lecteurs peuvent retrouver des articles sur des écrivains de la francophonie hors France. Le tableau illustre la répartition de ceux-ci durant la première période (seize numéros).

Tableau 4.1
Écrivains francophones 1995-1998

| Année 1995 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Diagonales</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone hors France (extra-hexagonale) | Aimé Césaire (Martinique) | Aimé Césaire (Martinique) Malcolm de Chazal (Maurice) Maryse Condé (Guadeloupe) Mandé Alpha Diarra (Mali) Assia Djebar (Algérie) Cheikh Hamidou Kane (Sénégal) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Henri Lopez (Congo RDC) Rachid Mimouni (Algérie) J.-J. Rabearivelo (Madagascar) Alice Rivaz (Suisse) Maryse Romanos (Guadeloupe) Simone Schwartz-Bart (Guadeloupe) Jean-François Samlong (Réunion) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) Sony Labou Tansi (Zaïre, RDC) Kateb Yacine (Algérie) Joseph Zobel (Martinique) |
| Littérature issue de l'immigration en France (écrivains de diverses origines et établis en France) | Tahar Ben Jelloun (Maroc) ¹ Hector Biancotti (Argentine) Andrée Chédid (origine libanaise/égyptienne) Milan Kundera (origine tchèque) | Tahar Ben Jelloun (Maroc) |

¹ Deux occurrences

| Année 1996 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Diagonales</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Mouloud Memmeri (Algérie) | Jacques-Stephen Alexis (Haïti) Driss Chraïbi (Maroc) Édouard Glissant (Martinique) Jacques Godbout (Québec) Chekh Hamidou Kane (Sénégal) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Marc Laberge (Québec) Camara Laye (Guinée) ¹ Tobie Nathan (Égypte) Achille F. Ngoye (Congo Zaïre) Émile Ollivier (Haïti) Ernest Pépin (Guadeloupe) Gisèle Pineau (Guadeloupe) J.-Joseph Rabearivelo (Madagascar) Albert Taïeb (Tunisie) Djibril Tamsir Niane (Guinée) Guy Tirolien (Guadeloupe) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Amin Maalouf (Liban) Andrei Makine (Russie) Marie-Thérèse Humbert (Maurice) Rezvani (Iran) | |

| Année 1997 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Diagonales</i> |
|--|---|---|
| Littérature francophone extra-hexagonale | | Julos Beaucarne (Belgique) Mongo Beti (Cameroun) Patrick Chamoiseau (Martinique) L.G. Damas (Guyane) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Aïssa Khelladi (Algérie) Tiernro Monenembo (Guinée) Abdourahman A. Waberi (Djibouti) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Eduardo Manet (Cuba) | Calixte Beyala (Cameroun) |

| Année 1998 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Diagonales</i> |
|--|----------------------------------|---|
| Littérature francophone extra-hexagonale | | Maryse Condé (Guadeloupe) Gaston-Paul Effa (Cameroun) Cheikh Hamidou Kane (Sénégal) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Ibrahima Ly (Mali) Marie-Yvonne Ore (Sénégal) Habib Tengour (Algérie) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Rabah Belamri (Algérie) | |

4.5 Francophonie et sociolinguistique: période 1999-2007

4.5.1 Diversité et richesse linguistique : volet descriptif

À partir du premier numéro de cette période (numéro 302), la chronique *Parlers du jour* devient *Parlers francophones* sous la plume de Dominique Rolland. On continue à fournir au lecteur des exemples de la diversité des usages du français, des changements en cours, mais la description de cette diversité franchit maintenant les frontières hexagonales. La chronique *Parlers du jour* alternera ensuite avec *Parlers francophones* avec Louis-Jean Calvet. Dès la première chronique, on constate l'ouverture vers la francophonie.: « Un même mot français, *frère*, recouvre des réalités radicalement différentes dans les différentes cultures. Démonstration que la francophonie, c'est une langue et des cultures. » (FDLM-302, p. 25). Rolland rapporte différentes références culturelles associées à un même mot.

Les langues parlées dans les sociétés lignagères ne possèdent pas de terme qui corresponde au français *cousin*. Dans les sociétés patrilinéaires, les plus fréquentes en Afrique francophone, le parent qu'en français nous appelons *cousin* peut être appelé *frère* s'il est cousin paternel, et désigné d'un autre terme s'il s'agit d'un cousin maternel. Cela explique que les élèves africains confondent très souvent les termes de frère, cousin et neveu, dont ils ne comprennent pas à quelles relations de parenté ils correspondent. (*Ibid.*)

Ses observations, rattachées au contexte culturel d'apprentissage, font également ressortir des lacunes dans le matériel didactique.

Dans les manuels de français destinés aux élèves africains qui font souvent référence à la famille, ces termes de parenté sont utilisés comme si l'on parlait d'un contexte français. [...] Aucun manuel ne prend en compte cette question, pas même dans l'utilisation, jugée peut-être trop complexe, des qualificatifs maternel et paternel.

L'exercice, pourtant, serait profitable : il mettrait en lumière une notion importante, sans doute, dans l'apprentissage linguistique, la conscience que les langues ne se correspondent pas terme à terme, mais qu'il y a des espaces, des vides, des décalages, et que c'est dans ces interstices que se fait la rencontre des cultures. (*Ibid.*)

Une deuxième chronique tourne autour des mots « initié » et « initiation », qui ont également, selon les régions où ils sont employés, des acceptions différentes: « Ces mots connaissent au Nord un considérable affaiblissement de leur sens alors que, dans les sociétés traditionnelles, il s'agit d'une réalité essentielle marquant le cours de l'existence. » (FDLM-303, p. 18).

Calvet, qui reprend l'écriture de la chronique *Parlers francophones*, remarque que le mot « chaîne » ne s'entend pas de la même façon partout en francophonie:

Le mot, en français standard et hexagonal, a donc une longue histoire et une variation sémantique assez large. Mais il a pris ailleurs des sens très différents. Ainsi, en Algérie, faire la chaîne c'est faire la queue [...] Au Mali, une chaîne est une fermeture à glissière [...] quant au français du Québec il est à la fois conservateur et innovant. Du côté de la tradition, il a conservé un sens que le mot avait en vieux français, celui d'une mesure d'arpentage de 66 pieds. [...] du côté du changement, les Québécois appellent chaîne de rue la bordure du trottoir. (FDLM-311, p. 12)

Nous pourrions ajouter que l'expression « chaîne de trottoir » est également usitée au Canada. Calvet revient ailleurs sur l'évolution de la langue en France : « Ça change aussi dans l'Hexagone », remarque-t-il. « Il n'y a pas plus de langue pure que de race pure : les banlieues des grandes villes de France, leurs HLM et leurs cités sont,

tout comme celles du Québec ou du Cameroun, le témoin d'une évolution de la langue standard hexagonale. » À partir de la lecture des livres d'Azouz Begag, Calvet livre ses réflexions sur le parler beur de Villeurbanne et de Lyon, « marqué par de constantes interférences phonétiques avec l'arabe » et « un tout autre corpus lexical ». La lecture de ces livres lui a rendu évident « que les “parlers francophones” de cette chronique ne se manifestent pas seulement à la périphérie de la francophonie mais aussi en son centre. » (FDLM-322, p. 23). Il commente en ces termes l'ouvrage *Le français en Tunisie* de Habiba Naffati:

Après une longue période de mépris pour ces formes adaptées localement qu'on appelait le “petit” nègre, les linguistes se sont penchés il y a un quart de siècle sur le lexique du “français d'Afrique” pour ensuite se rendre compte qu'il fallait dorénavant regarder de plus près, réduire le champ de vision et parler de français d'Algérie, du Congo, du Mali. (FDLM-333, p. 22)

Un séjour au Nouveau-Brunswick, au Canada, fournit une moisson d'usages linguistiques que l'auteur de la revue qualifie d' « insolites ». Il décrit les plaques indiquant le nom des rues, par exemple « rue Main Street » et constate la traduction minimale, à la limite du calque. Il remarque dans la foulée, l'accent local:

À côté du français standard, ou du français canadien standard, les francophones parlent le chiac, forme populaire empruntant à la fois à l'anglais et à un français archaïsant. Il y a donc une diglossie entre le français standard local et le chiac, qui pour certains est une forme identitaire, permettant de marquer sa différence [...] et pour d'autres une forme populaire un peu dévalorisée. (FDLM-335, p. 17).

Par ailleurs, la revue note une tendance à la régularisation du français standard: « à Ouagadougou, au Burkina Faso, j'ai entendu un homme expliquer à l'un des ses amis [...]: “Je ne sais pas si je vais *me plaindre*.” ». Outre *se plaindre* pour « se plaindre », on mentionne *solutionner* pour « résoudre », *promotionner* pour « promouvoir » et conclut : « Derrière la fuite des difficultés de conjugaison, il y a

donc à l'œuvre, dans ces néologismes ou semi-néologismes, une très forte tendance à la régularisation des paradigmes » (FDLM-339, p. 17).

La diversité des usages du français est particulièrement grande dans les francophonies insulaires. Fioux fait ressortir cette grande variété dans la revue:

[...] dans tous ces contextes, le français n'est pas la langue exclusive de la société insulaire, mais participe d'un plurilinguisme. [...] le français occupe une position de prestige, conséquence historique de l'expansion coloniale à laquelle l'apparition du français est liée dans ces îles. [...] Deux grands types d'implantation coloniale et linguistique sont à distinguer: les colonies de conquête [*ex. Tahiti*] et les colonies de peuplement [*ex. Antilles*]. [...] Autant d'îles, autant de configurations sociolinguistiques, linguistiques et éducatives, nuancées, enchevêtrées, si bien que les usages du français sont toujours particuliers. (FDLM-333, p. 48-49)

La diversité des parlers antillais francophones permet à l'auteur d'évoquer le romancier Patrick Chamoiseau, pour lequel un « nouveau venu » est un « tout-frais-arrivé », et un « carrefour », un « quatre-chemins » (FDLM-333, p. 48-49).

La revue fait une nouvelle incursion dans l'interculturel avec l'article « Lexique – Des mots bien français » inspiré de l'ouvrage *Pas si fous ces Français!* des auteurs canadiens Jean-Benoit Nadeau et Julie Barlow. Ces derniers présentent leur visite dans la lexicographie de la France. Par exemple, autour du mot « banlieue » se profilent des différences culturelles notables.

Banlieue : L'urbanisme français a fait que les parties bon chic bon genre des agglomérations sont dans la ville centre, et les parties malfamées, louches ou ghettoïsées, dans les périphéries. C'est une inversion complète du modèle nord-américain. On associe aux banlieues le terme de *cités*, qui ne se traduit nullement par le mot *city* (ville). En France, une cité désigne un développement d'habitation à loyer modique (HLM). (FDLM-344, p. 39)

Toujours du point de vue lexical, la revue rapporte les efforts mis de l'avant par les éditeurs de dictionnaires pour enrichir leurs ouvrages de mots venant de divers horizons francophones:

Les éditeurs insistent sur leur ouverture aux vocabulaires de la francophonie. Les friandises belges ont du succès avec *cluberdon* (Larousse) et *babelutte* (Robert). Les Suisses parlent de *relâches* (vacances) et de *rocade* (échange de poste) chez Larousse, tandis que le *grimpion* (l'arriviste) ne *se mine pas le plot* (ne se casse pas la tête) chez Robert. Le Québec n'est pas en reste avec des *rallonges* (ailes ajoutées à un bâtiment) ou des *traineries* (objets non rangés) cités par Larousse et des expressions comme *chanter la pomme* (courtiser), *faire la baboune* (bouder), *avoir de la façon* (être poli) retenues chez Robert. (FDLM-354, p. 24)

Le supplément *Francophonies du Sud* propose des articles au sujet des variétés de français régionales ou nationales. Le FS-10 présente une enquête sur « Le français, langue de variétés » au Burkina Faso, signée par Aminatou Tall. L'auteur rappelle d'abord que « [l]es aspects institutionnels et culturels jouent un rôle important dans la formation des différentes variétés du français du monde entier et surtout dans des pays comme le Burkina Faso, où le français est la langue officielle » (p. 8-9). Le dossier présente ensuite de nombreux exemples d'un « lexique riche » : « Le Burkina Faso est une terre de foisonnement d'un lexique propre aux différentes strates de la société. » (*Ibid.*).

Le « mélange des langues » arabe et français est abordé dans le supplément consacré aux francophonies arabes. À l'aide d'exemples lexicaux, Calvet démontre la perméabilité des langues, « [c]ette perméabilité des langues l'une à l'autre dépend bien sûr de la nature et de la durée des contacts. Ainsi les français maghrébins sont-ils plus « arabisés » que celui d'Égypte. » (FS-15, p. 10) Les exemples illustrent un « français acclimaté, produit d'un processus d'appropriation ». (*Ibid.*)

Ces français d'Afrique du Nord sont donc des formes acclimatées à ces niches écolinguistiques, le produit d'une mini tour de Babel. Langue quotidienne pour une partie de la population, ils sont aussi une forme identitaire, libérée des diktats de la norme venue de Paris. (*Ibid.*)

La situation est différente au Machrek (partie orientale du monde arabe) « parce que la présence (au Liban, en Syrie) ou l'influence (en Égypte) françaises y ont été beaucoup plus brèves ». (*Ibid.*)

Derrière la volonté affichée de valoriser les particularités des français parlés dans le monde, la revue traite parfois de façon superficielle et fragmentaire des variétés mentionnées. Évidemment, on ne saurait s'attendre, dans le cadre d'un article d'une ou de deux pages, à un panorama complet d'une variété de français. Mais si le but poursuivi est de faire connaître certaines particularités linguistiques pour en faire profiter les enseignants et leurs apprenants, on peut s'attendre à une sélection représentative d'échantillons linguistiques. L'exemple suivant provient d'une fiche pédagogique consacrée au lexique, sous le thème « Les français du monde ». Visant à faire découvrir aux élèves les français régionaux (français des Amériques, d'Europe, d'Afrique, des îles), on donne d'abord quelques informations telles que le nombre de francophones dans chaque région. Puis on présente des tests avec des particularités lexicales qui semblent marginales, dans le sens où leur utilité dans l'apprentissage n'est pas évidente, d'autant plus que ces éléments lexicaux ne sont pas très utilisés : trois exemples viennent de Louisiane, un du Nouveau-Brunswick, onze de Belgique, dix de Suisse, une dizaine d'Afrique et six, du français des îles. On relie le mot québécois (*gueuler*) à son équivalent français (*réclamer*). On définit ensuite les procédés comme le calque, le créolisme, la dérivation et le franglicisme : « mot ou expression formé de français et d'anglais, par exemple *attraper le black* (Québec) pour *avoir le cafard* », ce qui, pour un Québécois, est tout à fait inexact (FDLM-333, p. 74-75).

On peut aussi s'interroger sur un commentaire de Calvet à propos du supposé faible apport à l'enrichissement de la langue par les francophones d'Afrique par rapport aux Français hexagonaux. L'auteur aborde le champ lexical relié au cinéma, les transformations populaires, etc. en France. Avant d'ajouter:

Étrangement, le français d'Afrique n'a guère enrichi ce champ sémantique. Au Mali et au Congo démocratique, on utilise cinéma au sens de « film » (« j'ai vu un cinéma »). Quant aux Rwandais, ils en ont fait un adjectif avec le sens de « inquiétant », « étrange » (« c'est cinéma »). C'est tout et c'est bien peu. (FDLM-320, p. 19).

Ce point de vue particulier nous amène à traiter des opinions concernant la légitimité de la variation.

4.5.2 Reconnaissance et valorisation de la diversité pour l'avenir de la francophonie : Volet opinions

La description de la diversité des usages du français s'accompagne quelquefois d'une prise de position, d'une revendication de la place de ces usages au sein de la francophonie. Comme le remarque Kouadio N'Guissan dans l'article « Le français et ses usages » : « Le défi de la diversité, c'est aussi reconnaître l'existence et admettre l'égalité légitimité de parler français très différents, tous plus ou moins éloignés de la norme standard. » (FDM-333, p. 50) Mentionnant les français suisse et belge, il remarque:

Les variétés de français parlées dans ces deux pays forment un continuum avec le français. [Elles] résultent du même processus historique qui a permis, à travers des siècles, au français parisien de déloger les parlers locaux et autres français populaires en France. (*Ibid.*)

L'auteur cite Claude Poirier, linguiste québécois : « “Le français belge, fait-il observer, [Poirier], ne se caractérise que par quelques centaines de mots par rapport au français parisien” alors que, dans les autres aires, les seules différences sur le plan lexical sont de l'ordre de plusieurs milliers. ». Il se montre très sceptique quant à la survie du français en Asie et traite les classes bilingues de phénomène « symbolique ». Tout autre est le cas de l'Amérique du Nord:

Le français y est présent sans discontinuer depuis le XVI^e siècle, mais il s'y est maintenu et développé en rupture quasi-totale avec le français hexagonal. [...] Parmi les français de la francophonie, le français québécois est celui dont les observateurs se plaisent à affirmer l'autonomie par rapport au français parisien [...] (mais) il se pose ici comme ailleurs le problème de la norme. (*Ibid.*)

Il qualifie la situation du Maghreb de « bilinguisme paradoxal », car on y conteste le français et on n'y maîtrise pas parfaitement l'arabe littéraire. Quant à l'Afrique noire,

Les observateurs avertis de la scène linguistique africaine pensent, à tort ou à raison, que l'avenir du français est dans cette partie du monde. À raison certainement si l'on considère le nombre de pays qui ont adopté cette langue comme langue officielle et leurs populations en augmentation constante. Mais, peut-être aussi, à tort parce que c'est la partie du monde où l'appropriation de cette langue par les populations « est telle que la langue qui y est employée se situe dans une dynamique d'autonomie et d'éloignement progressif de la norme française. » (J.P. Cuq, 1991). (*Ibid.*)

Et l'auteur de conclure:

Après plusieurs années d'ostracisme, les français parlés hors de France commencent à avoir droit de cité dans les instances de la Francophonie. Il revient aux chercheurs d'en faire des études et des descriptions systématiques. Aujourd'hui, dans tous les pays d'Afrique francophone, l'on s'interroge sur la variété de français à enseigner à l'école. Cette interrogation est la traduction d'une difficulté réelle devant le fossé qui se creuse entre la langue que l'école essaie tant bien que mal de diffuser et les variétés dynamiques de cette même langue dans toutes les couches de la société. (FDLM-333, p. 52)

Yvan Amar, de Radio France Internationale, pose la question de la norme d'enseignement dans les pays francophones « et j'entends par là, dit Amar... hors de France, reprenant ainsi une acception courante de l'adjectif francophone » (FLDM-344, p. 20).

Le Canada francophone semble être pratiquement le seul espace qui pose explicitement ses propres normes, et propose une évolution de langue qui n'attend rien de l'exemple de la France. On a tous à l'esprit les féminisations des titres, des métiers ou des activités qui sont nées en Amérique du Nord. Pour la première fois, c'est le français de France qui est dans la position d'accepter ou de refuser de suivre un exemple venu d'ailleurs... que l'innovation soit graphique – *une auteure* – ou phonologique – *une écrivaine*. (*Ibid.*)

La situation en Afrique subsaharienne est « toute différente », souligne-t-il, même si on constate une évolution dans les attitudes.

Les locuteurs francophones cependant sont bien plus à l'aise que naguère avec ces *-ismes* qui faisaient sourire : congolismes, sénégalismes, gabonismes, etc. Ils existent, ils font partie du paysage, ils sont admis, ils permettent une connivence et l'expression d'une singularité.

Les avis sont presque unanimes : on utilise ce lexique, et même fièrement... mais on s'abstient de l'enseigner... (*Ibid.*)

« Toute une partie de l'enseignement du français va donc consister à orienter l'élève dans ces différentes régions de la langue en évacuant les écarts d'autant plus fermement qu'ils sont grammaticaux : *marier une fille* pour l'épouser [...]. » (*Ibid.*)

En plus de présenter des variétés de français régionales ou nationales, le supplément *Francophonies du Sud* donne aussi la parole à des locuteurs revendiquant l'utilisation d'une variété s'écartant de la norme standard. Magic System, groupe de musique ivoirien, fait l'objet d'un article qui présente entre autres la langue des chansons du groupe : le nouchi, mélange de français et de langues nationales. On y mentionne que le français appris à l'école est normé, mais que le français de la rue ne l'est pas, car il fait le lien entre les différentes ethnies du pays. (FS-3, p. 4-5)

Tous ne sont pas d'accord avec cette africanisation du français, ainsi, Bouelet, poète et intellectuel camerounais, y va d'une mise en garde:

La langue française se dilue en Afrique francophone, on y rencontre toutes sortes de néologismes. D'aucuns pensent que cela contribue à son enrichissement. Mais à mon humble avis, le français doit obéir à des règles, sans lesquelles cette langue ne sera plus celle de Molière. (FS-3, p. 14).

La revue s'entretient avec Patrick Faudio, journaliste d'origine camerounaise, dans le sillage de la publication de ses chroniques sur les parlers francophones.

La pureté est toujours une chimère. Ça vaut pour la langue. La proclamation de la pureté, sa recherche, masque toujours une vision politique au sens premier du terme. Je suis de ceux qui pensent que la langue doit être débarrassée de son classicisme, de son conservatisme. Ce français des rues

francophones dont je raconte quelques épopées ne s'agrippe pas aux grilles du quai Conti pour réclamer sa régularisation. Non, ce français-là va et vient, meurt et renait, évolue et s'adapte, ou tombe en désuétude sans crier gare. C'est lui aussi qui fait la richesse de notre langue commune, sa diversité, puisque le mot va être bientôt démodé. On a intérêt à l'adopter, ce français et ses locuteurs, ou alors se préparer à rejoindre le chœur des pleureuses qui n'en finissent pas de célébrer la nostalgie du rayonnement passé de la langue. C'est aussi là que se trouvent les locuteurs de demain. (FS-14, p. 14)

La revue lui consacre également une fiche pédagogique, « Les parlers francophones », dont les objectifs sont de:

- découvrir des expressions francophones et des usages de mots français en francophonie.
- permettre une meilleure compréhension entre différents peuples en francophonie. (FS-14, p. 32)

La sensibilité à l'ethnocentrisme est au cœur d'un différend relaté dans les pages de FDLM sous la rubrique « Culture & Société / Tribune libre. », où Calvet analyse la polémique soulevée par le Dictionnaire de Lionel Meney, sous ce titre : « Schizoglossie québécoise? ». Selon Calvet,

S'est mis en place quelque chose qui ressemble fort à une offensive qui pourrait sembler concertée, pour dénigrer le travail de Lionel Meney. Parmi les bretteurs : Claude Poirier [...], Esther Poisson, Louis Mercier et Claude Verreault. (FDLM-326, p. 60)

Ces derniers mettent en cause la conception floue qu'a Meney du français standard, son affirmation à l'effet que le « français » et le « québécois » seraient des langues différentes et son penchant pour un « impérialisme franco-centriste puisqu'il « traduit » systématiquement du québécois vers le français et non pas dans l'autre sens. ». Calvet règle sommairement la question en révélant que Meney est français:

[...] a-t-on le droit de parler du Québec si l'on n'est pas québécois ? [...] En bref, je vois derrière tout cela une profonde insécurité linguistique qui me fait penser à ce qu'Einar Haugen appelait la schizoglossie.[...] Entre le français standard ou du moins l'image qu'ils en ont et leur français local, entre leurs sentiments identitaires et leur volonté d'être des francophones passe-partout,

nos amis québécois seraient un peu schizoglosses... mais ils ne permettent pas aux autres de leur dire, comme si ce terrain était réservé, interdit, protégé... (FDLM-326, p. 60).

La réponse de Claude Verreault et Louis Mercier paraît dans la rubrique « Droit de réponse. Schizoglossie québécoise ou paranoïa française ? », deux numéros plus tard : « C'est avec une certaine condescendance que Louis-Jean Calvet diagnostiquait un état de schizoglossie chez les Québécois [...] (FDLM-328, p. 24). Un débat sans doute pas tout à fait terminé...

Dans la rubrique Documentation / Outils pour la classe (FDLM-327, p. 68-69), on analyse *La grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* de Suzanne-G. Chartrand, un ouvrage québécois, en notant son traitement du lexique:

Quand les auteurs abordent la variation géographique et sociale des mots, les particularités du vocabulaire québécois, la toponymie, l'origine et l'évolution des mots français, on apprécie alors vraiment beaucoup cette « grammaire » à dimension culturelle francophone dans le sens le plus plein du terme. Une grammaire pour élargir sa culture.

Aussi dans la rubrique Documentation, le *Dictionnaire étymologique des mots français venant de l'arabe, du turc et du persan* de Georges A. Bertrand sert de référence pour souligner à nouveau l'importance de l'ouverture aux variétés linguistiques du français. (FDLM-352, p. 73-74).

Alors que la fête de la francophonie s'attachait dernièrement à illustrer les mots migrants, mais au moment où « le choc des ignorances » se fait ressentir par la volonté de refermer la langue sur des racines excluantes et fantasmées, l'ouvrage de G.A. Bertrand est salvateur: il vient rappeler qu'une langue est d'autant plus vivante qu'elle sait s'ouvrir à d'autres. (p. 74)

4.5.3 Particularités culturelles des pays francophones

Les richesses culturelles des pays de la francophonie font l'objet de reportages descriptifs parfois teintés d'exotisme. Les escaliers extérieurs sur la façade des

maisons montréalaises, une particularité qui fascine les touristes, trouvent leur place dans la rubrique Culture & Société. Autre exemple, Oridota présente un panorama gourmand des Noël de la Francophonie, en parlant, par exemple, de la dinde au porc de Madagascar ou de la tourtière du Canada. (FDLM-324, p. 60-63). Le ton de l'article est résolument folklorique et ne sort guère des stéréotypes.

Plus intéressantes sont les pages sur l'apport de communautés culturelles marquantes dans la francophonie. On souligne que la Belgique a donné à la francophonie Hergé, Simenon et Brel (FDLM-328, p. 59), on s'intéresse à la « tempête de verglas » de 1998 au Québec (FDLM-303, p. 90), à la « culture des festivals » du Québec (FDLM-340, p. 52-54) et on note l'apport des proverbes africains : « Dans des sociétés où règnent des tabous parfois pesants, les proverbes font presque office de respiration ! [...] Ces proverbes sont un des principaux héritages de la culture orale de l'Afrique et de l'activité des griots. » (FS-4, p. 32)

Certains articles consacrés aux particularismes culturels fournissent des exemples de présentation tendant vers la folklorisation. Voici ce que l'on apprend dans « Les fêtes de la francophonie » : « D'un continent à l'autre, la francophonie est riche en coutumes et traditions festives. Célébrations nationales ou religieuses, changements de saison... donnent lieu à des réjouissances dont le folklore et la portée symbolique sont restés intacts! » Trois événements sont présentés : *Le grand tintamarre* du Nouveau-Brunswick, *Le nouvel an lunaire* du Vietnam et *Le pilou-pilou* de la Nouvelle-Calédonie. La folklorisation domine les descriptions.

La famille acadienne au complet descend dans les rues, maquillée et vêtue de costumes particuliers [...] Cette fête, appelée le pilou-pilou, se prépare pendant des mois : les hommes construisent des cases pour les invités pendant que les femmes tressent des nattes à partir de feuilles d'arbres locaux. Les femmes fabriquent également des ornements pour les guerriers. (FDLM-330, p. 59).

Une fiche pédagogique est consacrée à la chanson « Les maudits Français » de la Québécoise Lynda Lemay. Ses objectifs sont « la découverte du Québec et des ses

habitants », de « réfléchir sur l'image des Français vus par les Québécois et inversement ». Mais que penser du texte accompagnant la photo d'un traîneau à chiens : « Les Québécois ne se déplacent qu'en « ski-doo » (moto-neige), c'est bien connu ! » (FDLM-353, p. 84-85).

La BD introduite dans la revue à partir de 1999, « Les Français tels qu'ils sont », constitue un ajout intéressant. Dans le domaine des représentations culturelles, l'humour est souvent considéré comme un bon moyen d'ouvrir le dialogue. Une seule fois, la BD a dérogé de son titre habituel pour présenter « Les Francophones tels qu'ils devraient être » (FDLM-306, p. 23).

4.5.4 Ouverture sur les cultures francophones. Volet opinions.

Le français au service des langues et des cultures minoritaires ? C'est ce que souhaite Rolland, qui signe un dossier sur la situation d'enseignement dans les anciennes colonies françaises. L'enjeu du 3^e millénaire, le défi de l'enseignement du français dans des régions du monde, se présente ainsi :

Que le français ne soit plus le véhicule de l'impérialisme et de la superbe occidentale, mais qu'il se mette au service de la défense des langues et des cultures minoritaires, partout où la mondialisation nivelle les manifestations culturelles de l'humanité. (FDLM-311, p. 42-43)

Le français dans le monde tient à l'ouverture à toutes les cultures francophones et propose des rubriques récurrentes sur le cinéma, la musique et la littérature francophones. La section Formation reflète aussi ce souci d'ouverture, comme cet exemple sur la littérature belge francophone : « Apprendre le français, c'est s'ouvrir à l'ensemble des littératures francophones, En Belgique, une maison d'édition se consacre à la promotion de la littérature belge d'expression française... ». Il s'agit des éditions Labor, dont la collection Espace Nord compte déjà 160 titres au catalogue. (FDLM-316, p. 33)

L'extrait suivant fournit un exemple d'activité de formation proposée dans le but de faire connaître de nouvelles cultures. « Apprendre le français et découvrir le Maghreb » est le résumé d'une expérience réalisée au Costa Rica dans un cours d'expression et compréhension orales avec des étudiants du Certificat de langue française, à partir du conte de Tahar Ben Jelloun, *L'enfant de sable* :

Dans le cursus actuel, la priorité est généralement donnée à l'étude de la culture française. C'est pourquoi il s'est avéré pertinent, afin d'ouvrir l'horizon des apprenants, d'établir une approche de la culture maghrébine, qui par certains aspects pouvait se révéler plus proche de leur univers quotidien. (FDLM-341, p. 35-37)

La rédaction présente également des pistes « Pour découvrir d'autres sociétés francophones. » « *L'enfant de sable* est une belle occasion d'initier les apprenants à une culture francophone au sujet de laquelle ils n'ont souvent que des représentations très stéréotypées. Beaucoup de romans issus de la Francophonie (sic) permettent une telle démarche. » . On mentionne Amadou Hampâté Bâ (*Amkouielle, l'enfant peul*); *L'enfant noir* de Camara Laye; *Une si longue lettre* de Mariama Bâ; les écrivains antillais Patrick Chamoiseau et Joseph Zobel; le Québécois Réjean Ducharme; Albert Memmi et *La Statue de sel*.

Tous ces livres ne sont bien sûr que des indications, mais peuvent constituer une initiation à un univers littéraire d'une surprenante richesse. Et c'est souvent pour les apprenants une façon réaliste de s'identifier à une société parlant la langue qu'ils apprennent. (FDLM-341, p. 37)

Martine Defontaine, secrétaire de la FIPF, remarque:

N'est-il pas essentiel pour l'avenir de la francophonie dans le monde que les jeunes Français, et cela dès leur plus jeune âge, sachent que certains écrivent superbement – et différemment – en français ailleurs qu'en France? Et que dire des enjeux pour l'harmonie des relations avec les enfants de l'immigration? Davantage de francophonie, davantage de littérature européenne et mondiale, également, présentée de manière à en faire saisir le génie et non pas découpée pour remplir des cases, ne sauraient que faire progresser en préparant les enfants à une mondialisation de la diversité. (FDLM-340, p. 10-11)

Dans le volumineux dossier « La francophonie en marche » du numéro 343, la rédaction s'est entretenue avec le poète, romancier et essayiste Daniel Maximin. En 2006, celui-ci agit également en tant que responsable de la littérature, de la recherche et de l'éducation au sein de l'équipe du Festival francophone en France.

Évidemment, pour moi, « francophonie » est un mot qui ne prend tout son sens qu'au pluriel. Penser qu'il y aurait UNE culture francophone serait penser que la forme prime sur le fond. C'est-à-dire qu'une langue peut engendrer à elle seule une culture. Alors que pour moi, c'est l'inverse : c'est le sens, le contenu, la culture, qui donnent une légitimité et une ampleur à une langue. Donc, les francophonies, ou ce que j'appelle la franco-polyphonie, n'ont de sens que parce qu'elles sont une manifestation de la pluralité des cultures et des expressions artistiques possibles à l'intérieur d'une unité, qu'elle soit linguistique ou géographique. Par exemple, la littérature française n'est pas enfermée dans l'Hexagone. L'Hexagone peut nourrir l'extérieur et l'extérieur nourrit aussi l'Hexagone...

La francophonie est la promotion de la diversité culturelle à l'intérieur d'un espace linguistique commun qui, en aucun cas, n'est un ghetto unificateur. La preuve de cette essence multiple de la francophonie, c'est que l'espace francophone est un espace où prime le bilinguisme ou le plurilinguisme. Partout. Un francophone est un bilingue, sauf, souvent, en France... (FDLM-343, p. 54)

Maximin poursuit son plaidoyer en faveur d'une francophonie culturelle ouverte.

La francophonie est, au départ, une association culturelle, artistique et politique de gens différents, mais qui postulent le même but : émancipation, création et solidarité... Un francophone n'est pas un isolé, car il dépasse les cadres où lui-même se trouve. La littérature, le cinéma, la musique, les arts plastiques de la francophonie ne constituent pas des enfermements identitaires mais des ouvertures vers l'autre. Prenons l'exemple de la grande présence de la littérature haïtienne. Cette expérience (la libération haïtienne date de 1804) est presque le modèle de ce qu'on peut appeler aujourd'hui la francophonie. Les écrivains haïtiens ont parlé de leur liberté pour parler au nom de tous les opprimés du monde, de la Caraïbe à l'Amérique latine et à l'Afrique... Ce combat à la fois local et universel est caractéristique de la francophonie culturelle. (*Ibid.*)

Le Festival francophone en France a pour but « de manifester pour les Français la richesse du dialogue entre les cultures francophones », de « leur montrer qu'ils sont

francophones aussi... ». « Il s'agit surtout de montrer aux Français le francophone non pas comme un étranger qu'on accueille mais comme un cousin qu'on reconnaît... » (*Ibid.*)

La section Culture & Société de la revue comprend de nombreux volets, notamment ceux consacrés à la littérature, le cinéma, la télévision, le multimédia et la musique. La section suivante traitera plus particulièrement de la place accordée aux littératures francophones dans la revue.

4.5.5 Francophonie et littératures

Durant la seconde période étudiée, on remarque un intérêt grandissant pour les littératures francophones. La rubrique *Colloques & Congrès* recense des événements consacrés à divers aspects des littératures de l'espace francophone. Ainsi, en décembre 1998, avait lieu le congrès de l'AITF (Association of Indian Teachers of French) intitulé « Pondichéry, l'écrivain francophone ».

La localisation du congrès a permis de mesurer, et parfois de découvrir, la richesse des littératures mauricienne et réunionnaise, de saluer l'émergence d'une littérature néo-calédonienne, de reconsidérer Marguerite Duras comme « écrivain vietnamien »... On s'est aussi interrogé sur la présence de la francophonie en Inde, en saluant les traductions en tamoul de textes francophones réputés irréductibles dans leur spécificité (par exemple *Les Belles-Sœurs* du Québécois Michel Tremblay), en rappelant le rôle éminent de « passeur » entre cultures indienne et française joué par un Alain Daniélou, et surtout en présentant les premiers témoignages de l'existence d'une littérature francophone de l'Inde (...) (FDLM-303, p. 12-13)

En mars 1999, deux congrès sur les littératures francophones se tiennent dans des universités françaises.

« Littératures francophones, langues et styles »:

[...] les ambiguïtés et la pluralité des écritures francophones ont été une fois de plus soulignées. Paradoxe de cette notion de « francophonie » qui ne peut recouvrir que le divers, le multiple, le fracturé ou l'entre-deux ! Les débats ont

montré deux tendances fortes : l'insistance (dans la ligne de Bourdieu et des sociologues de la littérature) des stratégies littéraires, des postures d'énonciation, etc.; l'importance des déplacements, des subversions de codes, des transgressions de style [...] (FDLM-305, p. 12)

« Frontières de la francophonie, francophonie sans frontières ? »:

De plus en plus il apparaît que la francophonie littéraire déborde les domaines géographiquement et culturellement cohérents qui avaient semblé se constituer dans les années 1960 (littérature maghrébine, littérature africaine, etc.).(...) on a montré aussi l'intérêt d'utiliser les concepts et images venus de chez Deleuze : déterritorialisation, notion de « littérature mineure », développement en rhizomes... (FDLM-305, p. 12-13)

Diverses rubriques réservent désormais une place aux littératures francophones. Ainsi, la rubrique Documentation/Essais/Francophonie mentionne la parution de *Francophonie et identités culturelles* par Christiane Albert (dir) : « Du théâtre burkinabé à la littérature québécoise, la littérature francophone s'épanouit dans un espace où les histoires, les cultures et les stratégies se mêlent selon une combinatoire toujours originale. » (FDLM-305, p. 104). Dans le numéro suivant, on retrouve « Des usuels pour s'initier aux littératures francophones » (*Littératures d'Afrique noire de langue française* de Jacques Chevrier et *Littératures des Caraïbes de langue française* de Daniel Delas), que Joubert salue ainsi : « Un indice de plus de la lente reconnaissance par l'institution scolaire et universitaire des littératures que l'on appelle parfois « francophone ». (FDLM-306, p. 98)

Le FDLM remarque la diversité des rapports qu'entretiennent les écrivains francophones avec la langue française. Mentionnons, parmi les repères souvent cités dans leur description: le poids de la colonisation, la littérature militante face au colonisateur (beaucoup d'exemples provenant d'Algérie); la littérature sur fond de guerres et de pauvreté (en Afrique noire). Dans le dossier sur la poésie apparaissant dans « Littératures du sud », Joubert observe que

La poésie francophone africaine, à la sortie du régime colonial, est restée pour l'essentiel du côté de Césaire (Aimé) : poésie militante, criant la souffrance

négre; poèmes-tracts aux vers martelés, appelant à réagir aux dérives sanglantes des nouveaux États africains. (FDLM-325, p. 48-49)

Parmi les poètes cités figure le Martiniquais Glissant. Le développement sur la poésie de l'Océan Indien est l'occasion de remarquer l'invention d'un « langage métissant les langues de la région. ». L'auteur n'a garde d'oublier les poètes du Maghreb : « Le Maghreb connaît aussi une tension entre poésie de combat et poésie de retour aux sources culturelles. [...] Tahar Ben Jelloun transcende le lyrisme individuel pour faire entendre une intense voix collective. » (*Ibid.*) Dans le même dossier, la revue inclut un texte sur les poètes québécois, belges et suisses romands.

[...] il serait faux d'aligner ces trois lieux de poésie car ils n'ont pas connu la même histoire, et il n'est rien de commun entre les tendances/tensions fédéralistes de la Belgique et la révolution tranquille du Québec et rien non plus avec la force tranquille de la Suisse. (...) Il reste à rendre hommage à tous ces poètes qui, comme ceux de l'hémisphère sud, ouvrent les fenêtres parfois trop closes de la poésie hexagonale. Voix d'une autre poésie de langue française qui sont aussi les voies possibles de son futur. (FDLM-325, p. 49)

Joubert signe dans le numéro 343 un dossier intitulé « Enseigner les littératures francophones ». Il expose de multiples arguments en faveur de cet enseignement. D'abord, enseigner les littératures francophones est « une nécessité géopolitique » (FDLM-343, p. 23).

Si l'on veut maintenir la place du français dans le monde, on ne peut plus se contenter du narcissisme rivarolien vantant la prééminence de la clarté naturelle du français, ni non plus croire que le seul rayonnement de la tradition littéraire française y suffira. Un simple regard sur l'enseignement du français dans les pays étrangers montre l'importance qu'y prend l'étude des littératures francophones. Les universités états-uniennes réduisent la littérature française à une portion congrue au profit d'auteurs francophones : effet sans doute du « politiquement correct » et de la discrimination positive en faveur des minorités, et le mouvement est bien antérieur à la vague de francophobie des années récentes. (p. 23) La même tendance peut s'observer à travers le monde entier, de l'Allemagne au Japon, de la Pologne à la Thaïlande, de l'Italie au Mexique. (p. 23-24)

En second lieu, « il y a aussi un plaisir spécifique et un enrichissement intellectuel qui tient à la lecture des textes francophones. Plaisir du voyage par les textes, or le dépaysement exotique peut déboucher sur une véritable initiation à l'altérité » (p. 24).

Les littératures francophones invitent à accueillir dans la langue française l'étrangeté de l'autre et rendent cette différence à la fois sensible (on touche par les mots l'opacité de l'autre) et proche intellectuellement (on la « comprend » puisqu'elle nous parle dans notre langue). (*Ibid.*)

Il souligne finalement un autre aspect important:

La confrontation aux écritures en français d'ailleurs possède une réelle vertu pédagogique. Elle permet de prendre conscience de la variabilité de la langue et de sa nécessaire tension entre l'exigence normatrice (qui seule assure l'intercompréhension) et la prolifération infinie des particularités (qui affirme l'identité par la langue). (p. 25)

Le dossier se poursuit avec les contributions de plusieurs écrivains, dont Abdourahmane Waberi, Alain Mabanckou et Lise Gauvin. Waberi : « La rencontre avec les littératures francophones est très inattendue pour la plupart des étudiants étrangers qui en ignorent l'existence, tant l'enseignement des études françaises à l'étranger est franco-centré. »

On dit souvent qu'étudier la littérature francophone, c'est une façon d'entrer en contact avec d'autres cultures, à travers le français, c'est indiscutable mais je voulais dire qu'il ne faudrait pas pour autant négliger la place de l'auteur en tant que tel et son rapport à l'écriture. (FDLM-343, p. 26)

Quant à Mabanckou, il ne voit pas l'utilité d'opérer la séparation littérature francophone/littérature française.

Il n'y a pas de raison : je me pose les mêmes problèmes d'écriture, de syntaxe, de lexique que n'importe quel écrivain français. Dès lors que l'on écrit en français et pas dans une autre langue, il s'agit de littérature française.

C'est pourquoi j'aimerais, par exemple, enseigner les contes d'Amadou Hampaté Ba en parallèle avec *Les Fables* de La Fontaine, avec *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry. » (*Ibid.*, p. 27)

Gauvin traite de la littérature québécoise, « une littérature jeune, presque née avec le XXe siècle, un siècle dont elle épouse les contours avec une fidélité parfois excessive. » (FDLM-343, p. 30).

Littérature de l'intranquillité, dans ce sens que rien ne lui est jamais acquis et qu'elle vit de ses paradoxes mêmes.

Paradoxe d'abord que cette langue dite tour à tour française, québécoise ou canadienne, cette langue au statut toujours précaire et toujours à renégocier, qui a permis aux diverses générations d'écrivains de passer de l'insécurité à la surconscience linguistique, d'une attitude normative et frileuse à l'invention la plus pure ou, si l'on préfère, du tourment du langage à l'imaginaire des langues. Le joual s'y transforme en blues et en chant lyrique. La langue devient par excellence un espace rêvé, utopique. (*Ibid.*, p. 31)

Signalant la parution du *Petit guide de littérature francophone* de son collaborateur Jean-Louis Joubert, la revue n'hésite pas à parler d'un « [p]rolongement nécessaire aux ouvrages de base sur la littérature française », et d'un « guide [qui] apporte ce qu'une culture littéraire du XXIe siècle ne peut plus se permettre d'ignorer. » (FDLM-344, p. 6)

Dans le FS-13, Jacques Etoundi Ateba s'est intéressé à la place des œuvres francophones dans les classes de FLE au Congo (FS-13, p. 12-13).

Une observation des textes utilisés comme corpus dans les cours de français langue étrangère (FLE) révèle une hégémonie des littératures française, belge, suisse et plus rarement canadienne, réputées plus adaptées à l'apprentissage de la langue et de la civilisation françaises. Un tel constat, justifiable et contestable – nous prenons le parti de le contester –, met cependant en péril le concept de francophonie, qui ambitionne de réunir les pays et les communautés d'expression française dans une seule entité culturelle transnationale et transcontinentale. La valorisation de toutes les littératures francophones aurait en effet le mérite de témoigner du dynamisme de la langue française, plus proche de sa réalité historique et actuelle. (p. 12)

À titre d'exemple, il note que « *Mémoires de porc-épic* d'Alain Mabanckou [...] fait partie des œuvres dont l'exploitation didactique semble évidente. » (p. 12) et fait valoir qu'un corpus diversifié « aura pour vertu de permettre aux apprenants d'aller à la civilisation française en partant de leur univers culturel propre. » (p. 13)

Voyons maintenant d'un peu plus près le traitement que réserve le FDLM aux écrivains de chaque région francophone. Compte tenu du plus grand nombre d'écrivains recensés durant cette période, nous présentons dans cette section un tableau des écrivains ayant fait l'objet de plus d'une mention (cf. tableau 4.2). Nous avons placé en appendice le tableau recensant tous les écrivains francophones relevés durant la deuxième période (cf. Appendice C).

Tableau 4.2
Écrivains francophones – 1999-2007

| | | |
|--|--|--|
| <p>Belgique</p> <p>Henry Bauchau (3)¹ Michel de Ghelderode (2) Jean-Luc Outers (2)</p> | <p>Canada</p> <p>Denise Bombardier (2) Réjean Ducharme (2) Nancy Huston (3) Marie Laberge (3) Dany Laferrière (Québécois d'origine haïtienne) (4) Gaston Miron (2) Jacques Poulin (2)</p> | <p>Suisse</p> <p>Jacques Chessex (3) Charles-Albert Cingria (3) Agota Kristof (Suisse d'origine hongroise) (2) Charles Ferdinand Ramuz (2)</p> |
| <p>Maghreb</p> <p>Salim Bachi (Algérie) (2) Anouar Benmalek (Algérie) (2) Maïssa Bey (Algérie) (3) Rachid Boudjedra (Algérie) (3) Driss Chraïbi (Maroc) (4) Mohammed Dib (Algérie) (3) <u>Assia Djebar</u> (Algérie) (7) Abdelkader Djemai (Algérie) (3) <u>Yasmina Khadra</u> (Algérie) (7) Abdellatif Lâabi (Maroc) (3) Fouad Laroui (Maroc) (4) Malika Mokeddem (Algérie) (3) Boualem Sansal (Algérie) (4) Leïla Sebbar (Algérie) (2) Abdelhak Serhane (Maroc) (2) Kateb Yacine (Algérie) (2) Amin Zaoui (Algérie) (2)</p> | <p>Afrique subsaharienne</p> <p><u>Mongo Beti</u> (Cameroun) (7) Ken Bugul (Sénégal) (4) Fatou Diome (Sénégal) (3) Boubacar Boris Diop (Sénégal) (2) Amadou Hampaté Bâ (Mali) (4) <u>Ahmadou Kourouma</u> (Ivoire) (7) Camara Laye (Guinée) (3) <u>Alain Mabanckou</u> (Congo) (7) Leonora Miano (Cameroun) (2) Patrice Nganang (Cameroun) (4) Nimrod (Tchad) (2) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) (5) Sami Tchak (Togo) (2) Abdourahman Waberi (Djibouti) (3)</p> | <p>Antilles</p> <p>Aimé Césaire (Martinique) (4) <u>Patrick Chamoiseau</u> (Martinique) (6) Maryse Condé (Guadeloupe) (4) <u>Raphaël Confiant</u> (Martinique) (12) Louis-Philippe Dalembert (Haïti) (2) Édouard Glissant (Martinique) (2) Yannick Lahens (Haïti) (2) Daniel Maximin (Guadeloupe) (2) Gisèle Pineau (Guadeloupe) (2) Lyonel Trouillot (Haïti) (3)</p> |

| Océan Indien | Asie | Littérature issue de l'immigration (en France) |
|---|--|---|
| <u>Ananda Devi</u> (Maurice) (6) Raharimanana (Madagascar) (3) | Chahdortt Djavann (Iran) (3) Linda Lê (Vietnam) (3) Alexandre Najjar (Liban) (2) <u>Anna Moï</u> (Vietnam) (5) Dai Sijie (Chine) (2) | Vassilis Alexakis (Grèce) (3) Natacha Appanah (Maurice) (3) <u>Tahar Ben Jelloun</u> (Maroc) (7) Calixthe Beyala (Cameroun) (5) Azouz Begag (Français d'origine algérienne) (4) François Cheng (Chine) (3) <u>Amin Maalouf</u> (Liban) (5) Eduardo Manet (Cuba) (3) Abdelwahab Meddeb (Tunisie) (2) |

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'occurrences de l'auteur dans la revue pour la période concernée

Les pays où le français est langue maternelle

La revue fait une place très réduite à la Belgique et à la Suisse. Elle tente néanmoins de rétablir une situation, considérée injuste, concernant la façon dont les Français jugent ces littératures. Ainsi, le numéro 308, section « littérature », mentionne que la littérature belge a injustement été annexée par la littérature française. Dans le numéro 314 de la revue, à propos de l'édition de *Contes et histoires des Flandres*, de Charles De Coster, on souligne une autre lacune : « Ce recueil permettra-t-il de rendre justice à un grand écrivain belge que la France a toujours ignoré ? » (p. 57)

Concernant le Canada français, la revue se plaît à relever sa différenciation identitaire et culturelle à partir de quelques réflexions sur des romans québécois. Ainsi, à propos de la parution en livre de poche de *La nuit des princes charmants* de Michel Tremblay, on peut lire qu'il s'agit d' « Un récit initiatique, nécessairement ironique, porté par un subtil jeu sur les interférences langagières dans un pays en quête d'identité linguistique » (FDLM- 313, p. 80). Le roman de Lise Tremblay, *La pêche blanche*, fait surgir cette remarque : « Roman à l'écriture tendue, minimaliste, "américaine", célébrant, sur fond de déprime hivernale, la grandeur saisissante du

paysage dans le nord du Québec. Publié dans une très vivante collection de poche québécoise. » (FDLM-319, p. 70)

Les littératures antillaises de langue française reçoivent une attention notable dans les pages du FDLM. La richesse de la littérature haïtienne, notamment, est plusieurs fois mentionnée. Ainsi, dans le FDLM-310 p. 69, on remarque que *Dans la maison du père* de Yannick Lahens (Haïtienne), « Il y a une sorte de mystère ou de miracle de la littérature haïtienne. La diaspora compte de nombreux écrivains de grand talent. [...] Yannick Lahens propose une subtile méditation sur les déchirures et les pulsions secrètes de la société haïtienne. ». Le numéro 340 de la revue présente l'ouvrage de Jacques Rancourt, *Figures d'Haïti. 35 poètes pour notre temps*:

Si l'on est un peu familier des littératures francophones, on sait que la production littéraire haïtienne en est l'un des plus beaux fleurons [...] Ces poètes, nés à l'aube du XXe siècle, ont été parmi les initiateurs du mouvement de la négritude. Poésie militante donc, généreuse, dont les échos se sont prolongés, de Léon Laleau ou Jacques Roumain jusqu'à René Depestre.

On retrouve d'ailleurs Roumain dans le numéro suivant de la revue (numéro 341), qui présente l'édition critique de ses œuvres complètes.

Le Festival « D'étonnants voyageurs » de Saint-Malo reçoit chaque année des écrivains du monde entier dont les œuvres ont en commun d'être liées au voyage. La rubrique Culture & Société de la revue en fait état lorsque la littérature des Caraïbes est à l'honneur. Elle note entre autres, citant Raphaël Confiant, que

la négritude a été une sorte de thérapie, importante dans les années 1950 et 60, mais qu'il faut dépasser en s'ouvrant vers les Amériques et les autres cultures du monde. [...] On retrouve le même souci d'ouverture, de souplesse dans la pratique de la langue. Pas d'exclusive non plus ni de repli dans ce domaine. Ainsi, si un écrivain comme Raphaël Confiant a d'abord écrit en créole pour affirmer son identité, il dit retrouver maintenant le français pour « entrer plus facilement en contact avec les autres langues du monde ». Édouard Glissant de son côté « entend, depuis la Caraïbe, le bruissement de toutes les langues », tandis que Patrick Chamoiseau prétend les défendre à travers la pratique du créole. (FDLM-335, p. 58)

Les pays africains où le français est langue d'enseignement

La littérature maghrébine de langue française est bien représentée dans le FDLM, particulièrement les auteurs algériens. On note la complexité des rapports entre les langues dans ce pays, les considérations historiques, les traces de la colonisation et on se félicite de la vitalité de cette littérature:

...plusieurs voix autorisées avaient annoncé la mort programmée de la littérature maghrébine de langue française, puisque les jeunes écrivains, tout à leur bonheur de se replonger dans leurs racines culturelles occultées par la colonisation, allaient nécessairement privilégier l'écriture en arabe. Quarante ans plus tard, force est de constater que la prophétie s'est trouvée démentie dans les faits. Les auteurs maghrébins n'ont jamais autant écrit et publié en français, des deux côtés de la Méditerranée, que dans les dernières décennies. (FDLM-328, p. 55).

L'Algérienne Assia Djebar a fait l'objet de sept articles pour la période concernée. Dans le numéro 332, un de ses récits est analysé comme suit : « Celui-ci est toujours attentif à souligner si les paroles ou les pensées se forment et vivent en français, en arabe, ou dans un des dialectes berbères, ou dans le retentissement d'une langue sur l'autre. » (p. 50)

Les littératures francophones d'Afrique subsaharienne sont également bien représentées dans les pages littéraires du FDLM. On y retrouve de nombreux exemples d'œuvres d'écrivains affichant la volonté d'intégrer les spécificités culturelles de leur pays et d'en offrir une image réaliste, visant par le fait même la déconstruction des stéréotypes sur l'Afrique. L'exemple suivant provient d'une fiche pédagogique présentant l'écrivain Ahmadou Kourouma:

Les écrivains de la négritude se proposaient de s'emparer de la langue française pour la plier à leurs désirs et à leurs besoins, de s'affranchir de la norme et des conventions de style : montrez comment l'auteur, loin de se plier à des modèles convenus, entretient avec le français un rapport ludique subversif, jubilatoire. (FDLM-313, p. 75).

Dans FS-2 (p. 18), on retrouve un « Zoom sur auteur. Mongo Beti, pourfendeur du colonialisme »: « Dès ces premiers textes se manifestent les grandes tendances de l'œuvre à venir: la volonté de dévoilement de la réalité et de déconstruction des stéréotypes tenus sur l'Afrique. ». Ailleurs (FS-3, p. 16), la même rubrique traite d'Ahmadou Kourouma:

L'un des auteurs majeurs de l'Afrique [...] Ce métissage de la langue, cette façon de parler malinké en français, ne pouvait à l'époque qu'effaroucher les éditeurs. [...] Kourouma ne se contentait pas d'un exotisme de surface, il introduisait dans son récit des codes littéraires venus de genres oraux africains, comme la généalogie ou l'épopée dynastique. Et surtout, il prenait le contrepied de la vision positive de l'Afrique jusqu'alors donnée par les romanciers africains.

Les œuvres d'Alain Mabanckou, « qui est devenu en quelques années l'un des chefs de file de la jeune littérature africaine » (FDLM-350, p. 53), sont de nombreuses fois commentées. De son roman *Verre cassé*, on dit ceci: « Comme plusieurs romanciers africains contemporains, il situe son roman dans un lieu essentiel de l'effervescence de l'Afrique d'aujourd'hui: le bar, plutôt minable, qui voit défiler les mille témoins d'une humanité africaine toujours prête à se raconter. » (FDLM-341, p. 56). La revue commente la parution de *L'Indocilité, Supplément au « Désir d'Afrique »* de Boniface Mongo-Mboussa (Congo Brazzaville), saluant au passage le renouvellement de la critique littéraire africaine.

Contrairement à un thème rebattu, les écrivains africains ne se sont pas contentés de se dresser contre la colonisation. Ils ont su dénoncer les erreurs, voire les crimes de leur propre société, avec souvent la plus efficace des armes: le rire. Mongo-Mboussa arrache ainsi les écrivains africains au ronronnement, à l'enlisement dans les ornières d'une critique aujourd'hui datée. Il déconstruit les périodisations et les idées reçues. Il montre comment les nouvelles générations d'écrivains originaires d'Afrique écrivent dans un espace qui n'a plus un seul centre de gravité, qui devient ce qu'Édouard Glissant appellerait un « Tout-monde ». (FDLM-344)

Les littératures francophones de l'Océan Indien et d'Asie

Les références aux littératures francophones de l'Océan Indien font état d'une langue audacieuse, intégrant les influences d'une société multiculturelle. Ainsi, dans un « zoom sur auteur » (FS-7, p. 16) traitant du poète malgache Rabearivelo, on note: « Il s'est nourri des richesses des langues française et malgache pour donner naissance à une écriture mixte audacieuse et troublante. »

Les œuvres de l'auteure mauricienne Ananda Devi font l'objet d'une couverture fort appréciable. Le FDLM-316 écrit : « ... son écriture a gagné en liberté et fluidité, trouvant un rythme plus musical, attentif aux correspondances sonores, une coloration plus intense, jouant sur de subtiles déviations langagières ou sur l'intégration des tournures créoles. » (p. ?). On souligne également que Devi est la lauréate 2006 du Prix des Cinq continents de la Francophonie pour son roman *Ève de ses décombres* (FS-12, FDLM-348) « pour sa très belle écriture représentative de la diversité des cultures dans l'espace francophone » (FDLM-348, p. 6)

La littérature francophone d'Asie se réduit principalement à celle du Proche-Orient. Elle trouve en Amin Maalouf un représentant digne de mention. Du romancier libanais installé en France à partir de 1976, la revue signale la parution du roman *Les identités meurtrières*:

Amin Maalouf invite chaque lecteur à découvrir en lui les composantes plurielles de son identité : nous sommes tous quelque part des migrants et des minoritaires. Et il s'excuse presque dans les dernières pages d'avoir dû « dire ces choses-là » qui devraient être si évidentes... (FDLM-303, p. 78)

Le FDLM-316, revient sur cet ouvrage lors de sa parution en livre de poche.

À partir de l'exemple de sa propre situation, « à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles », le romancier libanais démontre dans cet essai lucide, qui témoigne d'un grand talent pédagogique, les dérives meurtrières où peut entraîner l'exaltation d'une identité exclusive. (p. 63)

Plus récemment, dans les numéros 345 et 350, on mentionne des publications du romancier libanais Alexandre Najjar. Des écrivains vietnamiens, notons la présence importante d'Anna Moï (cinq mentions) et de Linda Lê (trois mentions).

Littératures métissées et migrantes

Finalement, nous retrouvons dans la revue de nombreux exemples de littérature migrante ou métissée. On cite de nombreux auteurs d'origines diverses qui se sont installés en France (Calixthe Beyala, Eduardo Manet, Gaston Kelman, Abdourahman Waberi) ou au Québec (Sergio Kokis, Dany Laferrière, Ook Chung). Dans la même foulée, tout un numéro de la revue FDLM - Recherches et applications est consacré, en juillet 2004, aux « Altérité et identités dans les littératures de langue française ». Des articles y sont entre autres consacrés aux œuvres maghrébines issues de l'immigration en France, à l'écriture des immigrants québécois, à l'identité de la littérature francophone libanaise, aux littératures antillaise et romande. Justifiant son entreprise, la rédactrice en chef de ce numéro spécial, Aline Gohard-Radenkovic, évoque la « position aléatoire du texte littéraire (p. 6) dans l'enseignement du FLE et la minorisation des écrivains dits francophones:

Quant à la position des auteurs francophones (c'est-à-dire tout ce qui n'est pas français), ils n'ont qu'une existence aléatoire et périphérique – si ce n'est conventionnelle – reflétant toutefois l'effort consenti pour honorer les consignes d'un discours officiel sur la francophonie. (p. 7)

Tout le numéro révèle ce souci d'aborder ces littératures dans une perspective anthropologique plurielle tenant compte de l'ouverture à l'Autre et du sens socio-symbolique du choix d'une langue d'écriture. Pour reprendre le jugement de Beniamino (2003), la francophonie littéraire qui est ici décrite est le point de rencontre privilégié des langues et des cultures, qu'il faut aborder dans une perspective comparatiste.

Isabelle Gruca, dans la rubrique Documentation/Francophonie, signale la parution de *La littérature migrante dans l'espace francophone* par Monique Lebrun et Luc Collès, qui « propose un panorama de la littérature migrante dans l'espace francophone, élargissant ainsi le champ des connaissances littéraires sur la diversité culturelle et sociale de la Belgique, la France, le Québec et la Suisse romande. » (FDLM-352, p. 71). Gruca insiste sur l'importance d'inclure cette littérature dans les programmes éducatifs:

La présentation de ce corpus quasiment contemporain, non canonique, aux contours en voie de définition, s'inscrit *dans une démarche interculturelle qui suppose à la fois une ouverture à la culture étrangère et un retour sur ses propres référents identitaires*. C'est dire combien la découverte de cette littérature, issue d'une minorité croissante, est importante aussi bien pour les apprenants nés de la migration que pour les apprenants francophones. Ces écrivains pluriculturels ou transculturels, pour qui le français est une langue d'échange, offrent une multiplicité de regards sur la double référence identitaire et culturelle des pays d'origine et d'adoption. Cet élargissement justifie le plaidoyer de Monique Lebrun et de Luc Collès pour l'insertion de la littérature migrante dans les programmes éducatifs. [...] (*Ibid.*) [c'est nous qui soulignons]

Littératures francophones ou littératures de langue française ?

L'ambiguïté est constante dans la revue. On peut entre autres se demander ce qui différencie, dans les recensions, les « poches francophones » des « livres de poche ». Dans ces pages, les premiers désignent les ouvrages d'auteurs écrivant en français mais vivant hors France, alors que les seconds regroupent des livres écrits par des auteurs français. Alors qu'on opère cette distinction pour les livres de poche, la sous-division intitulée simplement « Romans » échappe à cette catégorisation. On remarque toutefois une classification sous-jacente de ce type alors qu'on présente d'abord deux ou trois romans d'auteurs francophones provenant d'autres pays que la France, systématiquement suivis de deux ou trois parutions de romans d'écrivains français. Amin Maalouf ne disait-il pas, dans un texte paru dans le journal *Le Monde* en mars 2006:

La diversité des voix est notre première richesse. Ce qu'il s'agit d'abolir, ce sont les oppositions stériles et discriminatoires : littérature du Nord contre littérature du Sud; littérature des Blancs contre celle des Noirs; littérature de la métropole contre celle des périphéries... (p. LIV2)

Quoique très ouverte aux littératures francophones de diverses origines, le FDLM conserve des traces de l'ambiguïté souvent associée au terme « francophone ». Notons que l'adjectif « francophones » ne côtoie plus les « Livres de poche » à partir du numéro 346 (juillet-août 2006). Or, ce retrait ne dissipe pas le malentendu, puisqu'on continue d'y recenser que des livres de poche d'auteurs d'expression française provenant d'autres pays que la France.

Le supplément Francophonies du Sud fait écho à la polémique soulevée par le manifeste pour une « *littérature-monde* en français », signé par une cinquantaine d'écrivains et publié dans *Le Monde des livres* en mars 2007. La revue titre : La « *littérature-monde* en français » refuse le terme de francophonie (FS-13, p. 6-7). « Les écrivains s'insurgent, les institutions déplorent ces événements », « séisme en terre francophone ». « le milieu francophone est en émoi »... Derrière les formules chocs introduisant le débat, l'article fait ensuite place à la réaction du Président de l'OIF, Abdou Diouf:

Vous me permettrez de vous faire irrespectueusement remarquer, mesdames et messieurs les écrivains, que vous contribuez dans ce manifeste, avec toute l'autorité que votre talent confère à votre parole, à entretenir le plus grave des contresens sur la francophonie, en confondant francocentrisme et francophonie, en confondant exception culturelle et diversité culturelle. Je déplore surtout que vous ayez choisi de vous poser en fossoyeurs de la francophonie, non pas sur la base d'arguments fondés, ce qui aurait eu le mérite d'ouvrir un débat, mais en redonnant vigueur à des poncifs qui décidément ont la vie dure. (*Ibid.*, p. 6)

Ploquin rappelle à quel point les connotations coloniales attachées au terme *francophonie* alimentent ce débat. « On sait la puissance des mots et leur charge affective » (*Ibid.*, p. 7). L'article prend ensuite un ton plus réflexif alors que l'auteure explique le modèle basé sur l'origine géographique, qui a l'avantage de l'objectivité:

On parlerait alors de littérature maghrébine d'expression française, de littérature nord-américaine d'expression française, de littérature égyptienne, libanaise, syrienne d'expression française, de littérature caraïbe, malgache, ivoirienne, sénégalaise, tchadienne, camerounaise, congolaise... d'expression française. (*Ibid.*)

Cette proposition, ainsi que le suggère l'expression « littérature-monde en français, a le mérite de ne pas « réveille[r] les démons de l'histoire et les douloureuses évocations de dominants/dominés » (*Ibid.*). Autre atout:

Le terme « d'expression française » a par ailleurs l'avantage de poser que l'outil d'écriture est la langue française tout en laissant entendre que le contenu travaillé par cet outil participe d'une sensibilité et d'une culture non originaires de la France métropolitaine. (*Ibid.*)

La rédaction évite de laisser le lecteur sur cette « querelle d'appellation », rappelant l'importance de la production littéraire en français plus que celle de ses désignations.

Quelle que soit la dénomination retenue, l'essentiel n'est pas le mot mais l'émergence de ce courant puissant, vigoureux qui revivifie la production littéraire en français. Après les époques de revendication véhémence, l'âge adulte est venu et avec lui une puissance évocatrice qui bouscule les productions nationales françaises. Les jurys des prix littéraires ne se sont pas trompés : une montée de sève redonne des forces aux lettres de langue française. Et tout le reste – dénomination, classification, étiquette – n'est que littérature ! (*Ibid.*)

Le même numéro de *Francophonies du Sud* présente un entretien avec un des signataires du manifeste, Alain Mabanckou. Il se dit « hostile aux collections consacrées aux Africains » (FS-13, p. 14) et décrit sa vision comme celle d'une « littérature-monde en français », « [e]t cette vision exclut donc les compartiments actuels dans lesquels on cantonne les lettres africaines » (*Ibid.*)

Lors d'un entretien avec Patrick Faudio dans le numéro suivant, on revient sur ce sujet. Ainsi, lorsqu'on lui demande sa position dans ce débat, Faudio répond:

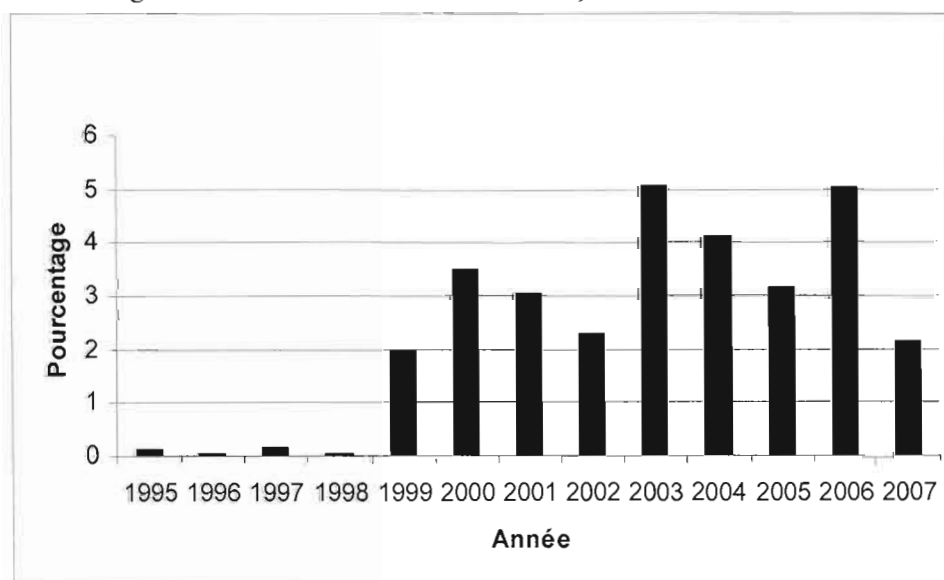
La querelle de l'étiquette n'est jamais anodine. Surtout dans un pays qui adore en coller pour mieux caser. Tout cela révèle une crainte de marginalisation, d'enfermement qui rappelle le débat de certains musiciens classés *world music* à une époque. J'ignore qui doit trancher la question, mais je vois le débat comme un appel à reconnaître un monde littéraire francophone dont on gagnerait à mieux diffuser le message. (FS-14, p. 14)

4.6 Résultats quantitatifs

Pour chaque numéro analysé de FDLM, nous avons calculé la proportion de la revue consacrée au français et littérature hors France. La proportion a été obtenue de cette façon : nous avons d'abord établi le nombre de pages de chaque numéro, auquel nous avons soustrait les pages de publicité; ensuite, nous avons calculé le nombre de pages consacrées à la francophonie pour pouvoir ensuite établir le pourcentage de la revue qui lui est consacré. De plus, nous avons établi une moyenne pour chaque année de parution, sans les suppléments, de 1995 à 2007. Nous présentons, dans le graphique 4.3, les résultats de cette dernière opération.

Graphique 4.3

Pourcentage de la revue FDLM consacré au français et à la littérature hors France



Le graphique illustre les changements observés dans la revue quant au traitement réservé à la francophonie. De 1995 à 1998, une infime proportion de la revue y est consacrée. À partir de 1999, la proportion grimpe à près de 2 % pour se maintenir au-dessus de cette nouvelle moyenne jusqu'en 2007, franchissant la barre des 5 % en 2003 et 2006.

Dans ce chapitre, nous avons d'abord illustré la séparation marquant la période 1995-1998 et la période 1999-2007 en ce qui concerne la francophonie dans la revue FDLM. Nous avons ensuite fait ressortir, pour chacune des deux périodes, des éléments importants du rôle des associations de professeurs à l'égard de la promotion du français, tels que rapportés dans la revue, puis des Sommets de la Francophonie. Confrontée aux nouveaux défis de la modernité, la francophonie doit, au cours de la première période, s'adapter au nouveau moyen de diffusion que constitue l'internet. Quant à la seconde période, elle est marquée par la poursuite et la consolidation du combat pour le français passant par le plurilinguisme. Nous avons consacré la section suivante à la description de la réalité sociolinguistique de la francophonie dans la revue. Au cours de la première période, la variation linguistique est principalement présentée dans le FDLM sous l'angle du français en France, alors que le supplément *Diagonales* s'intéresse à la variation linguistique dans les autres zones francophones. Durant la période suivante, les résultats nous indiquent une plus grande ouverture de la revue FDLM vers la francophonie. Des rubriques traitent de différents volets des cultures francophones, notamment le cinéma, la musique et la littérature. Pour ce dernier volet, nous avons recensé les écrivains faisant l'objet d'une mention ou d'un article dans la revue. Compte tenu du plus grand nombre d'écrivains recensés au cours de cette période, nous avons présenté un tableau des écrivains ayant fait l'objet de plus d'une mention, signe d'une ouverture décisive vers les littératures francophones. La revue se fait également l'écho de controverses concernant l'appellation « francophone » accolée à la littérature, les connotations coloniales ou marginalisantes attachées à ce terme alimentant le débat.

CHAPITRE V

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans cette partie, nous analyserons en profondeur les résultats en fonction de nos objectifs de recherche. La première section portera sur les choix de la FIPF et de la France en lien avec la francophonie. Dans la deuxième section, nous nous pencherons plus en détail sur les liens de la francophonie institutionnelle avec la revue. La section suivante traitera des représentations de la francophonie soulevées dans la revue. Nous examinerons ensuite l'évolution des questions de la variation linguistique et de la francophonie culturelle.

5.1 FIPF, francophonie et rôle de la France

Dans cette section, nous traiterons de trois points – soit le rôle des associations, les zones particulièrement ciblées pour l'avenir de la francophonie, ainsi que le combat pour le plurilinguisme – afin d'éclairer les enjeux en cause.

5.1.1 Rôle des associations

En général, la revue attache une assez grande importance à ce point, en raison de sa mission institutionnelle, dont nous avons parlé en 1.3. Durant la première période étudiée, soit les années 1995-1998, quelques éléments importants ressortent de la couverture de la vie associative des professeurs de français. D'abord, on souligne la mutation du rôle des associations, qui ajoutent une approche plus nettement politique à leur vocation formative. La promotion du plurilinguisme se retrouve au centre des différents congrès de la FIPF et de ses associations membres.

Devant les réformes ou projets de réforme des systèmes éducatifs, on s'interroge sur l'avenir du français. La défense du pluralisme linguistique et de la diversité culturelle prend les devants face à « la standardisation culturelle due à une ouverture internationale confiée à la seule langue anglo-américaine » (FDLM-294, 1998, p. 82). Notion bien présente dans la revue, le plurilinguisme représente aussi un concept phare de l'Europe, notamment de la France qui en a fait une de ses priorités sur le plan politique, notamment en adoptant une résolution sur la diversité linguistique dans l'Union européenne en 1994. Or, « seule la promotion du plurilinguisme, c'est-à-dire la reconnaissance de la diversité linguistique, permet d'assurer une place au français comme aux autres langues » dans les instances internationales (Leclerc 2008b, s.p.).

La revue garde un ton neutre lorsqu'elle aborde les difficultés du français dans certains pays. Par exemple, on souligne la baisse des effectifs d'étudiants du FLE aux États-Unis sans propos alarmistes. On envisage plutôt diverses pistes de solutions mises de l'avant par les associations en place. Des solutions qui passent par des « opérations de promotion ». Afin d'approfondir cette question, nous avons consulté des statistiques fournissant un portrait évolutif de la situation du FLE aux États-Unis. Ainsi, après les sommets atteints durant les années 1970, les inscriptions au FLE ont décliné sans cesse jusqu'en 1998, puis se sont stabilisées. Si en 1968, le français comptait pour 34,4% des inscriptions en langue étrangère, ce pourcentage se situait à 14,5% en 2002. En comparaison, l'espagnol est passé de 32,4 à 53,4% durant la même période (Welles 2004, p. 24). Une seconde enquête, réalisée en 2006 par la *Modern Language Association of America*, confirme ces tendances : l'espagnol poursuit son ascension, le français maintient sa position de deuxième langue étrangère la plus apprise, avec une légère augmentation de 2,2% (Furman, Goldberg, Lusin; Modern Language Association of America 2007). Par ailleurs, le chinois et le coréen ont augmenté de 30 %, et l'arabe de plus de 100 %. D'après les auteurs de l'enquête de 2006, les tendances observées semblent refléter, d'une part, l'évolution

de la situation interne – l’augmentation constante de résidants américains de langue espagnole – et, d’autre part, la situation internationale – l’essor des économies asiatiques, les préoccupations envers le fossé d’incompréhension séparant les sociétés anglophones et arabes. Dans ce contexte, où la réalité géopolitique joue un rôle de premier plan, il semble peu probable que les opérations de marketing envisagées en faveur du français puissent renverser la vapeur.

5.1.2 Zones à cibler

Par ailleurs, la situation est délicate dans d’autres zones francophones. Vigner (DIA-43, 1997, p. 45) a fait ressortir le « statut flottant » du français en Afrique qui entre en ligne de compte dans la « constante recomposition » du paysage des échanges linguistiques (*Ibid.*). Dans l’ultime numéro de *Diagonales*, Ploquin évoque la « crise sans précédent des systèmes éducatifs » dans les pays africains où le français est langue seconde (DIA-48, 1998, p. 14). Une des missions de *Francophonies du sud* n’est-elle pas de répondre à une « urgence conjoncturelle » de la situation de l’enseignement du français ? (FS-1, 2001, p. 1). La « crise du français » est aussi évoquée par Minyono-Nkodo (FS-4, 2002, p. 19). Nos résultats démontrent que les responsables de la revue sont particulièrement préoccupés par l’avenir du français et de son enseignement en Afrique. La situation est pour le moins complexe et changeante, et les recherches de nombreux linguistes et sociolinguistes corroborent la position de la revue. Ainsi, Bianchini (2007) décrit la situation du français au Maghreb, où « le français et l’arabe classique et/ou moderne se disputent le statut de langue véhiculaire et sont en concurrence dans le système éducatif, les administrations de l’État, les médias et l’économie du pays » (s.p.). En Afrique subsaharienne, le français est tributaire des choix des différents pays en matière d’aménagement linguistique. À la lumière d’une analyse des événements sociolinguistiques qui ont eu cours en Afrique francophone lors de la décennie 1990, Lafage (1999) avance une « problématique prospective prudente » :

Or, si des bouleversements imprévisibles demeurent toujours possibles, il reste cependant, semble-t-il, à l'aube de l'an 2000, une alternative vraisemblable : soit le français saura développer sa modernité technique et scientifique et ainsi conserver un rôle de langue africaine privilégiée pour l'enseignement, grâce à la consolidation de sa complémentarité avec les langues africaines nationales, soit la francophonie africaine fragile et menacée ne cessera de reculer. (s.p.)

La revue FDLM mise sur la première possibilité. Malgré les difficultés rencontrées – faible taux de scolarisation, manque de ressources – la FIPF et ses publications adoptent une position réaliste mais constructive sur la situation de la francophonie en Afrique.

5.1.3 Avenir du français : le combat pour le plurilinguisme

Dans la revue, les réflexions sur les contenus disciplinaires liés à l'apprentissage/enseignement des langues cèdent une place déterminante aux questions liées à l'avenir du français : le rôle et la place de la francophonie sur les plans politique, économique et culturel; le combat pour le français se fera au travers du plurilinguisme; la capacité du français et de sa culture à « dire la modernité ». Devant la baisse (réelle ou appréhendée) de la demande du français dans un marché des langues en mutation, deux stratégies complémentaires ressortent donc : la promotion du plurilinguisme - deuxième langue étrangère obligatoire dans les systèmes éducatifs; la promotion du français : comme « valeur ajoutée » (FDLM-285, FDLM-295) dans une formation, puis comme langue de modernité.

Nous avons également noté que la deuxième période analysée dans la revue (1999-2007) continue sur la même lancée. Diversité linguistique et culturelle, plurilinguisme, promotion, voire « marketing » du français sont des termes récurrents. Thèmes auquel se rajoute de plus en plus « l'ouverture à la francophonie ». Le congrès de la FIPF à Atlanta en 2004, qui est l'occasion pour les professeurs de français de FLM, FLS et FLE de tous les horizons de se réunir et l'occasion également pour le gouvernement français de « tester » ses politiques relatives à

l'expansion de la francophonie dans le domaine de l'enseignement, s'est d'ailleurs prononcé « pour la promotion, au travers de la langue française, de toutes les langues et cultures du monde, pour l'ouverture aux différentes variantes du français » (FDLM-335, p. 14-15). La revue relaie, en ce sens, le rôle du ministère français des Affaires étrangères. Rappelons que le FDLM bénéficie du soutien du ministère de l'Éducation nationale, du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAE) et de l'Organisation internationale de la francophonie. En ouverture du Congrès de la FIPF à Atlanta, Xavier Darcos, alors ministre français délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, mentionne les priorités de son ministère, adaptées à des demandes diversifiées : « Ce sont non pas une mais des politiques du français qu'il nous revient de définir, en liaison avec nos partenaires les plus concernés, comme la FIPF par exemple. » (Darcos, 2004, s. p.). Ainsi, poursuit-il, « en Europe, l'enjeu principal nous paraît être de faire vivre le plurilinguisme » (*Ibid.*). Brigitte Girardin, qui a succédé à Darcos à ce poste en juin 2005, réitère l'importance du plurilinguisme pour le français, en lien avec la reconnaissance de la diversité culturelle:

Le mouvement général de la reconnaissance de la diversité culturelle est une chance pour le plurilinguisme et pour le français. La demande de français repose, dans les régions anglophones et lusophones notamment, sur une volonté de diversification culturelle et linguistique. (Girardin 2006, s. p.)

Les discours officiels soulignent à l'occasion l'urgence de s'attaquer à cette question. Dans un compte rendu du congrès des associations de professeurs de français d'Europe, tenu en 2006, la directrice de la coopération culturelle et du français (en France) affirme que « Le plurilinguisme en Europe c'est d'abord un enjeu politique, un impératif, une urgence, pour que l'UE [Union Européenne] élargie soit pluriculturelle, que les citoyens européens de demain soient plurilingues » (Saragosse, 2005). En droite ligne avec les positions présentées ci-dessus, la FIPF et le MAE ont signé un contrat de partenariat en février 2007, que la revue FDLM a annoncé dans ses pages en soulignant le partenariat « renforcé » entre les deux

parties : « Ce contrat vise à promouvoir le plurilinguisme, à renforcer l'enseignement du français et la synergie entre les acteurs institutionnels et associatifs de la défense du français. » (site de la revue FDLM).

En Europe : l'objectif de deux langues vivantes étrangères

Dans le domaine de l'enseignement, la France veut promouvoir l'idée de l'enseignement de deux langues vivantes étrangères à chaque jeune Européen (Leclerc, 2008b). Parmi les zones d'actions privilégiées par le ministère des Affaires étrangères et européennes figurent « L'Europe et les institutions européennes où se joue l'avenir du français comme langue des relations internationales » (communication de Girardin en conseil des ministres, 2006):

La France doit veiller à ce que l'Union européenne élargie offre au monde l'exemple d'une diversité culturelle et linguistique assumée, surtout dans le fonctionnement quotidien de ses institutions. Le recours de plus en plus fréquent à l'anglais comme seule langue de travail, et comme seul outil de communication avec les pays ou organisations tiers, risque d'affaiblir encore la position du français sur la scène internationale.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'Union européenne, notre pays milite pour la généralisation de l'introduction d'une 2^{ème} langue vivante pendant la scolarité obligatoire dans les pays européens et pour la maîtrise réelle, outre la langue maternelle, de deux langues de l'Union par les candidats aux concours de la fonction publique européenne. (Girardin, 2006, s.p.)

La position de la France et de la FIPF, transmise par la revue, sur la question de la deuxième langue étrangère obligatoire s'éclaire à la lumière des données publiées par le Réseau d'information sur l'éducation en Europe (Eurydice, 2005). En effet, ces données nous apprennent que:

- a. Malgré la possibilité d'apprendre deux langues étrangères au cours de leur scolarité obligatoire, le pourcentage d'élèves apprenant deux langues étrangères au moins au niveau secondaire inférieur général est inférieur à 50 % dans la majorité des pays pour lesquels on dispose de données. (p. 10)

- b. L'anglais est la langue la plus enseignée dans pratiquement tous les pays. (p. 11).
- c. L'allemand et le français se partagent généralement la place de la deuxième langue la plus enseignée: l'allemand occupe cette position dans les pays nordiques et d'Europe centrale et orientale alors que le français est davantage populaire dans les pays du sud de l'Europe et plus particulièrement dans les pays latins. (p. 11)
- d. Le pourcentage des élèves qui apprennent l'anglais au niveau secondaire général est très élevé dans tous les pays, que cette langue soit imposée ou non. Par contre, *imposer l'allemand et/ou le français comme langue obligatoire influence nettement le pourcentage des élèves qui les apprennent*. En effet, seuls les pays dans lesquels ces langues sont prescrites présentent un pourcentage égal ou supérieur à 90 %. La Roumanie, où le français n'est pas une langue imposée, présente toutefois un pourcentage comparable.(p. 50)
[C'est nous qui soulignons]

Enjeu déterminant certes, mais sous l'angle européen. Ailleurs en francophonie, le plurilinguisme ne reçoit pas la même attention. En Afrique, il constitue davantage une réalité sociolinguistique, un fait qu'on envisage sous un autre angle: celui de sa gestion (dans les institutions publiques, l'éducation, etc.), et moins de sa promotion.

5.2 Francophonie institutionnelle

Au cours de la première période (1995-1998), la revue souligne le virage politique amorcé par la Francophonie. Née d'une solidarité culturelle, puis économique, l'institution francophone se transforme « en un véritable projet politique ». Les enjeux politiques et économiques prennent désormais une place déterminante, ce qui ne correspond pas aux objectifs de tous les pays membres. « Ainsi, pour la France, la Francophonie ne constitue pas avant tout un enjeu linguistique comme elle l'est chez certains de ses partenaires, surtout chez les Canadiens » (Leclerc, 2008a, s.p.). De plus, la FIPF compte parmi ses partenaires le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, le ministère français des Affaires

étrangères, le ministère français de la Culture et de la Communication et l'Organisation internationale de la Francophonie. Sans surprise, la revue est évidemment peu critique envers les politiques de ces institutions.

Le nouveau défi que constituent pour la francophonie les autoroutes de l'information est plusieurs fois mentionné. La prise en compte du public et des moyens à utiliser « pour réveiller la conscience francophone », ont été trop oubliés selon Ploquin lors des Assises du français à Hué (1997). L'auteure, qui est en même temps rédactrice en chef de la revue à cette époque, laisse filtrer une lassitude devant les discours dénonçant les périls de la mondialisation au profit de l'anglais au détriment de propositions de mesures concrètes.

C'est maintenant aux fantassins de la francophonie, professeurs, chercheurs, journalistes, commerçants, entrepreneurs de saisir leur chance et d'innover sur la toile.[...]

Cette prise en compte du public et des moyens à utiliser pour réveiller la conscience francophone au cœur de chacun a été trop oubliée lors des Assises de Hué. En revanche, la mondialisation qui s'opérerait au profit du seul géant anglo-américain a été maintes fois dénoncée. D'un côté les adjectifs « hégémonique », « monomaniaque », « infantilisant », « réducteur » étaient brandis assortis des verbes « combattre », « résister », « menacer »... diabolisant le colosse américain. (FDLM-294, p. 81)

Lors de la deuxième période analysée (1999-2007), la « famille francophone » s'agrandit au fil des Sommets de cette période, un « élargissement sauvage d'une francophonie qui voit son identité se diluer » selon Pêcheur (FDLM-307, p. 14). À ce sujet, d'autres auteurs, sur d'autres tribunes, ont identifié les problèmes inhérents à la Francophonie et ses limites. Dans « L'élargissement, l'approfondissement et les limites de la francophonie », Baloge (2002) juge des limites de l'élargissement de la coopération :

Quand la Francophonie associe à sa langue en partage une vision du monde propre, quand elle favorise la concertation entre ses membres au sein de conférences ou d'organisations mondiales, quand elle soutient le développement durable et la démocratie par un meilleur accès au savoir (l'alphabétisation, les

inforoutes), elle est dans son rôle. L'est-elle lorsque les sommets successifs s'accordent sur de nouveaux chantiers de coopération et accumulent les programmes de l'Agence sans que les moyens dégagés soient à la hauteur des ambitions affichées? (s. p.)

Par ailleurs, pour Guillou et Simard (2007), la Francophonie doit d'abord démontrer son utilité:

Le soutien des populations ne sera, en effet, fort et durable que si la Francophonie constitue un facteur de mieux être. *Les populations ont besoin d'actions concrètes pour être convaincues.* Mettre en œuvre une Francophonie intégrale et au quotidien, c'est faire vivre la Francophonie à la source, dans les peuples. *Outre la culture, deux chantiers sont prioritaires: l'économie et l'éducation.* (s.p.)

[C'est nous qui soulignons]

Mis à part les quelques réserves émises par la rédaction envers l'Organisation internationale de la Francophonie, la revue épouse cependant sa mission de promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.

Retombées de la Convention sur la diversité culturelle

Parallèlement aux préoccupations interculturelles, on propose l'élargissement de l'enseignement de la culture française aux cultures francophones. La mondialisation et la crainte de voir s'imposer une culture dominante unique, qui ont mené à l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en 2005, ne sont pas étrangères à cette volonté d'ouverture. Depuis 1999, l'Organisation internationale de la Francophonie s'est mobilisée en faveur de l'adoption de cette convention, qui intègre également la diversité linguistique. Or, si le respect de la diversité concerne de grands ensembles comme la francophonie, l'hispanophonie ou la lusophonie, la question de la diversité culturelle se pose également au sein de la Francophonie. Nous reprenons ici le modèle que Calvet (2001) a développé où la diversité doit être considérée dans ses dimensions externe et interne:

Externe (ou horizontale) dans la mesure où elle concerne les rapports entre grands ensembles linguistiques, le respect mutuel, la solidarité avec l'arabophonie, l'hispanophonie ou la lusophonie, interne (ou verticale) dans la mesure où elle devrait aussi concerner les rapports entre identités dans ces différents ensembles, avec les langues amérindiennes pour l'hispanophonie, les langues africaines pour la francophonie, etc. (s.p.)

De même, ne doit-on pas défendre les diverses formes de ces langues, et réfléchir à la place de la norme dans la diversité, nous dit Calvet (2007)? La question de la diversité des usages était d'ailleurs au programme du Congrès de la FIPF en 2004, où on a démontré l'arrimage de la reconnaissance de la variation linguistique avec le respect de la diversité.

[...] la lutte pour la diversité face aux dangers de domination mono culturelle ne sera crédible que le jour où, dans le cadre de chacune des grandes langues concernées, en particulier du français, sera reconnue et institutionnalisée la diversité des usages, pas seulement au Nord, puisqu'on commence à accepter, du bout des lèvres certes, que les Québécois et les Belges puissent ne pas tout à fait parler comme les Français, mais aussi au Sud. (Calvet, 2004, p. 4)

Le Congrès de la FIPF de 2008, dont le thème était « Faire vivre les identités francophones » réaffirme cette volonté d'ouverture en affirmant que

La quête de l'identité francophone passe par une reconnaissance de la diversité à la fois linguistique et culturelle. En effet, au plan linguistique, la francophonie a une « langue en partage », mais, au plan culturel, elle a de fortes caractéristiques distinctives. L'acceptation des variations régionales du français s'impose dans une francophonie diversifiée. (FIPF, 2008, Déclaration de Québec).

Cette prise de position s'accompagne de défis à relever pour l'enseignant, dont ceux-ci:

Renforcer l'apprentissage du français standard dans tous les pays de la francophonie, tout en s'ouvrant à la variation linguistique, particulièrement à la variation lexicale, ce qui suppose de:

- travailler sur la flexibilité des représentations relatives aux variétés du français;
- privilégier une norme plurielle et une attitude prudente face aux jugements de valeur. (*Ibid.*)

Bien sûr, seule une analyse des numéros à venir de la revue pourrait nous informer sur le traitement subséquent que recevront ces positions dans le FDLM.

5.3 Représentations de la francophonie

Dans le domaine des représentations, la revue plaide pour une francophonie ouverte et moderne, « non repliée sur elle-même » : « le défi capital à relever pour le français tient dans la représentation que nos partenaires se font du rayonnement de notre langue (FDLM-296). Ce rayonnement tient également, durant la première période (1995-1998), à l'intégration du français dans la société de l'information. Promouvoir de nouvelles représentations du français, c'est aussi casser les représentations qui nuisent à sa diffusion. Mais « combattre les idées reçues n'est pas une mince affaire » (FDLM-347, p. 69). Comme l'ont souligné ailleurs des spécialistes, les mythes de « pureté », de « clarté » et de « noblesse » associés à la langue française condamnent à l'immobilisme (Calvet, 2000, s.p.), voire à la « momification » (Klinkenberg, 2004, n.p.). À ces mythes tenaces Klinkenberg rajoute « cette autre idée qui veut que le français véhiculerait nécessairement des valeurs universellement humanistes, simplement parce qu'il est le français : nous a-t-on assez rabâché que c'était la langue des principes de 1789 ? » (*Ibid.*). Sur le continent africain, le français doit lutter contre une image de langue hégémonique, mettant en péril langues et cultures nationales. D'où l'émergence du concept de « langues partenaires », qui vise à « créer l'image d'une plus grande convivialité entre le français langue seconde et les autres langues » (Maurer, DIA-36, p. 40).

Selon la définition proposée par la Francophonie, une langue partenaire est une « langue qui coexiste avec la langue française et avec laquelle sont aménagées des

relations de complémentarité et de coopération fonctionnelles dans le respect des politiques linguistiques nationales » (Rousseau, 2003, s.p.). En théorie, le français entre dans les écoles non plus en tant que langue dominante mais comme langue partenaire. Ce concept recèle une connotation politique: « Pour maintenir son espace géo-linguistique, la France doit soigner ses relations avec les pays, surtout africains, où l'on parle la langue française » (Dakpogan 2003). Dakpogan, secrétaire général de l'Association des professeurs de français pour l'Afrique et l'Océan Indien, donne l'exemple du Bénin où le français, malgré son statut de langue officielle, est « sérieusement concurrencé » par l'anglais en raison de ses échanges commerciaux avec le Nigéria et le Ghana. Du côté du partenariat des langues dans l'enseignement, même si « la nécessité pour les jeunes apprenants de maîtriser leurs langues nationales avant d'étudier le français est aujourd'hui une évidence » (*Ibid.*), de nombreux auteurs soulignent un écart entre les discours officiels et la réalité, bref que le passage aux actions concrètes tarde à se réaliser (Modard, 2005; Bokoko, 2004; Chaudenson, 2001). Le partenariat suppose une bilatéralité, une réciprocité dans les rapports entre les langues qui ne s'entend pas toujours dans le concept du français et ses langues partenaires. Dans la revue, Calvet présente une réflexion autour de ce syntagme pas toujours utilisé de façon neutre. « Dire “le français et les langues partenaires”, c'est mettre le français dans un statut particulier, c'est indiquer qu'il y aurait le français d'un côté, les langues africaines de l'autre [...] » (FDLM-316, p. 14). Bref, sous les belles formules, le véritable partenariat entre les langues n'est pas encore atteint, le fossé entre la théorie et la pratique tarde à se combler.

Toujours dans le domaine des représentations, nous avons noté que la revue donne la parole à des intervenants qui relèvent les problèmes de représentations négatives que la Francophonie rencontre en France même, où elle souffre d'une image dépassée, déformée, voire « ringarde ». Voilà bien un exemple illustrant les différences culturelles entre francophones. La conception de la francophonie d'un locuteur québécois, africain ou français s'appuie sur des expériences différentes.

Ainsi, les relents de colonialisme ne viendront pas teinter la conception que se font les Québécois de la francophonie, alors que la décolonisation fait partie de l'histoire récente des pays africains. De plus, par leur position en Amérique du Nord, les Québécois attachent depuis toujours une grande importance à la « défense » de la langue française.

Bourges (2008), dans son récent rapport remis au Secrétaire d'État chargé de la Coopération et à la Francophonie (France), avance quelques éléments pour expliquer le désintérêt des Français envers la Francophonie.

a) Le repli sur soi

D'abord parce que la France est trop repliée sur elle-même, avec comme principal horizon l'Union Européenne, sans se rendre compte que les expériences liées à l'histoire de la Francophonie et de l'Outre-mer constituent des sources d'enrichissement très précieuses pour aborder le sujet de la « cohabitation culturelle ». La France est au cœur de l'Europe mais elle a une vocation qui dépasse cette frontière géographique ou politique. (p. 2-3)

b) Le poids de l'histoire

Cette limitation a comme première cause le poids du boulet de la colonisation et les souvenirs cuisants de la décolonisation. Le rapport à l'histoire de la Francophonie n'a pas encore été tranché sereinement. Il faudrait aujourd'hui décomplexer la Francophonie : un demi-siècle après les indépendances, notre langue commune est une liberté et une force partagée, nous devons nous concentrer sur la manière dont nous pouvons en tirer le meilleur parti pour tous les Francophones. (*Ibid.*)

c) L'universalisme

[...] les Français eux-mêmes ont du mal à concevoir la diversité culturelle comme une source d'enrichissement pour la pensée politique, pour la littérature, pour les sciences sociales. [...] La France est universaliste dans les mots et les valeurs, et cette attitude mentale a parfois du mal à se concilier avec l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle. (*Ibid.*)

Bourges soulève ainsi un paradoxe qui frappe tout observateur de la Francophonie: la France est le plus grand contributeur au fonctionnement des

institutions francophones, alors qu'on retrouve dans ce pays un bas niveau de perception de l'importance de la Francophonie.

5.4 Variation linguistique en francophonie

Nous avons vu que les chroniques *Parlers du jour* du FDLM, durant la première période (1995-1998), s'attardaient principalement sur des mots en usage en France. Sous la plume du sociolinguiste Calvet, ces incursions dans les parlers français amènent les lecteurs à réfléchir sur plusieurs phénomènes rattachés à la variation linguistique. Ainsi, les variations régionales – parler marseillais, par exemple – ou sociales – le verlan, le « veul » - lui donnent l'occasion de démontrer que le français évolue, s'adapte et s'enrichit. À l'occasion, il illustre ses chroniques d'exemples provenant d'autres régions francophones – Québec, Afrique – témoignant de la diversification de la langue française. Quant au supplément *Diagonales*, celui-ci présente la variation dans différents espaces francophones en soulignant généralement l'enrichissement qu'elle apporte à la langue. On souligne cependant les obstacles potentiels que constituent certaines particularités linguistiques à l'intercompréhension entre francophones. D'où l'importance de faire reconnaître ces particularismes aux élèves, ce qui rejoint les propos de Dumont (1993) au sujet des nouvelles normes d'enseignement du français en Afrique. La revue signale d'autres signes de « désacralisation » du français : les trois pages consacrées au nouveau Dictionnaire de l'Académie française et ses 30 vocables venus d'ailleurs (une ouverture désignée comme un « événement »); et le projet de Dictionnaire universel francophone. L'une des recommandations du Congrès d'Atlanta 2004 de la FIPF prônait justement l'ouverture aux différentes variantes du français. En ce sens, les propos de la revue témoignent de cette recommandation ainsi que de l'évolution de la sociolinguistique française. Cependant, la question de la variation est analysée en grande partie dans le contexte de l'Afrique francophone (et quelquefois du Québec). Le contexte européen

est peu analysé (Belgique, Suisse) ou envisagé à partir de l'apport de l'immigration (France).

La deuxième période étudiée (1999-2007) est marquée par une accentuation des tendances observées dans la première. La volonté de la revue de proposer une plus grande ouverture à la francophonie s'illustre notamment dans la rubrique *Parlers francophones*. La diversité du français y est illustrée par des exemples choisis en France et en francophonie. Calvet revient sur l'évolution de la langue.

Il n'y a pas plus de langue pure que de race pure: les banlieues des grandes villes de France, leurs HLM et leurs cités sont, tout comme celles du Québec ou du Cameroun, le témoin d'une évolution de la langue standard hexagonale. (FDLM-322, p. 23)

La participation de Rey, linguiste et lexicologue renommé, débute avec le numéro 302 (chronique « Les mots du mois »). Celui-ci milite entre autres en faveur de l'acceptation d'une variété d'usages du français pour l'avenir de la francophonie:

Si [la francophonie] est l'acceptation d'une variété d'usages capables de dialogue, c'est-à-dire de se comprendre, mais en s'acceptant, alors on continuera, dans le monde, à choisir le français comme langue étrangère. [...] (FDLM-334, p. 18)

Les réflexions de Rey et de Calvet dans la revue rejoignent les propos du linguiste Klinkenberg (2004) au sujet de l'essentialisme de la langue:

J'appelle essentialisme la manœuvre idéologique de construction qui consiste à refouler la variation nécessaire de la langue : elle se fonde sur un discours qui vise à rendre monolithique aux consciences ce qui n'est objectivement qu'un conglomérat de variétés linguistiques. (s.p.)

La reconnaissance des variétés linguistiques modifie les représentations d'une francophonie unitariste, qui tendent maintenant vers une francophonie plurielle. Quant à la sempiternelle question « quel français enseigner ? », elle se pose particulièrement dans les contextes d'enseignement du français décrits dans le supplément *Francophonies du Sud*. La revue se fait l'écho des appels à des mutations

pédagogiques dans l'école africaine, que les travaux de Dumont (1990) et Manessy (1993) avaient mis en lumière au début des années 1990:

[...] le but est de réintroduire le français dans l'univers de la parole africaine dont un enseignement fondé exclusivement sur une norme exogène l'a exclu, de rompre la diglossie qui l'enferme dans un domaine réservé d'où il ne peut sortir que par effraction, d'en faire une variété du répertoire communautaire plutôt qu'un supplément à celle-ci. (Manessy, 1993, p. 22)

Pourquoi la revue s'attarde-t-elle davantage à cette problématique sur le continent africain? Une bonne partie de la réponse se trouve dans l'éditorial du premier numéro de *Francophonies du Sud*. Il y a « urgence conjoncturelle » dans ce continent: diversité des statuts du français (FLM, FLS, FLE), « désarroi » de beaucoup d'enseignants sans formation initiale.

Souvent oubliée dans les discussions sur la variation, la variation diachronique, pourrait aussi constituer, selon nous, une bonne façon d'aborder la question. Le titre utilisé par Calvet dans une de ses chroniques « Ça change aussi dans l'Hexagone » (FDLM-322, p. 23) nous apparaît important. Comme toutes les langues vivantes, le français évolue. Calvet examine des exemples tirés du parler beur, notamment en ce qui concerne le lexique et les interférences phonétiques avec l'arabe. Mais avant l'apport de l'immigration, des mouvements étaient également en cours. Dans *Le français dans tous les sens*, Walter recense différents types de mouvements repérables dans le vocabulaire, la grammaire et la prononciation (Walter, 1988): par exemple, au chapitre de la prononciation, elle expose l'évolution des voyelles nasales en français parisien, notamment la disparition très avancée de l'opposition brin/brun. Dans cet exemple, c'est au cœur de la norme française centrale, le « français de référence », que la variante se présente. Un exemple parmi d'autres démontrant que la variation n'est pas que périphérique.

5.5 Francophonie culturelle

Au cours de la première période, le FDLM présente des articles culturels centrés sur la France, que ce soit dans le domaine de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la télévision ou de la chanson. En revanche, le supplément *Diagonales* offre un aperçu de la diversité culturelle en francophonie. En ce sens, la revue suit implicitement un modèle que nous pourrions représenter ainsi : « revue de FLE = centré sur la culture française; supplément de FLS = ouverture aux cultures francophones ». En d'autres termes, le domaine du FLE (présenté par FDLM) serait peu concerné par les cultures francophones, alors que le supplément *Diagonales*, qui couvre la francophonie et les contextes du FLS, ouvre ses pages aux cultures francophones. Ce modèle éclate au moment où cesse la parution de *Diagonales* (fin 1998). La revue FDLM, regroupant désormais le FLE/FLS réoriente alors ses pages culturelles vers une formule ouverte sur les cultures francophones. Les pages culturelles – littérature, cinéma, musique – font désormais une place régulière aux productions des différentes zones francophones. L'exploitation didactique des textes de la revue, souvent encouragée par les fiches pédagogiques complétant les dossiers, donne aux enseignants de nouvelles pistes à explorer. Les pistes pédagogiques offertes aux enseignants sont sous le signe d'une diversification culturelle que proposait fort peu la revue FDLM au cours de la première période. Le congrès de la FIPF à Atlanta en 2004, intitulé « Le français, le défi de la diversité », en a fait l'une de ses recommandations : « La promotion de la création culturelle est gage de diversité et l'enseignement doit s'ouvrir à toutes les cultures francophones et du monde. » (FDLM-336, p. 12). Sur ce point, la revue emboîte le pas à une tendance à l'ouverture qui se traduira par quelques actions concrètes, dont l'intégration de cultures francophones à son contenu.

La francophonie littéraire

L'étude de la section « littérature » de la revue nous a permis de constater une évolution certaine vers une plus grande ouverture aux littératures francophones.

D'abord, nous avons observé un décloisonnement des littératures française et francophone. Durant la première période (1995-1998), la revue FDLM commente des œuvres littéraires françaises, laissant les œuvres littéraires des autres espaces francophones au supplément *Diagonales*. Compte tenu de la période durant laquelle *Diagonales* a cessé d'être un supplément pour devenir une revue autonome, au milieu des années 1990, les abonnés de FDLM n'avaient plus accès à cette fenêtre sur la littérature francophone. La deuxième période a donc marqué un tournant majeur à ce point de vue, rapprochant les littératures francophones et française dans la même revue. Plusieurs auteurs (Beniamino, 2006; Mouralis, 2006; Riffard, 2006) se sont penchés sur les difficultés d'ouvrir le champ littéraire à la francophonie dans le système scolaire français. Pour Riffard (2006), l'histoire de la littérature francophone est trop franco-centrée. Généralement écrite en France, cette histoire porte sur la francophonie littéraire « un regard surplombant, parfois même condescendant » (Riffard 2006, s. p.). Selon l'auteure, « il faut réécrire l'histoire de la littérature francophone », qui est « lacunaire » (*Ibid.*).

Un autre aspect de la question, que nous pouvons facilement relier à tous les statuts d'enseignement (FLM, FLS, FLE), est celui de la superposition de l'étude des littératures francophones à une étude des civilisations, « comme si les littératures francophones valaient moins par leurs qualités proprement littéraires que par leur intérêt ethnologique » (*Ibid.*). « En somme, conclut-elle, l'histoire des littératures francophones a un rapport difficile avec l'Histoire » (*Ibid.*). Mouralis (2006) analyse la réticence des élites françaises face à la francophonie, qui tiendrait, entre autres, à des raisons idéologiques et à la conception marquant les formations dans les grandes écoles et dans les disciplines littéraires. Parmi les explications avancées, il cite « Le poids du franco-centrisme, voire du nationalisme culturel, qui conduit à jeter un regard souvent condescendant sur les cultures et les littératures de l'Afrique subsaharienne » (s.p.) Autre élément à ne pas négliger, le « blocage où se trouvent les élites face à l'histoire coloniale » (*Ibid.*). S'il n'est pas optimiste quant à la possibilité

de voir cette situation se modifier sensiblement, Mouralis constate cependant un décalage entre l'attitude des élites et celle du public français qui, par une large part, porte un intérêt à l'Afrique et à ses écrivains, notant le succès remporté par Hampâté Bâ ou Kourouma, notamment. La revue FDLM, par son ouverture aux littératures francophones, reflète ainsi une tendance observable dans de nombreux colloques et rencontres sur la francophonie.

De plus, les pages réservées aux parutions littéraires dans la revue évitent les difficultés inhérentes à la catégorisation basée sur l'opposition française/francophone, explicitement du moins. La structure de la rubrique respecte une répartition « œuvres francophones/œuvres françaises » dont on ne déroge pas au fil des numéros. La revue échappe également aux difficultés liées aux catégorisations basées sur la nationalité des auteurs. Nous avons nous-même expérimenté ce type de classement qui, pour nos objectifs de recherche, visait à exprimer la diversité des origines des écrivains cités dans la revue. Dans un article où il s'interrogeait sur la définition d'auteur francophone, Caitucoli (2004b) a démontré que la démarche demeure complexe.

[...] la nationalité de l'auteur n'était pas un critère décisif, pas plus que son lieu de naissance ou l'ancrage géographique de son œuvre : Camus, né en Algérie, est un écrivain français, et *La peste* un roman français. Certes, l'Algérie est alors française mais Césaire, né la même année que Camus en Martinique, département français, est plutôt un écrivain francophone tandis que Le Clézio, né à Nice de père anglais et de mère française et ayant un grand-père mauricien écrit des romans français, y compris lorsque l'action est située à l'île Maurice ou à Rodrigues. (p. 8)

Beniamino (2006), dans une analyse de manuels en usage en France, cite le cas « encore plus instructif » de Tahar Ben Jelloun : « c'est un « français » qui est cité dans le manuel à propos du texte argumentatif pour son texte *Le racisme expliqué à ma fille* alors qu'il dit à celle-ci : "tu es marocaine"... » (s.p.).

Dans la revue FDLM, souvent les auteurs des départements d'outre-mer français, Martinique et Guadeloupe, ne sont pas classés comme « français », mais

« francophones ». Nous pourrions multiplier les exemples de difficultés de catégorisations, mais l'intérêt est ici de démontrer que la revue contourne ces écueils, durant la deuxième période (1999-2007), en présentant les parutions d'œuvres littéraires écrites en français simplement en les rangeant sous la rubrique Littérature. Le controversé adjectif « francophone » disparaît de l'encadré « poches francophones » en 2005. Ce sujet fait par ailleurs l'objet d'un dossier dans le FS-13 (La « *littérature-monde* en français » refuse le terme de francophonie, p. 6-7). Sous cette querelle d'appellation se cachent évidemment plusieurs irritants, dont certains ont été décrits ailleurs par Caitucoli (2004b):

Dire d'un écrivain qu'il est francophone, c'est dire qu'il rédige son œuvre ou une partie de son œuvre en français alors que *cela ne va pas de soi* : parce que le français n'est pas sa langue première, et/ou parce qu'il appartient à un espace plurilingue et pluriculturel plus ou moins exotique, et/ou parce que son public privilégié n'est pas principalement ou uniquement francophone ; et enfin, par voie de conséquence et de façon plus ou moins insidieuse, parce que sa légitimité de francographe n'est pas admise d'emblée. (p. 10)

Nous pourrions résumer, à l'instar de cet auteur, que « (l)'expression *écrivain francophone* est une hétérodésignation marginalisante ». (*Ibid.*). La section 2.5 de notre cadre théorique a d'ailleurs présenté les réserves de nombreux écrivains et analystes du champ littéraire face à la dénomination « écrivain francophone ».

Notre recherche a cependant démontré que la revue FDLM, relativement à la question littéraire, présentait une différence marquante par rapport aux autres supports pédagogiques. Le traitement réservé à la francophonie et aux littératures francophones dans la revue s'adapte mieux aux recherches en cours dans le domaine que les autres types de matériel pédagogique. Alors que, depuis les années 1990, on constate généralement une distorsion importante entre les recherches et le matériel pédagogique (Cuq et Gruca, 2005, p. 417), même un « divorce » entre la recherche et la situation de classe.

Si les propositions théoriques se sont multipliées ces dernières années, les incidences dans le matériel pédagogique, contrairement à ce qui se passe en français langue maternelle, restent rarissimes alors que tous s'accordent à considérer le texte littéraire comme un véritable laboratoire de langue et comme un espace privilégié où se déploie l'interculturalité. (Cuq et Gruca, 2005, p. 413)

Cuq et Gruca remarquent, entre autres, qu'il y a « oubli quasi généralisé de la littérature francophone » (*Ibid.*, p. 419). Or, à ce chapitre, FDLM tend à combler ce décalage et fait figure de relais entre la recherche et les enseignants. L'apport du spécialiste des littératures francophones Joubert dans les pages de la revue est également à souligner. Celui-ci a dirigé plusieurs anthologies de littératures francophones et a coordonné le dossier sur l'enseignement des littératures francophones dans la revue.

5.6 Fiabilité des sources

En terminant, nous rajouterons un commentaire concernant les biais culturels dans la revue. Les points négatifs relevés à l'aide de notre grille, rares au demeurant, concernent a) quelques imprécisions ou confusions quant aux termes « francophones » (« hors France ») et « francophonie » (institutionnelle ou sociolinguistique); b) quelques points de vue ethnocentristes; c) inexactitudes ou folklorisation du lexique ou de la culture d'une région francophone. Sur ce dernier point, nous pouvons transposer à la revue les recommandations faites par Fleig-Hamm (1998) au sujet des manuels de FLS:

La faiblesse de certaines représentations provient du fait que les auteurs surestiment leurs connaissances dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle ils devraient s'assurer la collaboration de personnes-ressources autochtones qualifiées. Celles-ci assureraient la fiabilité des éléments factuels et fourniraient un point de vue différent sur certaines réalités. (s.p.)

Des efforts sont manifestement faits dans cette direction dans la revue, car on note la présence de collaborateurs occasionnels provenant des régions francophones

traitées. En outre, le supplément *Francophonies du Sud* est principalement rédigé par des collaborateurs originaires des zones francophones présentées. Ce qui n'était pas le cas pour le supplément précédent, *Diagonales*, dont la plupart des articles étaient signés par les mêmes auteurs que le FDLM.

Conclusion

Au cours des périodes analysées, les discours sur la francophonie se sont adaptés à ceux des grands acteurs institutionnels francophones. Défense de la diversité culturelle, promotion du plurilinguisme vont de pair avec l'avenir de la francophonie. Même si elle ne néglige pas les diverses zones francophones ou francophiles, la revue privilégie les zones où les enjeux apparaissent plus déterminants, soit l'Europe et l'Afrique. L'ouverture aux cultures francophones se fait notamment par la présentation régulière d'œuvres littéraires francophones. Un pas de plus vers une conception polycentrique de la littérature en français et un enrichissement de l'approche interculturelle en didactique du français.

CONCLUSION

Au moment d'entreprendre cette recherche, nous désirions mettre en lumière les différentes facettes d'une notion polysémique et passablement malaisée à circonscrire, la francophonie, en lien avec ses modalités d'intégration en enseignement du FLE/FLS. Nous voulions découvrir de quelle façon la revue FDLM abordait la francophonie dans ses pages, tant par son ouverture sur les littératures francophones que par la variation linguistique. Plus précisément, nous avons formulé les questions de recherche suivantes : Quelles représentations de la francophonie retrouve-t-on dans la revue FDLM? Comment ces représentations se sont-elles transformées au cours de la période analysée? La notion de francophonie s'est-elle éloignée d'une conception franco-centrée? Quelles implications ces changements ont-ils sur la didactique du FLE/FLS dans la revue?

La grille d'analyse mise au point dans le cadre de ce travail a servi à recueillir les passages clés concernant les réalités géopolitique et sociolinguistique de la francophonie. De plus, cet outil nous a permis de recueillir les données concernant les littératures francophones, leur répartition géographique et la proportion de la revue qui leur est consacrée.

En cours d'analyse, nous avons rapidement constaté que la période choisie devait être scindée en deux périodes distinctes, soit 1995-1998 et 1999-2007. La revue FDLM a connu une refonte majeure en 1999, autant du point de vue de la forme que du contenu, et l'une des modifications importantes concerne le sujet de notre travail, à savoir une ouverture plus grande aux francophonies dans ses pages. Jusqu'à la fin 1998, la revue FDLM présente un contenu franco-centré, alors qu'elle réserve le contenu francophone à son supplément *Diagonales*. Ce dernier cessant de paraître fin 1998, son contenu fusionne avec celui de revue principale à partir du premier numéro de 1999.

La francophonie institutionnelle teinte la revue de multiples façons. Par rapport à la mondialisation, le FDLM met la Francophonie de l'avant comme acteur essentiel dans la lutte pour la diversité culturelle et le plurilinguisme. De plus, on donne à l'occasion la parole à ses représentants, dont les secrétaires généraux Boutros Boutros-Ghali (1997-2002) et Abdou Diouf (depuis 2002). Deux points chauds sont particulièrement ciblés. Si l'avenir de la langue française se joue en Afrique, à cause de sa démographie, il se joue également dans l'Union Européenne où on s'inquiète du recul du français au profit de l'anglais depuis l'élargissement de 1995. La revue emboîte le pas et, pour le premier point, publie deux fois par année à partir de 2001 le supplément *Francophonies du Sud*, financé par l'OIF. Comme son titre le présuppose, ce supplément offre une lecture des cultures francophones d'Afrique et de l'Océan indien. Le continent africain reçoit une attention particulière sous différents aspects: considérations historiques, diversité des statuts de la langue, représentations culturelles. En ce qui concerne l'Europe, la stratégie commune en faveur du plurilinguisme est mise en valeur. Un supplément intitulé *Francophonies d'Europe* vient rappeler, en mai 2004, les enjeux de la francophonie dans cette partie du monde. Rappelons également l'importance accordée par la revue aux représentations du français. La revue plaide pour une francophonie moderne – faire de la langue française un vecteur d'expression de la modernité – et ouverte, la voie privilégiée pour assurer la promotion du français.

L'ouverture aux différentes cultures de la francophonie se fait principalement dans le supplément *Diagonales* durant la période 1995-1998. Au cours de la deuxième période (1999-2007), le FDLM ouvre ses sections Culture et Société (cinéma, littérature, musique, mode de vie...) à la francophonie. La revue offre un panorama assez large et varié de la francophonie mondiale, bien que ce portrait occupe une place réduite. Tant la revue principale que ses suppléments réussissent généralement à éviter le subterfuge des généralités et à minimiser les pièges de la folklorisation.

Nous avons également démontré comment l'ouverture de la francophonie à la diversité culturelle devait aussi inclure l'ouverture à la diversité linguistique. Toutefois, la variation linguistique est relativement peu décrite ou analysée dans la revue, et principalement confiée à des rubriques de spécialistes, dont Calvet. Nous avons relevé plusieurs commentaires prônant l'acceptation de la variation. La pureté de la langue, son immuabilité sont remises en question, notamment en démontrant l'évolution des parlers francophones, et ce, même en France. Au fil des périodes analysées, les lecteurs trouvent donc de plus en plus matière à réflexion sur la pluralité linguistique au sein de la francophonie. Malgré les signes montrant une progression vers une conception pluricentrique du français, la résistance à la décentration est bien réelle, et la revue donne aussi la parole à des intervenants qui redoutent la légitimation des variétés régionales qui, selon eux, pourraient nuire à terme à l'intercompréhension entre francophones. Le FDLM contribue ainsi à nourrir des réflexions non unidimensionnelles sur la pluralité des normes et sur leur place dans l'enseignement. Quant aux descriptions linguistiques, elles sont peu nombreuses et pas toujours exactes. Nous pourrions évidemment invoquer les difficultés à contourner afin de présenter un portrait fidèle et complet, tant la diversité des situations et des statuts de la langue française dans le monde est grande. Nous croyons tout de même que la démonstration de l'existence de normes plurielles bénéficierait d'illustrations par des exemples représentatifs.

En ce qui concerne le volet littérature, rappelons brièvement que celle-ci a toujours tenu une place importante dans la revue. Une rubrique régulière lui est consacrée et on retrouve fréquemment des articles sur la didactique de la littérature. Nous avons constaté une ouverture décisive aux littératures francophones à partir de la deuxième période analysée (1999-2007). De plus, des articles et des dossiers s'intéressent périodiquement à l'enseignement des littératures francophones. Le numéro 343 de FDLM, notamment par le dossier « Enseigner les littératures francophones », est déterminant par sa démonstration des avantages à intégrer ces

littératures à l'enseignement du français, ainsi que par ses propositions de pistes à explorer. Il est intéressant de noter à ce propos que la revue comble un décalage et fait figure de relais entre la recherche et les enseignants. Les littératures francophones sont peu présentes dans les manuels et rarement abordées dans la formation initiale des enseignants. Or, nous croyons, à l'instar de Joubert (2006), que « les textes francophones ont l'immense mérite de conduire vers des lectures excentrées et obligent à sortir d'un point de vue ramassé sur sa propre culture. Ils donnent la preuve que les autres existent. » (FDLM-343, p. 25)

Il y a lieu de revenir ici sur les limites inhérentes au type de recherche que nous avons préconisé. Bien que notre étude ait permis de faire ressortir des caractéristiques importantes liées à la problématique de la francophonie dans la revue, nous ne pouvons en déduire que nous avons restitué toutes les significations possibles du matériel analysé. Tel que nous l'avions anticipé, notre grille s'est peaufinée au fil de notre analyse afin de mieux servir nos objectifs de recherche. En outre, un des points de la section consacrée aux « Points négatifs » (3.3) s'est révélé superflu, puisqu'il s'est avéré trop complexe et subjectif d'identifier une atténuation ou un manque dans la dimension culturelle des textes présentés. Nous avons cependant rajouté un point concernant la littérature migrante, constatant qu'elle constituait le point central de la diversité littéraire au cours de la première période analysée dans le FDLM (1995-1999).

En dernière analyse, il ressort de notre travail que la revue a évolué vers une volonté manifeste de sortir du franco-centrisme et a adopté une conception ouverte sur différents horizons francophones. Bien qu'éditée en France, qui demeure le centre gravitationnel de la francophonie, le FDLM adopte une position d'ouverture qui va au-delà des idées reçues sur la francophonie. Son parti pris de lier langue et culture, de faire connaître les cultures portées par la langue, de valoriser la variation linguistique, constitue un avantage à la portée des enseignants. L'acquisition de la compétence culturelle polarisée par cette conception de la francophonie des

apprenants s'accompagnera aussi du développement de leur capacité de réflexion et de compréhension.

Nous pensons que notre analyse peut contribuer aux réflexions sur a) la diversité culturelle en francophonie, b) la gestion de la variation dans l'enseignement du FLE et du FLS et c) l'élargissement des corpus littéraires aux textes francophones. Compte tenu de l'évolution constatée dans la revue jusqu'ici et du renforcement des prises de position de la FIPF lors de son récent congrès mondial, tenu à Québec en 2008 sous le thème « Faire vivre les identités francophones », il serait opportun d'étudier les approches qu'adoptera la revue envers la(les) francophonie(s) au cours des prochaines années. Il faudrait également envisager d'étendre ce type d'étude à plusieurs revues afin d'établir des comparaisons entre elles, ce qui pourrait élargir la compréhension de ce sujet.

RÉFÉRENCES

- Abdallah-Preteceille, Martine (1996). *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris: Anthropos.
- Abdallah-Preteceille, Martine, et Louis Porcher (2001). *Éducation et communication interculturelle*. Paris: Presses universitaires de France.
- Ammon, Ulrich (dir.) (1989). *Status and function of language and language varieties*. Berlin: de Gruyter; cité dans Clyne, Michael G. (1992). *Pluricentric languages: differing norms in different nations*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 4
- Auger, Nathalie (2001). « Concevoir l'analyse des manuels de français langue étrangère : les désignants identitaires, une alternative pour cerner la compétence culturelle ». Dans L. Collès, J.-L. Dufays, G. Fabry et C. Maeder (dir.) *Didactique des langues romanes: le développement des compétences chez l'apprenant*, p. 191-197. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- Baggioni, Daniel, Louis-Jean Calvet, Robert Chaudenson, Gabriel Manessy et Didier de Robillard (1992). *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Paris: Didier-Érudition.
- Baloge, Jérôme (2002). « L'élargissement, l'approfondissement et les limites de la francophonie », dans Actes du colloque de l'Année Francophone Internationale, *Francophonie au pluriel*, tenu à Paris en mai 2001.
<http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2001/actes/textes/baloge.htm>
(Page consultée le 30 juillet 2008)
- Bardin, Laurence (1986). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France. 233 p.
- Beniamino, Michel (2006). « L'histoire de la francophonie et son intérêt pour l'enseignement de la littérature (et de l'histoire?) ». *Besoin de francophonies ?*: Stage national de formation, CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) du Limousin, 27-29 septembre 2006. <http://pnr.crdp-limousin.fr/spip.php?article192> (Page consultée le 21 juillet 2008)

- Beniamino, Michel (2003). « La francophonie littéraire ». Dans *Les études littéraires francophones : état des lieux*. Acte du colloque 2-4 mai 2002. L. d'Hulst, et J.-M. Moura, (dir). Villeneuve d'Ascq: Université Charles de Gaulle - Lille III.
- Bennett, Janet M., et Milton J. Bennett (2004). « Developing Intercultural Sensitivity: An Integrative Approach to Global and Domestic Diversity ». Dans Dan Landis, Janet M. Bennett et Milton J. Bennett (dir.), *Handbook of Intercultural Training*, Third Edition, p. 147-165 . Thousand Oaks: Sage publications.
- Bianchini, Laure (2007). « L'usage du français au Maghreb », *Constellations francophones*, 2, 2007-12-20.
http://www.publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=77 (Page consultée le 27 août 2008)
- Bokoko, Edgard B. (2004). « Enseignement des langues nationales au Gabon: bilan et perspectives. *Penser la francophonie – Concepts, actions et outils linguistiques*. Agence universitaire de la francophonie.
<http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124423.pdf> (Page consultée le 25 août 2008)
- Bourges, Hervé (2008). *Pour une Renaissance de la Francophonie*. Rapport remis à M. Alain Joyandet, Secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_Pour_une_Renaissance_de_la_Francophonie_-_Herve_Bourges_-_juin_2008.pdf (Page consultée le 29 août 2008)
- Byram, Michael, Bella Gribkova, et Hugh Starkey (2002). *Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues – Une introduction pratique à l'usage des enseignants. Conseil de l'Europe*. Strasbourg: Division des politiques éducatives, Conseil de l'Europe.
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Guide_dimintercult_FR.pdf
(Page consultée le 4 août 2008)
- Byram, Michael, et Geneviève Zarate (1997). « Définitions, objectifs et évaluation de la compétence socioculturelle ». Dans Michael Byram, Geneviève Zarate et Gerhard Neuner: *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues. Vers un Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes: études préparatoires*. Strasbourg: Éditions du Conseil de l'Europe. 124 p.

- Caitucoli, Claude (2004a). « Présentation », *Glottopol*, numéro 3 (janvier): *La littérature comme force glottopolitique: le cas des littératures francophones*, p. 2-5. http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/numero_3.html (Page consultée le 24 avril 2008)
- Caitucoli, Claude (2004b). « L'écrivain africain francophone agent glottopolitique: l'exemple d'Ahmadou Kourouma », *Glottopol*, numéro 3 (janvier): *La littérature comme force glottopolitique: le cas des littératures francophones*, p. 6-25. http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/numero_3.html (Page consultée le 24 avril 2008)
- Calvet, Louis-Jean (2007). « Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde ». *Hérodote*, n° 126. Éditions La Découverte. p. 153-160. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=HER&ID_NUMPUBLIE=HER_126&ID_ARTICLE=HER_126_0153 (Page consultée le 13 juillet 2008)
- _____ (2004). « Diversité des usages et usages de la diversité: L'aïoli et l'Académie ». Conférence donnée au congrès de la Fédération Internationale des Professeurs de Français Atlanta (USA), juillet 2004. http://sites.univ-provence.fr/francophonie/archives_calvet/textes/conferences/diversite_usages/diversite_usages.pdf (Page consultée le 11 août 2008)
- _____ (2001). « Identité et plurilinguisme ». Actes du Colloque *Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation*. Paris, 20-21 mars 2001. http://www.3el.org/IMG/pdf/calvet_f.pdf (Page consultée le 13 août 2008)
- _____ (2000). « Vie et mort des langues: les locuteurs décident » dans *Le Courrier de l'UNESCO*. Dossier *Guerre et Paix des langues*. Avril. http://www.unesco.org/courier/2000_04/fr/doss25.htm (Page consultée le 30 juillet 2008)
- _____ (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon, 1999, 304 p.
- Chaudenson, Robert (2001). « Les langues dans l'espace francophone: vers la notion de partenariat » dans R. Chaudenson et Calvet L.-J. (dir): *Les langues dans l'espace francophone: de la coexistence au partenariat*, p. 9-70. Paris: L'Harmattan.
- Clyne, Michael G. (1992). *Pluricentric languages: differing norms in different nations*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Condei, Cecilia, Jean-Louis Dufays et Monique Lebrun (dir.) (2006). *L'interculturel en francophonie: représentations des apprenants et discours des manuels*. Belgique: E.M.E. (Proximités-Didactique), 237 p.

- Courtemanche, Gil (2008). « Parler le créole québécois? ». *Le Devoir*, 16 mars, Montréal.
- Cuq, Jean-Pierre, et Isabelle Gruca (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble.
- Daff, Moussa (1998). « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal ». *Diversité Langues*. En ligne. Vol. III. <http://www.uquebec.ca/diverscite> (Page consultée le 2 juillet 2008)
- Dakpogan, Marius (2003). « Langue française et langues partenaires ». Actes de la XX^e Biennale de la langue française, La Rochelle. <http://www.biennale-lf.org/b20/> (Page consultée le 22 juillet 2008)
- Darcos, Xavier. Déclaration de M. Xavier Darcos, ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie (France), sur les efforts gouvernementaux en faveur de l'enseignement de la langue française dans le monde, Atlanta le 19 juillet 2004. Ouverture du Onzième congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à Atlanta le 19 juillet 2004 <http://www.vie-publique.fr/cdp/043001951.html> (Page consultée le 6 août 2008)
- Dervin, Fred, et Laura Keihäs (2008). « Les altérités périphériques francophones dans des manuels d'enseignement de FLE en Finlande ». *Cahiers de langue et de littérature* no 5: « Manuels scolaires en classe de FLE et représentations culturelles ». Université de Mostaganem (Algérie). p. 59-91. <http://users.utu.fi/freder/revue5.pdf> (Page consultée le 27 août 2008)
- Deslauriers, Jean-Pierre (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill, 142 p.
- De Villers, Marie-Eva (2008). « Le français au Québec – Un arbre de haute futaie ». *Le Devoir* (Opinions). Montréal, 15-16 mars. <http://www.ledevoir.com/2008/03/15/180575.html> (Page consultée le 16 mars 2008)
- Dumont, Pierre (1990). « Francophonie, francophonies » dans *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques. Langue française*, no 85, p. 35-47.
- _____ (1993). « L'enseignement du français en Afrique : le point sur une méthodologie en crise », dans M. Beniamino et D. de Robillard (dir.) *Le français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, 2 vols, Paris, Honoré Champion.
- _____ (2002) « Les manuels de FLS et la francophonie ». *Études de linguistique appliquée*, janvier-mars, no 125, p. 111-121.

- Eloy, Jean-Michel (2003). « Enseigner le français avec la variation ». *Travaux de didactique du FLE*, no 49, p. 5-14.
- Eurydice (2005). *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe*. Édition 2005. www.eurydice.org (Page consultée le 18 août 2008)
- Faleiros, Alvaro (1999). *Une analyse des discours sur l'enseignement de la littérature en langue seconde et étrangère dans la revue Le français dans le monde (1968-1972 et 1992-1996)*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Québec, Canada.
- Fédération internationale des professeurs de français (2008). *Déclaration de Québec*, 25 juillet 2008, XII^e Congrès mondial de la FIPF, <http://www.fipf-quebec2008.com/inscription> (Page consultée le 25 août 2008)
- Fleig-Hamm, Christiane (1998). « La francophonie dans les manuels de français langue seconde: apports et limites ». *Canadian Modern Language Review*, Vol. 54, no 4, p. 461-474.
- Furman, Nelly, David Goldberg, and Natalia Lusin (2007). *Enrollments in Languages Other Than English in United States Institutions of Higher Education*, Fall 2006. Modern Language Association of America http://www.mla.org/pdf/06enrollmentsurvey_final.pdf (Page consultée le 18 août 2008)
- Girardin, Brigitte (2006). « La promotion et l'enseignement du français à l'étranger ». Communication de Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, Ministère des Affaires étrangères le 15 février 2006 devant le conseil des ministres. (Page consultée le 13 août 2008). http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article-imprim.php3?id_article=34092.
- Guillou, Michel (2007). « Francophonie, que deviens-tu ? ». *Le Devoir*, chronique Idées. Lundi 23 avril, Montréal, p. a7.
- _____ (2008). « Sommet de la Francophonie à Québec – L'enterrement de la Francophonie est-il programmé ? ». *Le Devoir*, chronique Opinion. Samedi 19 janvier.
- Guillou, Michel, et Jean-François Simard (2007). «Francophonie, que deviens-tu?» *Le Devoir*, 23 avril. Montréal. http://www.voxlatina.com/vox_dsp2.php3?art=2061
- Karsenti, Thierry et Lorraine Savoie-Zacj (2004, 3^e éd.). *La recherche en éducation: étapes et approches*. Sherbrooke: Éditions du CRP. 316 p.

- Kelly, Michael (1984). « L'analyse de contenu » dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, p. 293-315. Sillery, Presses de L'Université du Québec.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2005). « La diversité linguistique: un dogme ou un programme? ». Congrès mondial de la FIPF, Atlanta 2004. *Le français, le défi de la diversité*. Actes du XI^e congrès mondial des professeurs de français. Atlanta (USA) 19-23 juillet 2004, *Dialogues et cultures* no 50.
- _____ (2007). « La norme du français: d'un modèle centré au modèle polycentrique », *Constellations francophones*, 2, 2007-12-20.
http://www.publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=49 (Page consultée le 9 juillet 2008)
- Kloss, Heinz (1978). *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800-1950* (2e édition). Düsseldorf: Schwannl cité dans Clyne, Michael G. (1992). *Pluricentric languages: differing norms in different nations*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 1.
- Lafage, Suzanne (1999). « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique ». BOFCAN (*Bulletin du réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire*), 13, p, 163-171.
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/lafage.html> (Page consultée le 14 août 2008)
- Lebrun, M., et M. Gagnon (1999). « À la rencontre de l'Autre à travers les récits ». Dans C. Allemann-Ghionda (dir.) *Éducation et diversité socio-culturelle*. Actes du symposium « Éducation interculturelle », 5^e congrès de l'ARIC (Association pour la recherche interculturelle), en septembre 1994. Paris: L'Harmattan, p. 101-117.
- Lebrun, Monique (2006). « L'ouverture des manuels de FLS destinés aux anglophones du Québec à la culture de la majorité » dans C. Condei, J.-L. Dufays et M. Lebrun (dir.), *L'interculturel en francophonie : représentations des apprenants et discours des manuels*. Belgique: E.M.E., (Proximités-Didactique), p. 165-177.
- Leclerc, Jacques (2008a) « Qu'est-ce que la Francophonie? » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Laval.
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/francophonie.htm> (Page consultée le 17 avril 2008).

- Leclerc, Jacques (2008b). « La France – La politique linguistique du français » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval. http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/france-2politik_francais.htm (Page consultée le 2 juillet 2008)
- L'Écuyer, René (1987). « L'analyse de contenu: notion et étapes » dans Jean-Pierre Deslauriers, *Les méthodes de la recherche qualitative*, p. 49-65. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Le français dans le monde. « Qui sommes-nous? » <http://www.fdlm.org/fle/qui.html> (site de la revue consulté le 25 mars 2008).
- _____ site internet de la revue, Rubrique Actualités – événements, <http://www.fdlm.org/fle/actus/evenements.html> (Page consultée le 27 août 2008)
- Lessard-Clouston, Michael (1997). « Towards an Understanding of Culture in L2/FL Education », D'abord publié dans *Ronko: K.G. Studies in English*, 25, p. 131-150 (mars 1997 à la Kwansai Gakuin University). <http://iteslj.org/Articles/Lessard-Clouston-Culture.html> (Page consultée le 7 juillet 2008)
- Lüdi, Georges (1992). « French as a pluricentric language », dans Michael Clyne (dir.): *Pluricentric languages. Differing Norms in Different Nations*, p. 149-174. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Lussier, Denise (1997). « Domaine de référence pour l'évaluation de la compétence culturelle en langues ». *Revue de didactologie des langues-cultures*, ÉLA, 106, p. 232-246. Paris: Didier Érudition.
- _____ (2005). « Redéfinir la compétence de communication comme compétence de communication interculturelle ». *Revue de l'AQEFLS*. Vol. 25, no 2, février, p. 118-129.
- Lussier, Denise, et Carolyn E. Turner (1995). *Le point sur l'évaluation en didactique des langues*. Anjou, Québec: Centre éducatif et culturel. 257 p.
- Maalouf, Amin (2006). « Contre "la littérature francophone" ». *Le Monde* (Monde des livres), 10 mars, p. LIV2.
- Mabanckou, Alain (2006). « La francophonie, oui, le ghetto: non! ». *Le Monde* (Débats), 20 mars, p. 15.

- Manessy, Gabriel (1992). « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire », dans D. Baggioni, L.-J. Calvet, R. Chaudenson, G. Manessy et D. de Robillard (dir.), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, p. 43-75. Paris: ACCT/Didier Érudition.
- _____ (1993) « Normes endogènes et français de référence », dans D. Latin, A. Queffélec et J. Tabi-Manga (dir.). *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991. Paris, p. 15-23.
- Marin La Meslée, Valérie (2006). « Pour en finir avec “la francophonie” ». *Le Point*, no 1748, jeudi 16 mars, p. 124.
- Mayer, Robert, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques, Daniel Turcotte et collaborateurs (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaëtan Morin, 409 p.
- Mbodj, C. (2005). « Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal – Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone ». *XXe Biennale de la langue française*, La Rochelle 2003. <http://www.biennale-lf.org/b20/> (Page consultée le 28 juillet 2008)
- Meney, Lionel (2005). « Un autre dictionnaire québécois, pourquoi ? », dans *Le Devoir* (opinions), 7 janvier 2005. <http://www.vigile.net/Un-autre-dictionnaire-quebecois,12553> (Page consultée le 17 juillet 2008)
- _____ (2004). « La question linguistique au Québec. Faut-il “rapatrier” la norme ? » dans *Marges Linguistiques*, Juillet. Saint-Chamas: M.L.M.S. Éditeur (France). www.marges-linguistiques.com (Page consultée le 1^{er} février 2007)
- Meunier, Olivier. (2007). *Approches interculturelles en éducation – Étude comparative internationale*. Lyon, Institut national de recherche pédagogique (IRNP), Service de Veille scientifique et technologique. <http://www.irnp.fr/vst> (Page consultée le 5 août 2008)
- Modard, Daniel (2005). « Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones. L'exemple des “Lettres de francophonie” ». *Glottopol*, revue de sociolinguistique en ligne, juillet, numéro 6, p. 113-119. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_6.html (Page consultée le 23 août 2008)
- Moirand, Sophie (1986). « Décrire les discours d'une revue sur l'enseignement des langues ». *Études de linguistique appliquée*, no 61, p. 27-37.

- Moirand, Sophie (1988). *Une histoire de discours... Une analyse des discours de la revue Le français dans le monde, 1961-1981*. Paris: Hachette.
- Moreau, Marie-Louise (1999). « La pluralité des normes dans la francophonie ». *DiversCité Langues*. Vol. IV. En ligne: <http://www.teluq.quebec.ca/diverscite> (Page consultée le 19 juin 2008)
- Mouralis, Bernard (2006). « Les élites françaises croient-elles à la francophonie? ». *Lianes* numéro 2. Francophonie: le dialogue des cultures. http://www.lianes.org/Les-elites-francaises-croient-elles-a-la-francophonie_a112.html (Page consultée le 26 août 2008)
- Organisation Internationale de la Francophonie (2004). *Cadre stratégique décennal de la Francophonie*. Ouagadougou, Burkina Faso, 26-27 novembre 2004 http://www.francophonie.org/doc/txt-reference/cadre_strategique_2005-2014.pdf (Page consultée le 4 août 2008)
- Paquot, Annette (2008). « Non à la langue standard québécoise ». *Le Devoir* (opinions), 12 mars 2008. <http://www.vigile.net/Non-a-la-langue-standard> (site consulté le 26 août 2008)
- Pöll, Bernhard (2005). *Le français langue pluricentrique? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 340 p.
- Proulx, Monique (2006). « Tous sur la même galère ». *Libération* (cahier spécial, « L'auteur a ses raisons »), no 7730, jeudi 16 mars, p. spe23.
- Reclus, Onésime (1880). *France, Algérie et colonies*. Paris: Hachette.
- Rey, Alain (2006) « La genèse de la notion de francophonie ». Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi. *Le Monde*, Monde des livres, Spécial Salon du livre 2006, 17 mars, p. LIV4
- Riffard, Claire (2006). « Francophonie littéraire: quelques réflexions autour des discours critiques ». Actes du colloque *La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures*. Alexandrie, 12-15 mars 2006. <http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2006/actes2006/PDF/III5b%20Claire%20RIFFARD.pdf> (Page consultée le 15 août 2008)
- Rousseau, Louis-Jean (2003). « Séance de travail sur le concept de "langues partenaires" ». Actes de la XX^e biennale de la langue française. La Rochelle. <http://www.biennale-lf.org/b20/rousseau.htm> (Page consultée le 2 septembre 2008)

- Salgado, J. E. (2003). « Passé et avenir du français ». www.geocities.com/iesalgadom/pdf/francophonie.pdf. (Page consultée le 3 mars 2007)
- Saragosse, Marie-Christine (2006). « Édito » dans *Francofil*, numéro de novembre. http://www.ambafrance-eg.org/article.php3?id_article=1286 (Page consultée le 10 août 2008)
- Schultz, Jean Marie (2004). « Towards a Pedagogy of the Francophone Text in Intermediate Language Courses ». *The French Review*, Vol. 78, No 3, December, p. 260-275.
- Spaëth, Valérie (2003). « Francophonie et français langue étrangère, quelles implications didactiques? ». *Travaux de Didactique du FLE*, no 49, p, 33-44.
- Tang, Ramona (1999). « The Place of “Culture” in the Foreign Language Classroom: A Reflection ». *The Internet TESL Journal*, Vol. V. No 8. <http://iteslj.org/Articles/Tang-Culture.html> (Page consultée le 6 juillet 2008)
- Valdman, Albert (2000). « Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux États-Unis ». *The French Review*, Vol. 73, No 4 (mars), p. 648-666. <http://links.jstor.org/sici?sici=0016111X%28200003%2973%3A4%3C648%3ACGLVDL%3E2.0.CO%3B2-P> (Page consultée le 9 juin 2008)
- Van der Maren, Jean-Marie (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 506 p.
- Vargas, Claude (2006). « Les manuels scolaires: imperfections nécessaires, imperfections inhérentes et imperfections contingentes » dans M. Lebrun (dir.), *Le manuel scolaire, un outil à multiples facettes*, p. 13-33. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Verdelhan, Michèle (2006). « L'interculturalité en français langue seconde: une prise en compte malaisée » dans C. Condei, J.-L. Dufays et M. Lebrun (dir.), *L'interculturel en francophonie : représentations des apprenants et discours des manuels*, p. 69-81. Belgique: E.M.E., (Proximités-Didactique).
- Verdelhan-Bourgade, M. (2004) « Le manuel en situation FLS pluri-culturelle: un rôle complexe ». Actes du Colloque *La didactique des langues face aux cultures linguistiques et éducatives*, Paris, décembre 2002 - *Marges Linguistiques*, juillet. Saint-Chamas : M.L.M.S. Éditeur (France). www.marges-linguistiques.com. (Page consultée le 1^{er} février 2007).

- Verreault, Claude (2008). « Le français standard en usage au Québec ». *Tribune Libre*, Vigile.net, jeudi 20 mars 2008. <http://www.vigile.net/Le-francais-standard-en-usage-au> (Page consultée le 19 août 2008)
- Von Polenz, Peter (1988). « Binnendeutsch » oder plurizentrische Sprachkultur? *Zeitschrift für germanistische Linguistik*, 21: 127-149; cité dans Clyne, Michael G. (1992). *Pluricentric languages: differing norms in different nations*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 2.
- Walter, Henriette (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont. 384 p.
- Welles, Elizabeth B. (2004). «Foreign Language Enrollments in United States Institutions of Higher Education», Fall 2002. Association of Departments of Foreign Languages. *ADFL Bulletin*, Vol. 35, Nos. 2-3, W inter-Spring. <http://www.adfl.org/resources/enrollments.pdf> (Page consultée le 18 août 2008)

APPENDICE A

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

CHRONOLOGIE¹

- 1880 Le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) invente le terme « francophonie » pour définir l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français à des titres divers
- 1960 Hamani Diori (Niger), Habib Bourguiba (Tunisie) et Léopold Sédar Senghor (Sénégal) proposent de regrouper les pays nouvellement indépendants, désireux de poursuivre avec la France des relations fondées sur des affinités culturelles et linguistiques
- 1960 Création de la Conférence des ministres de l'éducation nationale des pays francophones (CONFEMEN)
- 1961 Création à Montréal de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF) qui deviendra l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- 1962 La revue *Esprit* publie un numéro, aujourd'hui devenu référence, où le mot « francophonie » est cité à nouveau. Ce concept reçoit là, une consécration définitive, qui relègue au second rang des termes tels que « francitude », « communauté de langue française » ou même « Commonwealth francophone » et « Commonwealth à la française »
- 1970 Signature par 21 pays le 20 mars à Niamey, Niger, du traité instituant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première Organisation intergouvernementale francophone, sous l'impulsion des Présidents Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba et du Prince Norodom Sihanouk
- 1984 Création de TV5, la chaîne de télévision francophone
- 1986 **Premier « Sommet » de la Francophonie** à Versailles, France (17-19 février)
42 pays participants
Mise en place de projets axés sur la solidarité et regroupés en quatre réseaux
Création d'un Comité chargé d'assurer le suivi de la conférence

- 1987 **Ile Sommet** à Québec, Canada (2-4 septembre)
 41 pays participants
 Principe de la cadence bisannuelle des Sommets
 Adoption d'une Déclaration de solidarité francophone et de 9 résolutions politiques
 Cinq secteurs d'activité retenus : l'agriculture, l'énergie, la culture et la communication, l'information scientifique et le développement technologique, les industries de la langue
 Ouverture de la première université multilatérale à l'échelle de 40 pays : l'Université des réseaux d'expression française (UREF)
 Création de l'institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF)
 Création des Jeux de la Francophonie (tous les 4 ans) et du Forum francophone des affaires
 Le Canada annonce l'effacement de la dette publique de sept pays francophones
- 1988 Célébration de la première Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars
 Création de TV5 Canada-Québec
- 1989 **IIIe Sommet** à Dakar, Sénégal (24-26 mai)
 41 pays participants
 Résolutions politiques sur la condamnation de l'apartheid, le droit à l'indépendance de la Namibie, la situation au Liban, le cessez-feu entre l'Iran et l'Irak et l'utilisation du français dans les organisations internationales
 Trois axes supplémentaires de coopération privilégiés : éducation et formation, environnement, démocratie et État de droit
 Réflexion sur l'institutionnalisation des instances du mouvement francophone et sur les mécanismes de suivi du Sommet
 Création en Alexandrie, Égypte, de l'université Senghor
 La France efface le remboursement de la dette publique qui pèse sur 35 pays d'Afrique
- 1989 1ers Jeux de la Francophonie, Casablanca, Maroc (juillet)
- 1991 **IVe Sommet** à Paris, France (19-21 novembre)
 43 pays participants
 Sommet de la maturité et de l'élargissement
 Résolutions sur la sécurité internationale, le conflit israëlo-arabe, Haïti, la Centrafrique, le Liban et le français dans les organisations internationales

Adoption des grandes orientations de la coopération multilatérale : démocratie, droits de l'Homme, sécurité, développement, solidarité Nord-Sud
 Annonce de la diffusion de TV5 en Afrique
 Institution d'un Conseil permanent de la Francophonie (CPF), composé des représentants des chefs d'État ou de gouvernement
 Entrée du Cambodge, de la Bulgarie et de la Roumanie

1993 **Ve Sommet** à Grand-Baie, Maurice (16-18 octobre)

Thème « L'unité dans la diversité »

47 pays participants

Adoption de 21 résolutions, dont une résolution sur l'exception culturelle au GATT

Affirmation forte d'une volonté de coopération Nord-Sud ainsi que Sud-Sud

1994 2^e Jeux de la Francophonie, Paris, France (juillet)

1995 **VIe Sommet** à Cotonou, Bénin (2-4 décembre)

50 pays participants

Résolutions politiques adoptées sur l'Afrique, le maintien de la paix, le Nigéria, le Burundi, le Rwanda et le Liban

« Appel de Cotonou » lancé par le Président de la République française en faveur d'une mobilisation des francophones dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication

La programmation se concentre sur quatre axes mobilisateurs : savoir et progrès ; culture et communication ; liberté, démocratie et développement ; la Francophonie dans le monde

L'admission de Sao tomé et Principe et de la Moldavie porte à 49 le nombre des membres

L'ACCT devient l'Agence de la francophonie

1997 3^e Jeux de la Francophonie, Antananarivo, Madagascar (septembre)

1997 **VIIe Sommet** à Hanoï, Viet Nam (14-16 novembre)

Thème « L'espace économique francophone »

51 pays participants

Adoption de la Charte de la Francophonie et création du poste de Secrétaire général de la Francophonie

Boutros Boutros-Ghali est élu Secrétaire général

La prévention des conflits au sein de l'espace francophone a largement été évoquée

La programmation s'enrichit d'un axe supplémentaire : économie et développement

L'Albanie, la Macédoine et la Pologne deviennent observateurs

- 1998 La Conférence ministérielle de Bucarest, Roumanie (décembre), adopte l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
L'Agence de la francophonie devient l'Agence intergouvernementale de la Francophonie
- 1999 **XIIIe Sommet** à Moncton, Canada-Nouveau-Brunswick (3-5 septembre)
54 pays participants
Thème « La jeunesse »
Les programmes de coopération comprendront un volet consacré aux jeunes et le dialogue avec eux sera institutionnalisé
Admission au titre d'observateurs de la Lituanie, la Slovénie et la République tchèque
- 2000 Conférence des femmes de la Francophonie, Luxembourg (4-5 février)
- 2001 Conférence ministérielle de la Culture à Cotonou, Bénin (20-21 juin)
Propose la création d'un Instrument juridique international sur la Culture
Rappelle le rôle important des industries culturelles
- 2001 4e Jeux de la Francophonie, Ottawa-Hull, Canada (14-24 juillet)
- 2002 **IXe Sommet** à Beyrouth, Liban (18-20 octobre), prévu initialement en 2001 mais reporté d'un an à cause de la crise internationale engendrée suite aux attentats du 11 septembre
53 pays participants, dont le Président algérien Abdelaziz Bouteflika, en qualité d'invité spécial du Président libanais
Thème : « Le dialogue des cultures »
Élection d'Abdou Diouf au poste de Secrétaire général de l'OIF
Renforcement de la dimension politique de la Francophonie (résolutions sur la crise irakienne, la situation en Côte d'Ivoire, la paix au Moyen-Orient...)
Appui à l'élaboration d'une Convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO
Les quatre axes de coopération privilégiés sont : paix, démocratie, droit de l'Homme ; langue française, diversité culturelle et linguistique ; éducation, formation professionnelle et technique, enseignement supérieur et recherche ; coopération économique et sociale au service de la solidarité
Le président français annonce la tenue d'un festival des cultures francophones en France en 2006 et l'ouverture d'une Maison de la Francophonie regroupant l'OIF et ses opérateurs
Admission de la Slovaquie en tant que membre observateur

2004 **Xe Sommet** à Ouagadougou, Burkina Faso (26-27 novembre)

53 pays participants, dont le Président algérien Abdelaziz Bouteflika, en qualité d'invité spécial

Thème : « La Francophonie, un espace solidaire pour un développement durable »

Adoption d'un cadre stratégique décennal pour les années 2005-2014 qui s'impose à la programmation désormais quadriennale des opérateurs. Les quatre axes du Cadre stratégique sont : la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme ; l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; le développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité

Huit résolutions votées sur la Côte d'Ivoire, le Proche-Orient, le Fonds mondial de solidarité, le Sommet mondial sur la société de l'information, le fonds de solidarité numérique, le coton, l'aide aux pays les moins avancés dans le domaine de la diversité culturelle et la liberté de la presse

Le Sommet admet en qualité de membres associés la Principauté d'Andorre et la Grèce et au titre d'observateurs : l'Arménie, l'Autriche, la Croatie, la Géorgie et la Hongrie

L'OIF rassemble 49 États et gouvernements membres, 4 associés et 10 observateurs

2005 5e Jeux de la Francophonie, Niamey, Niger (7-17 décembre)

2006 Célébration de l'Année Senghor

« francoffonies ! le festival francophone en france »

XIe Sommet à Bucarest, 28-29 septembre

Thème : « La Francophonie vers la société informationnelle et du savoir par l'éducation pour tous »

2008 **XIIe Sommet** à Québec (17-19 octobre)

¹ Source : Site internet de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Pays représentés au Sommet de Bucarest en 2006²

États membres (53)

Albanie, Andorre, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, Cap-Vert, Communauté française de Belgique, Comores, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Grèce, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Niger, République centrafricaine, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe (Saint-Thomas-et-Prince), Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu et Vietnam

Membres associés (2)

Chypre et Ghana

Membres observateurs (13)

Arménie, Autriche, Croatie, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Mozambique, Pologne, Slovaquie, République tchèque, Serbie, Slovénie et Ukraine

² Source : Jacques Leclerc (2008a), L'aménagement linguistique dans le monde

APPENDICE B

ÉQUIVALENCES NUMÉROS/ANNÉE

| <i>Le français dans le monde</i> | <i>Diagonales</i> |
|--|--|
| FDLM-270 : janv 1995 FDLM-271 : fév-mars 1995 FDLM-272 : avril 1995 FDLM-273 : mai-juin 1995 FDLM-274 : juillet 1995 FDLM-275 : août-sept 1995 FDLM-276 : octobre 1995 FDLM-277 : nov-déc 1995 | DIA-33 : février 1995 DIA-34 : mai 1995 DIA-35 : août 1995 DIA-36 : novembre 1995 |
| FDLM-278 : janv. 1996 FDLM-279 : fév-mars 1996 FDLM-280 : avril 1996 FDLM-281 : juin 1996 FDLM-282 : juillet 1996 FDLM-283 : août-sept 1996 FDLM-284 : octobre 1996 FDLM-285 : nov.-déc 1996 | DIA-37 : février 1996 DIA-38 : mai 1996 DIA-39 : août 1996 DIA-40 : novembre 1996 |
| FDLM-286 : janv 1997 FDLM-287 : fév-mars 1997 FDLM-288 : avril 1997 FDLM-289 : mai-juin 1997 FDLM-290 : juillet 1997 FDLM-291 : août-sept 1997 FDLM-292 : octobre 1997 FDLM-293 : nov-déc 1997 | DIA-41 : février 1997 DIA-42 : mai 1997 DIA-43 : août 1997 DIA-44 : novembre 1997 |
| FDLM-294 : janvier 1998 FDLM-295 : fév-mars 1998 FDLM-296 : avril 1998 FDLM-297 : mai-juin 1998 FDLM-298 : juillet 1998 FDLM-299 : août-sept 1998 FDLM-300 : octobre 1998 FDLM-301 : nov-déc 1998 | DIA-45 : février 1998 DIA-46 : mai 1998 DIA-47 : août 1998 DIA-48 : novembre 1998 |

| | |
|---|---|
| <i>Le français dans le monde</i> | |
| FDLM-302 : janv-fév 1999 FDLM-303 : mars-avril 1999 FDLM-304 : mai-juin 1999 FDLM-305 : juillet-août 1999 FDLM-306 : sept-oct 1999 FDLM-307 : nov-déc 1999 | |
| FDLM-308 : janv-fév 2000 FDLM-309 : mars-avril-2000 FDLM-310 : mai-juin 2000 FDLM-311 : juillet-août 2000 FDLM-312 : sept-oct 2000 | |
| <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du Sud</i> |
| FDLM-313 : janv.-fév. 2001 FDLM-314 : mars-avril 2001 FDLM-315 : mai-juin 2001 FDLM-316 : juillet-août 2001 FDLM-317 : sept-oct 2001 FDLM-318 : nov-déc 2001 | FS-1 : septembre 2001 |
| FDLM-319 : janv-fév 2002 FDLM-320 : mars-avril 2002 FDLM-321 : mai-juin 2002 FDLM-322 : juillet-août 2002 FDLM-323 : sept-oct 2002 FDLM-324 : nov-déc 2002 | FS-2 : janvier 2002 FS-3 : juillet-août 2002 FS-4 : novembre 2002 |
| FDLM-325 : janv-fév 2003 FDLM-326 : mars-avr 2003 FDLM-327 : mai-juin 2003 FDLM-328 : juillet-aout 2003 FDLM-329 : sept-oct 2003 FDLM-330 : nov-déc 2003 | FS-5 : mai 2003 FS-6 : novembre 2003 |
| FDLM-331 : janv-fév 2004 FDLM-332 : mars-avr 2004 FDLM-333 : mai-juin 2004 FDLM-334 : juillet-août 2004 FDLM-335 : sept-oct 2004 FDLM-336 : nov-déc 2004 | FS-7 : juillet 2004 FS-8 : novembre 2004 |

| <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du Sud</i> |
|---|--|
| FDLM-337 : janv-fév 2005 FDLM-338 : mars-avril 2005 FDLM-339 : mai-juin 2005 FDLM-340 : juillet-août 2005 FDLM-341 : sept-oct 2005 FDLM-342 : nov-déc 2005 | FS-9 : mai 2005 FS-10 : nov-déc 2005 |
| FDLM-343 : janv-fév 2006 FDLM-344 : mars-avril 2006 FDLM-345 : mai-juin 2006 FDLM-446 : juillet-août 2006 FDLM-347 : sept-oct 2006 FDLM-348 : nov-déc 2006 | FS-11 : mars-avril 2006 FS-12 : nov-déc 2006 |
| FDLM-349 : janv-fév 2007 FDLM-350 : mars-avril 2007 FDLM-351 : mai-juin 2007 FDLM-352 : juillet-août 2007 FDLM-353 : sept-oct 2007 FDLM-354 : nov-déc 2007 | FS-13 : mai-juin 2007 FS-14 : septembre 2007 |
| | Autres suppléments |
| | <i>Francophonies d'Europe</i> FE-1 : mai 2004 |
| | <i>Francophonies arabes</i> FA-1 : décembre 2007 |

APPENDICE C

ÉCRIVAINS FRANCOPHONES APPARAISSANT DANS FDLM:

1999-2007

| Année 1999 | <i>Le français dans le monde</i> | |
|---|--|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Henry Bauchau (Belgique) Mongo Beti (Cameroun) Y.B. (Algérie) Daniel Ceppi (Suisse) Aimé Césaire (Martinique) (2) Patrick Chamoiseau (Martinique) Ying Chen (Québec, origine chinoise) Driss Chraïbi (Maroc) Rafaël Confiant (Martinique) Mahamed Dib (Algérie) Réjean Ducharme (Québec) Farjallah Haïk (Liban) Nancy Houston (Canada) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Dany Laferrière (Québec, origine haïtienne) Fouad Laroui (Maroc) Camara Laye (Guinée) Linda Lê (Vietnam) Antonine Maillet (Canada) Gaston Miron (Québec) (2) Malika Mokeddem (Algérie) Pius Njawé (Cameroun) Ernest Pépin (Guadeloupe) Gisèle Pineau (Guadeloupe) Jacques Poulin (Québec) Abdourahman Waberi (Djibouti) Kateb Yacine (Algérie) Ahmed Zitouni (Algérie) | |
| Littérature issue de l'immigration en France (écrivains établis en France de diverses origines) | Vassilis Alexakis (Grèce) Azouz Begag (origine algérienne) Victor Bouadjio (Cameroun) Amin Maalouf (Liban) Boris Schreiber (né en Allemagne de parents russes) | |

| Année 2000 | <i>Le français dans le monde</i> | |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Fadhma Amrouche (Algérie) Anouar Benmalek (Algérie) Mongo Beti (Cameroun) Rachid Boudjedra (Algérie) Ken Bugul (Sénégal) Patrick Chamoiseau (Martinique) Ook Chung (Québécois d'origine coréenne) Raphaël Confiant (Martinique) (3) Abdelkader Djemai (Algérie) Neel Doff (Belgique) Édouard Glissant (Martinique) Greg (Belgique) Nancy Huston (Canada) Yacine Kateb (Algérie) Dany Laferrière (Québec) Yannick Lahens (Haïti) Fouad Laroui (Maroc) Linda Lê (Vietnam) Rachid O. (Maroc) Jacques Poulin (Québec) Barlen Pyamootoo (Maurice) Raharimanana (Madagascar) Shan Sa (Chinoise écrivain en français) Boualem Sansal (Algérie) Jorge Semprun (Espagnol écrivain en français) Jean Sénac (Algérie) Minna Sif (Maroc) Tchicaya U Tam'si (Congo) Jean-Philippe Toussaint (Belgique) | |
| Littérature issue de l'immigration en France | Tahar Ben Jalloun (Maroc) Marie-Thérèse Humbert (Maurice) | |

| Année 2001 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|--|------------------------------------|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Mariama Bâ (Sénégal) Salim Bachi (Algérie) Mongo Beti (Cameroun) (2) Maïssa Bey (Algérie) Nangala Camara (Ivoire) Jacques Chessex (Suisse) Driss Chraïbi (Maroc) Maryse Condé (Guadeloupe) Raphaël Confiant (Martinique) Daniel De Bruyker (d'origine flamande) Charles De Coster (Belgique) Jeanne-Mance Délisle (Québec) Ananda Devi (Maurice) Rachid Djaïdani (Algéro-soudanais) Assia Djebar (Algérie) Réjean Ducharme (Québec) Thomas Gunzig (Belgique) Fariba Hachtroudi (Iran) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Anne Hébert (Québec) Nicole Houde (Québec) Monique Ilboudo (Burkina Faso) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Dany Laferrière (Québec d'origine haïtienne) Kim Lefèvre (Vietnam) Malika Mokeddem (Algérie) Patrice Nganang (Cameroun) Nimrod (Tchad) Émile Ollivier (Haïti) Raharimanana (Madagascar) Boualem Sansal (Algérie) Carl de Souza (Maurice) Aminata Sow Fall (Sénégal) Sami Tchak (Togo) Michel Tremblay (Québec) Abdourahman Waberi (Djibouti) | Amadou Hampaté Bâ (Mali) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Tahar Ben Jelloun (Maroc) Calixthe Beyala (Cameroun) Nina Bouraoui (Algérie) François Cheng (Chine) Amin Maalouf (Liban) | |

| Année 2002 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|---|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Kebir M. Ammi (Algérie) Karima Berger (Algérie) Mongo Beti (Cameroun) Tanella Boni (Côte d'Ivoire) Rachid Boudjedra (Algérie) Yasmine Chami-Kettani (Maroc) Patrick Chamoiseau (Martinique) Charles-Albert Cingria (Suisse) Florent Couao-Zotti (Bénin) Mohammed Dib (Algérie) Assia Djebar (Algérie) Assia Djebar et Leïla Marouane (Algérie) Emmanuel Dongala (Congo) Eugène Ébodé (Cameroun) Mouloud Feraoun (Algérie) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Yasmina Khadra (Algérie) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Sony Labou Tansi (Congo) Koulsy Lamko (Tchad) Alain Mabanckou (Congo) Massa Makan Diabaté (Mali) Anna Moï (Vietnam) Laurent Owondo (Gabon) Boualem Sansal (Algérie) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) Abdelhak Serhane (Maroc) Lise Tremblay (Québec) Lyonel Trouillot (Haïti) Waberi (Djibouti) Amin Zaoui (Algérie) | Mongo Beti (Cameroun) Cheik Hamidou Kane (Sénégal) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Abdourahman Waberi (Djibouti) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Tahar Ben Jelloun (Maroc) Amin Maalouf (Liban) | |

| Année 2003 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | André Baillon (Belgique) François Barcelo (Québec) Yassir Benmiloud (Algérie) Mongo Beti (Cameroun) Maïssa Bey (Algérie) Ken Bugul (Sénégal) Driss Chraïbi (Maroc) Maryse Condé (Guadeloupe) Raphaël Confiant (Martinique) Michael Delisle (Québec) Boubacar Boris Diop (Sénégal) Assia Djebar (Algérie) Abdelkader Djemaï (Algérie) Isabelle Eberhardt (Suisse) Michel de Ghelderode (Belgique) Édouard Glissant (Martinique) Philippe Jaccottet (Suisse) Schiller Jean-Baptiste (Haïti) Yasmina Khadra (Algérie) Moussa Konaté (Mali) Abdellatif Lâabi (Maroc) Dany Laferrière (Québec) Fouad Laroui (Maroc) Alain Mabanckou (Congo) Falih Mahdi (Iraqien de langue française) Daniel Maximin (Guadeloupe) Albert Memmi (Tunisie) Pierre Mertens (Belgique) Mounsi (Algérie) Patrice Nganang (Cameroun) Yamo Ouologuem (Mali) Jean Pélégri (Algérie) Gustave Roud (Suisse romande) Leïla Sebbar (Algérie) Georges Simenon (Belgique) Akli Tadjer (Algérie) Wei-Wei (Chinoise installée en Grande-Bretagne et qui écrit en français) Amin Zaoui (Algérie) | Francis Bebey (Cameroun) Camara Laye (Guinée) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Tahar Ben Jelloun (Maroc) Sarah Bouyain (franco-burkinabé) Eduardo Manet (Cuba) | |

| Année 2004 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Ahmed Abodehman (Arabie saoudite) Kangni Alem (Togo) Salim Bachi (Algérie) Anouar Benmalek (Algérie) Fayça Bey (Algérie) Ken Bugul (Sénégal) Ina Césaire (Martinique) Patrick Chamoiseau (Martinique) Malcolm de Chazal (Maurice) Charles-Albert Cingria (Suisse) Raphaël Confiant (Martinique) (3) Fatou Diome (Sénégal) Assia Djebar (Algérie) (2) Christian Dotremont (Belgique) Georges Eekhoud (Belgique) Louis Gauthier (Québec) Nancy Huston (Canada) Yasmina Khadra (Algérie) Mohammed Khaïr-Eddine (Maroc) Vénus Khoury-Gata (Liban) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Abdellatif Laâbi (Maroc) Waciny Laredj (Algérie) Fouad Laroui (Maroc) Daniel Maximin (Guadeloupe) Nata Minor (Ukraine) Anna Moï (Vietnam) Tierno Monémembo (Guinée) Assane Ndione (Sénégal) Patrice Nganang (Cameroun) Charles Ferdinand Ramuz (Suisse) Leïla Sebbar (Algérie) Albert t'Serstevens (Belgique) Sami Tchak (Togo) Gary Victor (Haïti) | Chiekh Anta Diop (Sénégal) Ananda Devi (Maurice) Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire) Jean-Joseph Rabearivelo (Madagascar) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Vassilis Alexakis (Grèce) Natacha Appanah-Mouriquand (Maurice) Azouz Begag (origine algérienne) Tahar Ben Jelloun (Maroc) Calixthe Beyala (Cameroun) François Cheng (Chine) Gaston-Paul Effa (Cameroun) Amin Maalouf (Liban) Abdelwahab Meddeb (Tunisie) | |

| Année 2005 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|---|
| Littérature francophone extra-hexagonale | André-Marcel Adamek (Belgique) Soumya Ammar Khodja (Algérie) Henry Bauchau (Belgique) Pascal Béjannin (Réunion) Denise Bombardier (Québec) Rachid Boudjedra (Algérie) Ken Bugul (Sénégal) Patrick Chamoiseau (Martinique) Normand Charette (Québec) Jacques Chessez (Suisse) Aziz Chouaki (Algérie) Driss Chraïbi (Maroc) Charles-Albert Cingria (Suisse) Maryse Condé (Guadeloupe) Raphaël Confiant (Martinique) Louis-Philippe Dalembert (Haïti) Fatou Diome (Sénégal) Assia Djebar (Algérie) Michel de Ghelderode (Belgique) Eun-Ja Kang (Corée) Yasmina Khadra (Algérie) Joseph Ki-Zerbo (Burkinabé) Sergio Kokis (Québécois d'origine brésilienne) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Agota Kristof (Hongroise installée en Suisse) Milan Kundera (Tchèque) Abdellatif Laâbi (Maroc) Yannick Lahens (Haïti) Linda Lê (Vietnam) Alain Mabanckou (Congo-Brazzaville) Cheick Modibo Diarra (Mali) Patrice Nganang (Cameroun) Nimrod (Tchad) Raharimanana (Madagascar) Jacques Roumain (Haïti) Dai Sijie (Chine) Lyonel Trouillot (Haïti) | Aimé Césaire (Martinique) Assia Djebar (Algérie) Harouna-Rachid Ly (Mauritanie) Jacques Rabemananjara (Madagascar) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Calixthe Beyala (Cameroun) Azouz Begag (Franco-algérien) Rachid Djaïdani (Algéro-soudanais) Gaston Kelman (Cameroun) Andreï Makine (Russie) Eduardo Manet (Cuba) Abdelwahab Meddeb (Tunisie) | |

| Année 2006 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | <p>Nassur Attoumani (Comores) Maïssa Bey (Algérie) Mahi Binebine (Maroc) Aimé Césaire (Martinique) (2) Jacques Chessex (Suisse) Raphaël Confiant (Martinique) Gil Courtemanche (Québec) Louis-Philippe Dalembert (Haïti) Zakya Daoud (Maroc) Ananda Devi (Maurice) (3) Mohammed Dib (Algérie) Fatou Diome (Sénégal) Boubacar Boris Diop (Sénégal) Chahdortt Djavann (Iran) Abdelkader Djemai (Algérie) Edem (Togo) Amadou Hampaté Bâ (Mali) Fabienne Kanor (Martinique) Yasmina Khadra (Algérie) Abdelkébir Khatibi (Maroc) Ahmadou Kourouma (Ivoire) Agota Kristof (Suisse d'origine hongroise) Koffi Kwahué (Ivoire) Alain Mabanckou (Congo Brazzaville) Leonora Miano (Cameroun) Ana Moï (Vietnam) Malika Mokeddem (Algérie) Alexandre Najjar (Liban) Amélie Nothomb (Belgique) Jean-Luc Outers (Belgique) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) Dai Sijie (Chine) Yves Thériault (Québec) Lyonel Trouillot (Haïti)</p> | <p>Ananda Devi (Maurice) Camara Laye (Guinée) Léopold Senghor (Sénégal) Joseph Zobel (Martinique)</p> |
| Littérature issue de l'immigration en France | <p>Natacha Appanah (Maurice) Azouz Begag (origine algérienne) François Cheng (Chine) Faïzia Guène (Algérie) Amin Maalouf (Liban) François Pozner (Russie)</p> | |

| Année 2007 | <i>Le français dans le monde</i> | <i>Francophonies du sud</i> |
|--|---|--|
| Littérature francophone extra-hexagonale | Taos Amrouche (Algérie) Théo Ananissoh (Togo) Mariama Barry (Guinée) Henry Bauchau. (Belgique) Bessora (Suisse née en Belgique) Mongo Beti (Cameroun) Denise Bombardier (Québec) Patrick Chamoiseau (Martinique) Maryse Condé (Guadeloupe) Raphaël Confiant (Martinique) Chahdortt Djavann (Iran) (2) Yasmina Khadra (Algérie) (2) Agota Kristof (Suisse d'origine hongroise) Marie Laberge (Québec) (3) Robert Lalonde (Québec) Alain Mabanckou (Congo Brazzaville) (2) Charif Majdalani (Liban) Leonora Miano (Cameroun) Anna Moï (Vietnam) (2) Alexandre Najjar (Liban) Mohamed Nedali (Maroc) Jean-Luc Outers (Belgique) Gisèle Pineau (Guadeloupe) Charles-Ferdinand Ramuz (Suisse) Ahmed Rassim (Égypte) Boualem Sansal (Algérie) Léopold Sédar Senghor (Sénégal) Guillaume Vigneault (Québec) | Bernard Dadié (Côte d'Ivoire) Alain Mabanckou (Congo Brazzaville) |
| Littérature issue de l'immigration en France | Vassilis Alexakis (Grèce) Natacha Appanah (Maurice) Tahar Ben Jelloun (2) Calixte Beyala (Cameroun) (2) Julia Kristeva (Bulgarie) Eduardo Manet (Cuba) Nine Moati (Tunisie) Akli Tadjer (Algérie) | |

APPENDICE D

EXEMPLES DE GRILLES D'ANALYSE DU CORPUS

EXEMPLE 1

FDLM

No: 270

Date: Janvier 1995

Dossier : Camus, l'homme retrouvé

1. Réalité géopolitique

1.1 Vie des associations

Colloque ANEFLE, Toulon 9-10 septembre 1994. « Quand la didactique naît de la pratique... »
(p. 25-26)

« Pour ces professeurs, dont beaucoup enseignent en France à des étudiants étrangers, c'est souvent en se plaçant hors de la classe qu'on voit le mieux la langue et la culture que l'on veut enseigner. Grâce à la diffusion des images et aux possibilités offertes par les échanges de toutes sortes, cette expérience s'ouvre aujourd'hui à tous ceux qui mettent leurs élèves en contact direct avec la réalité qu'ils prétendent enseigner. » (p. 26)

Californie. « Rénover les études françaises » (p. 27)

Symposium des Universités d'État de Californie. 9 et 10 juin 1994. « Récemment, les signes d'une crise de français aux E.-U. se sont multipliés. » « Par rapport aux autres langues, le français est en relative perte de vitesse : de 1967 à 1987, le nombre d'élèves faisant du français dans l'État de New York a baissé de moitié, et simultanément l'espagnol s'est affirmé en Californie. Or, New York et la Californie représentent à eux seuls 22% des inscriptions. »

Problèmes confrontés : coupures de budget, licenciement économique, réduction des effectifs, compétition interlinguistique.

1.2 Sommets francophones

Bucarest, 19-25 août 1995, XVIe Biennale de la langue française. Thème :

Les autoroutes de l'information : le concept, les réalisations, les projets; quel français pour ces autoroutes électroniques ? (p. 33)

1.3 Typologie sous-jacente

1.4 Recours à l'histoire

2. Réalité sociolinguistique – points positifs

2.1 Faire ressortir la richesse linguistique des français minoritaires

2.2 Faire ressortir les particularismes culturels

2.3 Réflexion sur la dimension culturelle et idéologique des textes présentés

2.4 Donner une idée réaliste des sociétés francophones autres

3. Réalité sociolinguistique – points négatifs

- 3.1 Minimiser la richesse linguistique des parlers minoritaires
- 3.2 Minimiser les particularismes culturels
- 3.3 Négliger ou atténuer la dimension culturelle et idéologique des textes présentés
- 3.4 Donner une idée embellie, distordue ou fragmentaire de la société francophone minoritaire
- 3.5 Ethnocentrisme

4. Traitement des littératures francophones

- 4.1 Auteurs francophones cités
 - 4.1.1 Belgique et Suisse
 - 4.1.2 Canada
 - 4.1.3 Antilles
 - 4.1.4 Afrique : anciennes colonies françaises

Section Guide documentaire/critique littéraire : *Maghreb : Littérature de Tunisie et du Maghreb.*
Suivi de réflexions et propos sur la poésie et la littérature. (p. 68) ½ page

- 4.1.5 Asie : anciennes colonies françaises
- 4.1.6 Autres
- 4.2 Réflexions et opinions

5. Statistiques et divers

Nombre de pages de ce numéro: 78 pages

5.1 Pourcentage consacré au français et à la littérature hors France

TOTAL : 1/2 page = 0,64 %

5.2 Pourcentage traitant spécifiquement du français et de la littérature de France

4 pages Littérature : « Le temps d'avant... Chevillard, Quignard

(p. 10-11)

Chronique littéraire sur les deux parutions suivantes :

Préhistoire de Éric Chevillard

L'occupation américaine de Pascal Quignard

Plus : parutions Jeunesse, Poésie, BD, poche (p. 12-13)

Panorama de l'histoire de France de Patrick Baradeau

« ouvrage qui n'a d'autre ambition que de présenter sous forme de fiches pratiques les points de repère et faits majeurs qui, de la préhistoire à la cinquième République, constituent la trame de notre histoire. » (p. 13)

Institutions européennes de Marcel Scotto

Deux grandes institutions françaises :

L'École normale supérieure de Nicole Masson

Le Conservatoire des arts et métiers d'Alain Mercier.

L'Assemblée nationale de Philippe Langenieux-Villard et Sylvie Mariage

Trois institutions littéraires de Marc Fumaroli : « l'Académie française, la conversation, le génie de la langue française, trois vecteurs de l'idéologie qui éclairaient la construction de la mémoire nationale et le jeu de représentations étatiques et sociales. » (p. 13)

L'art grec de Roland Martin et Bernard Holzmann : « Cet ouvrage [...] pose le problème du cadre historique et géographique de la naissance et du développement de la civilisation hellénique (...) Où fixer les origines et jusqu'où s'étendent les héritages d'une pensée et d'un art qui n'ont cessé d'influencer notre culture européenne et constituent le creuset de notre identité culturelle? » (p. 13)

Vivre en français / Europe

« Petit glossaire européen (suite) »

(p. 28-29)

Du mot « ECU (European Currency Unit) à LEONARDO (programme de formation)

« L'évolution des institutions communautaires et l'élargissement du domaine européen rendent parfois difficiles la compréhension des textes de référence et la lecture des enjeux politiques. Aussi nous a-t-il paru opportun de passer en revue un certain nombre de termes, acronymes et mots clés, qui constituent aujourd'hui la base du lexique de l'Europe. » FDLM-269, p. 30

Dossier Littérature. « Camus : l'homme retrouvé » (p. 48-56)

À l'occasion de la parution de *Le Premier Homme*, 34 ans après sa mort.

Camus vu par... / Lire *L'Étranger* : pistes de travail

TOTAL : 15 pages = 14,1 %

AUTRES :

Sujets traités

Guide documentaire/critique littéraire. ¼ page sur la parution de *Études sur la nouvelle de langue française* de René Godenne. « René Godenne nous offre ici une sorte de panorama de la nouvelle contemporaine dans le domaine de la francophonie. De Jean-Loup Trassard à Beckett, du Québec au Cameroun, il s'agit toujours de décrire les formes multiples de la nouvelle de langue française qui de toute évidence se porte bien (...) même si l'auteur a apparemment oublié beaucoup d'auteurs en chemin (...) Le livre ne se prétend pas exhaustif mais se plus volontiers propagandiste d'un genre que le milieu littéraire (en réalité les critiques) a eu tendance à pas mal dédaigner ces dernières décennies. » (p. 68-69)

Fiche pratique. 2 pages sur l'acteur Jean Gabin. *Objectif* : se familiariser avec l'argot, établir et illustrer une biographie et mieux connaître le cinéma français.

Actualités : *Un nouveau mal français*. p. 18-20. Scandales de corruption en France.

Vivre en français/coopération éducative (p. 21-22). « France : l'éducation en direct ». Résumé de débats sur l'éducation française, le bac entre autres.

APPENDICE D

EXEMPLES DE GRILLES D'ANALYSE DE CORPUS (suite)

EXEMPLE 2

FGLM

No: 347

Date: septembre-octobre 2007

Dossier « Le travail »

Édito : « Pour intéresser un public, partout demandeur de modernité, traitez votre programme à partir de l'actualité. [...] La morosité de la France d'aujourd'hui vient en grande partie du malaise concernant l'embauche des jeunes, la précarité de l'emploi, le chômage. Sur ce sujet brûlant qui a donné lieu au printemps 2006 à des manifestations d'envergure vous trouverez un dossier, un entretien et des critiques d'ouvrages. La mort de Raymond Devos, le coup de tête de Zidane sont commentés dans nos pages. » (p. 3)

1. Réalité géopolitique**1.1 Vie des associations**

En direct des associations. « Argentine. Les nouveaux défis de la FAPF »
(p. 11-12)

Nouveaux défis de la fédération : « Le premier est la promotion du plurilinguisme, avec le français comme une des langues de la diversité. (p. 11) Ce premier défi réalisé, il faudra alors s'attaquer directement à l'enseignement du français. (p. 11-12) Comment y arriver ? En améliorant la formation continue, le perfectionnement des professeurs, l'enseignement et surtout en améliorant « l'offre » du français. » (p. 12)

Congrès. XIVE SEDIFRALE à Asunción (Paraguay), 2-7 juillet 2006. « Dynamiser le français » (p. 14)
Françoise Ploquin.

« une rencontre marquante pour l'Amérique, du nord au sud. En vedette, la francophonie, l'intercompréhension et le plurilinguisme. »

« Le programme extrêmement riche et prestigieux (Henri Boyer, Jean-Claude Beacco, Louis-Jean Calvet, Xavier North, Alain Rey, Patrick Riba, Henriette Walter, Dominique Wotton...) s'articulait autour des thèmes du plurilinguisme (...) de la traduction, de la francophonie, de l'intercompréhension entre les langues romanes et des nouvelles technologies. »

1.2 Sommets francophones**1.3 Typologie sous-jacente**

Brèves/internet : *Francofil*, pour la promotion du français (p. 7)

« *Francofil* est la lettre électronique du ministère des Affaires étrangères consacrée à la promotion du français dans le monde. Cette lettre donne un aperçu de l'actualité de la langue française sur tous les continents et se fait l'écho des projets menés par l'ensemble des acteurs de la francophonie.

Francofil se donne également cinq objectifs : présenter des projets centrés sur la jeunesse et les francophones de demain; informer sur les différents partenariats existants pour le développement de la francophonie; faire connaître les projets mobilisateurs pour la diffusion du français dans le monde associatif et les systèmes éducatifs; rendre compte des initiatives destinées à promouvoir le plurilinguisme, notamment en Europe; promouvoir les outils innovants pouvant favoriser l'enseignement du français grâce aux nouvelles technologies. »

Enquête. « Le français dans le système éducatif costaricien » (p. 15) Mary Sanchez Araya.
« (...) si l'on tient compte du fait qu'au primaire vingt mille enfants et au secondaire cinquante mille jeunes – à peu près – apprennent le français, on peut sans aucun doute affirmer que le Costa Rica est le seul pays d'Amérique centrale où l'enseignement de la langue de Molière jouit d'une stabilité qui date du siècle passé, de 1869 très précisément. » (p. 15)

1.4 Recours à l'histoire

2. Réalité sociolinguistique – points positifs

2.1 Mise en relief de la richesse linguistique des français minoritaires

2.2 Mise en relief des particularismes culturels

2.3 Réflexion sur la dimension culturelle et idéologique des textes présentés

Documentation/Francophonie : *La Francophonie* de Claire Tréan (Préface d'Abdou Diouf) (p. 69)

« Combattre les idées reçues n'est pas une mince affaire. Surtout lorsqu'on s'attaque à un sujet mondialement reconnu impliquant de multiples cultures parlées d'une seule façon : autrement dit la francophonie. Sujet sensible et équivoque : en effet, lorsque l'on parle de « francophonie », c'est de l'usage du français comme langue parlée dans le monde qu'il s'agit. Mais que l'on dise « Francophonie » et c'est l'ensemble des dispositifs officiels de gestion de la « francophonie » qui est mis en scène.

« La Francophonie est restée longtemps dispersée entre des sites et des organismes divers, mais, depuis peu, pour faire cesser la cacophonie, elle a recentré ses activités dans un seul centre parisien. Une visibilité bienvenue pour les francophones et les Français qui, dans leur ensemble, n'en ont jusqu'à présent pas vraiment apprécié les contours. Pourtant, la Francophonie est loin d'être inactive. L'organisation, unie au nom de ses diversités culturelles, a ainsi réussi à barrer la route à la toute-puissante industrie culturelle états-unienne en faisant adopter par l'Unesco la Convention internationale sur la diversité culturelle.

Il était donc temps de rendre à César ce qui lui appartient et d'affirmer, preuves en main, que le défaitisme n'est pas de mise et que la Francophonie n'est ni un grand bazar ni le dernier endroit où on bavarde. » Marie-Christine Simonet

Documentation/Francophonie : *Les carnets d'un francophone* de Jean-Marie Borseix (p. 69) Jean-Louis Joubert

« [...] un fil directeur se reconnaît très vite : le refus de la francophonie béate de ceux qui n'ont pas encore compris que le monde avait changé depuis Rivarol. Jean-Marie Borseix refuse la langue et la pensée de bois. Il dénonce les confusions souvent entretenues entre apologie de la francophonie et nostalgies coloniales. Il s'insurge aussi contre le monolinguisme des Français, tout prêts à se soumettre à la domination du *basic english*, mais si peu attentifs à la variation du français à travers l'espace francophone. »

« [...] il suffit de se laisser porter par le texte pour partager l'enthousiasme de l'auteur, qui voit dans les réseaux francophones un utile contrepoids à la normalisation par la mondialisation. Rien de plus rétif à l'uniformisation que la francophonie. La preuve ? L'impossibilité de la réduire à une notion claire. « De la francophonie, j'aime les approximations, les flous, les équivoques, les entrelacs, les

contradictions, le grave et le futile, la difficulté qu'il y a à la définir, les méprises, les réactions désordonnées qu'elle provoque. » »

Documentation/Langue : *Combat pour le français* de Claude Hagège (p. 73-74) Louis-Jean Calvet.

[...] sa cible est précisée dès l'introduction : la menace que constitue la domination d'une seule langue : l'anglais. » (p. 74)

« Mais tout au long du livre, on est gêné par une constante contradiction. Voulant défendre « la diversité des langues et des cultures », Hagège ne parle que du français. » « Parlant de l'Organisation internationale de la Francophonie, il passe sous silence sa politique lancée depuis six ans avec l'hispanophonie et la lusophonie, pour la défense de la diversité linguistique, il préfère regretter qu'on ait rogné les ailes de la loi Toubon...

C'est-à-dire qu'il manque à son approche une vision planétaire, la seule que l'on pourrait opposer au « tout anglais » dont nous menace la mondialisation. » « (...) c'est là l'enjeu le plus important de ce combat pour la « diversité des langues » et le plus grand défi lancé aujourd'hui aux spécialistes de la politique linguistique : montrer comment défendre sa langue, c'est les défendre toutes, et faire des propositions allant dans ce sens. » (p. 74)

2.4 Idées réalistes des sociétés francophones autres

3. Réalité sociolinguistique – points négatifs

3.1 Texte minimisant la richesse linguistique des parlers minoritaires

3.2 Texte minimisant les particularismes culturels

3.3 Atténuation de la dimension culturelle et idéologique des textes présentés

3.4 Présentation embellie, distordue ou fragmentaire de la société francophone minoritaire

3.5 Ethnocentrisme

4. Traitement des littératures francophones

4.1 Auteurs francophones cités

4.1.1 Belgique et Suisse

4.1.2 Canada

4.1.3 Antilles

Quelques lignes sur *Le Cahier de romances* de Raphaël Confiant.

« Deuxième volume des souvenirs d'enfance du Martiniquais Raphaël Confiant : prise de conscience du jeu des langues, français et créole, et de la magie propre à la langue intime qu'est le créole. » (p. 57)

Quelques lignes sur *Bicentenaire* de Lyonel Trouillot

« Publié en 2004, année du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, ce roman foisonnant dit la réalité complexe du pays. Le héros, Lucien, recompose en esprit sa trajectoire, du village à un avenir incertain. » (p. 57)

4.1.4 Afrique : anciennes colonies françaises

Kaveena de Boubacar Boris Diop (Sénégal)

« Boubacar Boris Diop est un auteur important de la nouvelle littérature africaine. » « Il revient à l'écriture littéraire en français avec *Kaveena*, roman dérangeant qui prend son sujet dans les malheurs récents de l'Afrique, livrée à la violence de ses tyrans et au pillage de ses richesses par des exploités étrangers. Le roman s'inscrit donc dans un courant de littérature engagée, développant un point de vue politique clairement assumé (...) Mais, contrairement aux romanciers des ogres africains du pouvoir (de Tierno Monémemo à Sony labou Tansi), Boubacar Boris Diop ne joue pas sur la démesure d'une

écriture baroque : au contraire, il use du français le plus classique, sans emprunts aux particularités du français d'Afrique. »
(p. 56)

Quelques lignes sur *Le Désert sans détour* de Mohammed Dib (Algérie)

Quelques lignes sur *Œuvre poétique* de Léopold Sédar Senghor
« À l'occasion du centième anniversaire de la naissance du « poète-président », les éditions du Seuil donnent une nouvelle présentation en poche de l'œuvre intégrale de Senghor, y compris les « poèmes perdus » que l'épouse du poète avait soigneusement conservés. » (p. 57)

4.1.5 Asie : anciennes colonies françaises

4.1.6 Autres

Ève de ses décombres d'Ananda Devi (Mauricienne) (p. 56)

« L'écriture minimale d'Ananda Devi, la brièveté de ses phrases, rendent tangible la violence froide de la désespérance (...) »

Quelques lignes sur *Je viens d'ailleurs* de Chahdortt Djavann (Iranienne)

« Une jeune fille de la bourgeoisie iranienne, qui milite avec ses amies dans un mouvement d'extrême gauche, vit à Téhéran le déclenchement de la révolution islamique. Elle est vite contrainte de partir en exil à Paris. Quand elle revient, vingt ans après, c'est pour constater que ce n'est plus vraiment son pays. » (p. 57)

Quelques lignes sur *Origines* d'Amin Maalouf (Liban)

« À la mort de son père, le romancier libanais Amin Maalouf entreprend de reconstituer l'histoire de sa famille en s'appuyant sur le contenu d'une malle pleine de documents, retrouvée dans la maison familiale. Il montre ainsi comment l'identité familiale ne tient pas à une racine unique liée à un terroir, une filiation raciale ou une religion. »

4.2 Réflexions et opinions

5. Statistiques et divers

Nombre de pages de ce numéro: 90 pages

5.1 Pourcentage consacré au français et à la littérature hors France

Littérature : 1 ½ page

TOTAL : 1,5 pages = 1,67 %

5.2 Pourcentage traitant spécifiquement du français et de la littérature de France

BD Les Français tels qu'ils sont (p. 26)

2 pages sur Saint-Exupéry (p. 54-55)

« Voilà déjà 60 ans que *Le Petit Prince* fait rêver petits et grands dans l'Hexagone. Mais au-delà des frontières francophones, partout sur la planète, ce texte devenu incontournable, n'a pas encore fini de susciter nombre d'interprétations ou d'inspirer professeurs et élèves de langue... »

1 page Parler du jour : « Officines et corbeau » (p. 17) Louis-Jean Calvet

À partir de l'affaire Clearstream... « l'officine est devenue un lieu de préparation et de divulgation de fausses nouvelles, de rumeurs, un endroit où l'on prépare des mauvais coups. Le terme, qui avait au

départ une connotation scientifique, change donc de domaine sémantique et véhicule dès lors des connotations plus sombres. »

« C'est en fait un film de Henri-Georges Clouzot, *Le Corbeau* (1943), qui a popularisé un autre sens du mot [corbeau] : une personne qui, par lettres ou par coups de téléphone anonymes, diffuse des rumeurs malveillantes. »

1 ½ page. Littérature/romans : François Bégaudeau, Jean-Yves Dupuy, Capucine Ruat.

TOTAL : 5,5 pages

APPENDICE D

EXEMPLES DE GRILLES D'ANALYSE DE CORPUS (suite)

EXEMPLE 3

Francophonies du sud

No : 1

Date : **Septembre 2001****1. Réalité géopolitique**1.1 Vie des associations

« En bref. Écho des associations. Sénégal » (p. 3)

L'Association sénégalaise des professeurs de français anime une émission sur la Radio nationale, « Et si on parlait français ? »: conseils pour mieux parler français, débats sur les problèmes de l'enseignement du français et jeux radiophoniques.

1.2 Sommets francophones« **En bref. Francophonie en Angola : une première** » (p. 3)

Retour sur le forum « Millénaire et francophonie » à Lunada, Angola.

« Une première remarquée [...] dans un pays d'expression portugaise comme l'Angola, à la charnière des zones anglophone et francophone du continent africain. » Sujets abordés : « les atouts ou les efforts de la francophonie dans la communication scientifique, les affaires, les nouvelles technologies, les organisations internationales, etc. »

1.3 Typologie sous-jacente

Extraits de l'édito du premier numéro qui voit le jour « grâce à un apport financier déterminant de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. » Les enseignants de français en Afrique et dans l'Océan Indien « disposent désormais d'un « supplément » consacré aux problèmes de ce continent. » (qui) répond à une urgence conjoncturelle. En effet, la diversité des statuts de la langue française dans cette région du monde (le français y est enseigné comme langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, langue des professions...), le désarroi de beaucoup d'enseignants sans formation initiale [...] commandent qu'une attention toute particulière soit accordée à l'enseignement de la langue française en Afrique. (p. 1)

Dossier. Le dialogue des cultures (p. 19 à 24)« **Les sens de la Francophonie** » (p. 19-20) Ghassan Salame, ministère libanais de la Culture.

« Depuis un moment déjà, la Francophonie institutionnelle n'est plus concernée exclusivement par les seules questions de sauvegarde et de promotion de la langue française. [...] Mais s'il est souvent question, lorsque nous parlons des instances de la Francophonie, de « français en partage », ou encore de « pays entièrement ou partiellement de langue française », c'est qu'il s'agit bien de mettre en exergue un espace somme toute différencié, où le français est inégalement parlé, mais aussi parlé autrement. »

« **Culture de l'école, culture de l'élève. Un dialogue à rétablir** »

(p. 21-22) Dominique Rolland

Sur la démarche de prise en compte du contexte socio-culturel dans lequel l'enfant évolue. Parmi les objectifs :

«... donner une véritable fonction à l'enseignement du et en français. Maîtriser le français, c'est avoir la possibilité de dire sa culture, de parler de soi, de son groupe, des ses valeurs, de son existence et de transmettre cette information à l'extérieur (...) »

« C'est aussi une façon d'affirmer que la notion de francophonie ne prendra son sens et sa légitimité que dans la mesure où elle saura être l'instrument de la défense des langues et des cultures régionales contre la mondialisation. »

1.4 Recours à l'histoire

« **Enquête. Le français en Ouganda, un statut précaire** » (p. 8-9)

Titus Ogavu

En Ouganda, « l'anglais y est lingua franca et il occupe une position de langue officielle. Quant à la langue française, c'est une des langues étrangères enseignées dans le pays. C'est la deuxième langue européenne la plus utilisée après l'anglais. » «... à partir de 1971, les autorités de l'époque ont favorisé l'enseignement du swahili, la langue véhiculaire de l'Afrique de l'est et de l'Afrique centrale. »

« ... la politique linguistique de l'Ouganda est dominée par la recherche d'une langue nationale qui n'existe pas actuellement. Alors que certains souhaiteraient un bilinguisme anglais-français, le gouvernement est fermement en faveur du développement d'une langue nationale (soit une langue locale, soit une langue qui favoriserait une intégration dans la région des Grands lacs.. »

Utilisation actuelle du français dans les domaines suivants : les médias (diffusion de télé et radio françaises, presse francophone); vie économique (implantation d'entreprises françaises et francophones); tourisme; diplomatie.

2. Réalité sociolinguistique – points positifs

3. Réalité sociolinguistique – points négatifs

4. Traitement des littératures francophones

4.1 Auteurs francophones cités

4.1.1 Belgique et Suisse

4.1.2 Canada

4.1.3 Antilles

4.1.4 Afrique : anciennes colonies françaises

- Rubrique « Zoom sur auteur » (p. 18) : 1 page sur Amadou Hampâté Bâ (Mali), qui consacra sa vie « à la défense du patrimoine culturel africain et (publia) de nombreux ouvrages, à la recherche sans cesse du dialogue et de la compréhension entre les peuples. »

- Fiches pédagogiques (2) à partir de textes d'Amadou Hampâté Bâ (p. 32-33)

« le texte proposé ci-dessous donne un bon exemple de cet humour propre aux Africains dans leur façon de considérer, à l'époque, les usages coloniaux. »

4.1.5 Asie : anciennes colonies françaises

4.1.6 Autres

4.2 Réflexions et opinions

5. Statistiques et divers

Nombre de pages de ce numéro : 33

5.1 Pages consacrées au français et littérature hors France = 3,5 pages

Littérature (cf. 4.1) plus :

- Rubrique « à lire » (p. 25) : ½ page sur des parutions de livres au sujet des langues en Afrique : **Les politiques linguistiques au Cameroun** : « le grand intérêt de cet ouvrage est de nous donner les clés qui permettent de comprendre les grandes orientations du système éducatif camerounais et la façon dont l'école a tenté de prendre en compte la diversité linguistique du pays et les enjeux du développement d'un multilinguisme harmonieux. »

et **La francophonie en Afrique subsaharienne** :

«... cet ouvrage, s'il ne se veut pas polémique, porte un éclairage cru sur la question francophone. »
« Le jour où la langue française servira au développement, permettra aux citoyens des pays de l'Afrique subsaharienne de sortir d'une sorte d'exclusion, alors, la Francophonie aura joué un rôle positif pour cette région du monde. »